

« FAUT-IL CROIRE
POUR
CONCEVOIR ? »

Un lieu cultuel et culturel juif
à Marseille.



ECOLE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE LUMINY

TRAVAIL PERSONNEL DE FIN D'ETUDES

T2101

F A B I E N M O R E L
J U I N 2 0 0 1

T 2101

Ecole d'Architecture de Marseille Luminy
Service documentation
184, Avenue de Luminy
13288 MARSEILLE Cedex 9 - C.924

MFN 4213

TOUTE REPRODUCTION MÊME
PARTIELLE EST INTERDITE,
sans autorisation des
propriétaires des droits
LOI DU 11.03.1957

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

A tout ceux qui m'ont aidé à y croire.

DIRECTEUR D'ETUDES :

M. JEAN-BAPTISTE HEMERY ARCHITECTE DPLG,
ENSEIGNANT A L'ECOLE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE LUMINY

PERSONNALITE COMPETENTE :

M. FERNAND BOUKOBZA ARCHITECTE DIPLOME de l'ENSBA

SECOND ENSEIGNANT :

M. RENE BORRUEY ARCHITECTE DPLG,
ENSEIGNANT A L'ECOLE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE LUMINY

TROISIEMME ENSEIGNANT :

M. JEAN-PIERRE VETTORELLO ARCHITECTE DPLG,
ENSEIGNANT A L'ECOLE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE LUMINY

ENSEIGNANT EXTERIEUR :

M. GEORGES HEINTZ ARCHITECTE DPLG,
ENSEIGNANT A L'ECOLE D'ARCHITECTURE DE STRASBOURG

S O M M A I R E

DEDICACE	2
JURY	3
SOMMAIRE	4
INTRODUCTION	6
REFLEXION	8
L'EXODE	20
HISTORIQUE	28
UN SANTUAIRE INCONNU	29
DE LA SCHOULE AU TEMPLE	32
LA SCHOULE	33
LA FONCTION SYNAGOGAL ENTRE TRADITION ET MODERNITE	34
LE RITUEL DU TEMPLE REFORME	36
LA SYNAGOGUE EMANCIPEE	38
GENESE D'UNE SYNAGOGUE	38
ORDE, BEAUTE ET DIGNITE	39
SYNAGOGUE DANS LA CITE	40
INVENTION D'UNE ARCHITECTURE SYNAGOGAL MODERNE	42
REFERENCE JUDAIQUE	42
MONUMENTALITE ET CARACTERE	45
L'EXPRESSION SYMBOLIQUE DE LA JUDEITE	47
STYLE ET IDENTITE JUIVE	49
JERUSALEM ET LE TEMPLE	50
BYZANCE	51
L'ORIENTALISME	53
UN LIEU DE MEMOIRE ET DE VIE	55
EXEMPLES REPRESENTATIFS	57
SYNAGOGUES ANTIQUES	58
AVIGNON, PARIS	59
LOUIS KHAN	60
F-L WRIGHT	61
M.BOTTA	62
CONTEMPORAINES	63
F.BOUKOBZA	64
PROJET	65
LA COMMUNAUTE JUIVE DE MARSEILLE	66
LE SITE	68

S O M M A I R E

EXPRESSION DES BESOINS	72
LE PROGRAMME	74
FONCTIONNEMENT DES LIEUX	75
ESQUISSES	76
LE PARTI ARCHITECTURAL	87
PIECES GRAPHIQUES	91
LE PARCOURS DANS LE PROJET	96
CONCLUSION	101
REMMERCIEMENTS	102
ANNEXES	103
ENTRETIEN	104
ENTRETIEN COMMENTAIRE	106
REFERENCES CULTUELLES	107
LES FETES	108
LES FETES CALENDAIRES	109
BIBLIOGRAPHIE	111
LEXIQUE	115
ILLUSTRATIONS	118

I N T R O D U C T I O N

"FAUT-IL CROIRE POUR CONCEVOIR ?"

Un centre cultuel et culturel Juif à Marseille.

Cette étude a été vécue comme un aboutissement et le départ d'une nouvelle aventure. Certes, elle marque la fin d'un cursus d'études et l'accession au diplôme d'architecte, mais n'en demeure pas moins une étape dans mon parcours.

Beaucoup d'entre nous, croyants ou non croyants, ressentent en entrant dans le monastère cistercien du THORONET, dans le couvent dominicain de Sainte Marie la TOURETTE une quiétude, une atmosphère de sérénité, une force.

Ces lieux existent par une architecture.
Elle sollicite nos sens :

Le parcours de l'œil,
Le parcours dans et à travers les espaces,
Le parcours de notre réflexion.

Voici notre corps incité à s'arrêter ici, s'asseoir là, à s'avancer, ou s'agenouiller, les voix se taisent.

Un espace de résonance se crée.



La nef du couvent du Thoronet et la Nef du couvent de Sainte Marie de la Tourette

" Je veux apporter aux hommes le silence et la paix,
ce dont notre civilisation a le plus besoin "
LE CORBUSIER.

Ces expériences et ma pratique personnelle me conduisent depuis plusieurs années à développer une réflexion et des recherches sur l'idée de sacralisation d'un lieu.

I N T R O D U C T I O N

Durant mes études à l'Ecole d'Architecture de Marseille Luminy, un voyage au couvent dominicain de Sainte Marie la Tourette m'a bouleversé.

"Ce couvent ne se parle pas, il se parcourt."

LE CORBUSIER

Le cheminement au travers les espaces nous conduit par une série d'émotions jusqu'à l'église. Les lieux nous parlent, nous ne pouvons les évoquer avec des mots.

La cellule du frère est le lieu privilégié, cet étroit couloir dont l'extrémité s'ouvre sur une nature cadrée.

Les "conduits" en forme de croix réunissent les trois ailes et l'église.

La lumière joue avec des volumes simples.

La grande porte s'ouvre sur l'espace majeur.

Nous pénétrons dans un domaine intérieur.

"Le sentir n'est ni une connaissance, ni un événement mécanique, mais un mode de l'être vivant."

E. STRAUSS



ISE. Sanctuaire Ise au Japon

Le voyage à Florence, terre de la Renaissance, me désorientait, mes convictions apprises à l'école d'architecture se télescopaient avec la pratique des lieux.

Le voyage au Japon m'obligeait à regarder des architectures sans pouvoir plaquer des schémas préétablis, cette situation inconfortable m'a conduit à raisonner plus modestement sur ce que pouvait être un lieu religieux, un lieu de culte, un lieu sacralisé.

Sur la base d'un projet concret, une synagogue et un centre hébraïque à Marseille, l'objet de l'étude est plus fondamentalement une réflexion raisonnée sur la manière, l'attitude que doit avoir le concepteur face à un lieu de culte.

Le projet ne pourrait être cohérent sans cette réflexion préalable.

Sur Marseille dans le Dixième arrondissement, le long du Boulevard de Saint Loup, une synagogue est en cours de construction. Ce projet sert de base à cette étude.

Le projet ne pourra être la simple réponse à un programme proposé par le projet de Saint Loup.

INCIPIT LIBER
DEUTERONOMII



SUNT VERBA
QUE LOCUTUS
EST MOYSES

AD OMNEM ISRAEL TRANSI-
DANUM IN SOLITUDINE CAMPES-
TRIS CONTRA
MARE RUBRUM INTER PHARON ET THOPHEL
ET LABAN ET ASCENDIT UBI SUNT PLURIMI
UNDICIM DIEBUS AD BOREM PUNIA MONTIS
SINAI USQUE AD DESERTUM QUADRAGESIMO
ANNO UNDICESIMO MENSE PRIMA DIE MEN-
SIS LOCUTUS EST MOYSES AD FILIOS ISRAEL
OMNIA QUE PRECEPIT ILLI DENS UT DICERET

Ce travail de réflexion autour de l'assertion "Faut-il croire pour concevoir ?" ne se propose pas de développer une étude sur la Religion, mais sur le fait religieux dans son ensemble.

Etudier les religions n'est pas une tâche facile, c'est une longue entreprise qui dépasse les limites de ce travail.

L'érudition y est indispensable mais aussi insuffisante.

La foi religieuse peut y être utile, mais elle n'est ni indispensable, ni suffisante.

L'expérience particulière d'une religion déterminée, ne garantit en rien qu'elle vaille pour l'intelligence des autres (elle vaudra d'autant moins que cette religion est plus lointaine).

Aucune expérience personnelle ne possède en elle même les conditions de son élaboration en connaissance objectivée.

L'étude d'une religion rencontre plusieurs difficultés dont la plupart se ramènent au fait de la diversité :

- Diversité des constituants de tout système religieux (croyances, rites, forme d'organisation, valeurs, etc.)
- Diversité des finalités ou des caractéristiques majeures (religion de salut, religions rituelles, etc...),
- Diversités des méthodes que l'on peut adopter pour approcher un objet aussi disparate (histoire ethnologie, perspectives comparatiste, sociologie, etc...).

Mais en dépit de l'universalité souvent soulignée du fait religieux, la diversité qui frappe à première vue, est celle de la manière, plus ou moins englobante, dont celui-ci s'inscrit dans différentes sociétés.

Il y a aujourd'hui des pays où la religion est omniprésente et parfois imposée au nom d'un impératif national ou culturel, d'autres où elle est menacée ou quasi proscrite, d'autres enfin où entre le phénomène de la sécularisation et un certain "retour du sacré".

Reconnaître la vérité du fait religieux que l'on étudie n'est pas prendre position en faveur de la croyance, mais refuser de se prononcer, de l'extérieur, sur la validité de ce fait.

Considérer la positivité irrécusable du fait religieux, c'est alors s'interroger sur ce qui le rend possible, et nécessaire, à un certain type d'humanité.

Ce point retenu, nous n'avons pas à nous situer vis à vis de telle ou telle religion.

Traiter non du religieux, mais du Fait religieux oblige à se tenir résolument hors de toute religion.

Le religieux s'intériorise et s'extériorise, il s'individualise et se socialise. Mais il ne se généralise pas.

Rien n'est plus suspect que ces grandes catégories transversales - mythe rites sacrifices prières etc. - destinées à ramener toutes les manifestations " religieuses " sous le concept unique de religion.

Leur objet "positif" n'est pas exactement délimité.

Mais il faut s'y faire, avoir la prudence de ne pas trop vite circonscrire, qualifier, abstraire.

Existe un ordre propre du religieux que chacun perçoit et nomme à sa façon - sacré, transcendant, surnaturel, spirituel, - sans qu'aucun accord se laisse même entrevoir sur sa nature et son étendue.

Nous sommes ici " victimes " de notre civilisation moderne et occidentale.

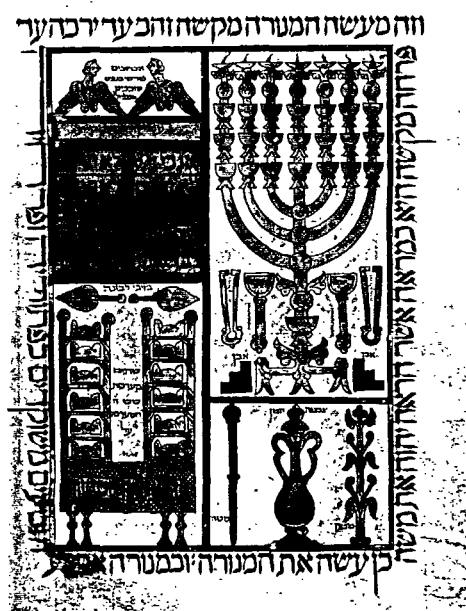
Au prix d'une lutte difficile, nous croyons avoir séparé le séculier et le religieux, arraché le profane au sacré et cantonné celui-ci dans sa sphère, réduit le monde à lui-même, c'est-à-dire à son évidence sensible et vérifiable.

Tout débat montre la complexité de ces évidences, : le mouton du boucher et le couteau de table sont des réalités profanes, mais le mouton et le couteau du sacrifice ou le pain et le vin de la messe?

Dans notre société laïcisée, tout peut donner matière à une expression ou à une manifestation religieuse, et il suffira d'un relais médiatique, voire d'une instance officielle, pour lui donner un caractère public.

L'architecte doit se situer à la convergence de discours et de théories religieuses, de discours et de théories philosophiques.

L'architecte ne peut avoir la prétention d'intégrer ou de développer ces approches mais se doit de ce nourrir de celle-ci.



Bible perpignan, 1299

Une réflexion pourrait être développée autour de la nature du lieu culturel.

Doit-il être singulier, et le symbole d'une religion, d'une pratique religieuse ou pourrait-il être un lieu singulier et symbolique pour une pratique œcuménique ?

Un architecte doit-il faire abstraction de sa propre religion, (ou athée) pour concevoir un lieu de culte qui ne serait pas en harmonie avec ses propres croyances ?

Dans les différentes religions les programmes fonctionnels, la symbolique développent-ils des espaces similaires ?

Une religion est toujours attachée à une civilisation à une société :

- Quels liens existent-ils entre une culture et une religion ?
- Pour cette étude, faut-il dissocier la culture Juive et la religion Juive ?

Une architecture religieuse, qualifiée de remarquable, donne t-elle de bons croyants ?

Faut-il retenir des modèles, des règles de compositions, des règles d'organisations spatiales, fonctionnelles qui tendraient à créer une sacralisation de l'Espace ?

A partir de ces interrogations majeures, l'architecte devra obligatoirement répondre au attentes des demandeurs exprimées comme l'énoncé de besoins ou un programme.

L'architecte doit rester vigilant, pour ne pas " croire " que la réponse, aussi sophistiquée soit-elle, peut être considérée comme une " bonne et juste " réponse aux interrogations.

Ces interrogations conduisent à une question majeure : " Faut-il croire pour concevoir ? "



Calendrier écrit en colonnes, placé sous des arcs polylobés Bible , vers 1310

Faut-il croire pour concevoir ?

Ne pas croire est une croyance !

Cette réflexion est une approche modeste. La caractéristique universelle de la question est développée dans les domaines philosophiques.

L'approche proposée dans ce mémoire n'entend pas engager un débat purement philosophique, elle pose les jalons d'une réflexion.

Cette question peut s'énoncer sous d'autres formes comme : il faut croire pour concevoir.

Le glissement de sens existe.

Révélation de l'emploi de deux verbes, croire et concevoir, qui ont un écho apparemment identique.

La démarche humaine, la Quête de l'homme est de croire.

Pour croire, il faut se construire soi-même.

Le titre du mémoire met ces deux verbes en relief sous forme interrogative.

Viennent à l'esprit, dans l'espace développé par ces deux verbes des résonances, des évocations aussi fortes que " Au commencement était le Verbe ".

Le Verbe, dans la langue française, donne le sens.

Une approche plus particulière permet de déceler, par le jeu du langage même, que les deux verbes sont composés des mêmes lettres.

Dans ce jeu des lettres, quand on écrit concevoir, à l'intérieur, on écrit croire.

Qui a créé le langage ? Les hommes pour se fabriquer.

Un verbe, c'est une action de faire, de faisabilité, pour être plus prosaïque, si on ne fait pas, on ne vit pas !

Le verbe " croire " ne doit pas, dans ce propos, se limiter au champ religieux.

Il ne s'agit pas d'engager un débat pour pouvoir mieux définir sa propre position : être athée, refusant toute idée que peut exister un Etre supérieur auquel on se réfère, être agnostique, refusant le système même de croyance à un dogme.

Dans la langue française, la construction d'une phrase dépend bien d'une réalité.

Un aspect abstrait : Croire, et un aspect concret : Concevoir.

La démarche de l'architecte reprend ces deux aspects : aller de l'abstrait au concret.

" Il y a cet emploi extraordinaire du mot " croire ". On parle de croire et, dans le même temps, on n'emploie pas " croire " comme on le fait ordinairement. (Dans l'usage normal), il se pourrait que vous disiez : " Vous croyez seulement – Bon... " Ici le mot est employé d'une façon complètement différente ; d'un autre côté son emploi n'est pas le même que celui que nous faisons, en général, du mot " savoir ".

Si je me souviens, même vaguement, de ce qu'on m'a appris de Dieu, je peux éventuellement dire : " Quoi que ce soit que croire en Dieu, il n'est pas possible que cela revienne à croire à quelque chose que nous puissions expérimenter ou pour quoi nous puissions trouver des procédés d'expérimentation. " Il se pourrait que vous disiez : " C'est complètement faux, car il y a des gens qui disent croire sur preuves ou croire par suite d'expériences religieuses. " Je répondrais : " Le seul fait qu'on me dise que ces gens croient sur preuves ne m'en apprend pas assez pour me permettre de savoir à ce stade si oui ou non je puis dire d'une phrase " Dieu existe " que la preuve que vous apportez et non-satisfaisante ou non-suffisante. "

Ludwig Wittgenstein, Leçons et Conversations p.117

Le sujet pose une question à laquelle il ne saurait y avoir de réponse.

Je ne fais pas un mémoire et un projet à la fois réflexif et constructif pour répondre à une question.

Vouloir répondre, serait arrêter de croire, arrêter de concevoir.

Par extension de sens cela pourrait conduire à arrêter d'être architecte !

Je ne veux pas imposer de réponse, pour pouvoir proposer une architecture non dogmatique, pour pouvoir proposer une architecture qui n'interdirait pas à celui qui ne croit pas de concevoir.

La question doit rester ouverte.

" Faut-il ?", pourrait être remplacé par " Doit-on croire pour concevoir ?", " Peut-on croire pour concevoir ? ".

Le sujet met ici en place des verbes d'intention (falloir, devoir, pouvoir).

On pourrait affirmer que la question n'est pas bien posée : ce n'est pas " Faut-il croire ?", c'est " Doit-on croire ?" !

Définir syntaxiquement la question, qui est très alléchante, très intéressante ne suffit pas pour en définir la finalité, le sous titre : " Un lieu culturel et culturel juif à Marseille " joue ce rôle.

Ce sous titre indique où l'on va.

La seule réponse envisageable est le Projet proposé ! Elle est tangible et non définitive, le projet ne prétend pas résoudre la question, il est une réponse possible.

Le projet est un lieu cultuel et culturel juif à Marseille, non pas pour faire de l'architecture, un simple projet intellectuel, mais bien un projet de vie.

Cette question " Faut-il croire pour concevoir ? " pourrait se poser de la même façon pour les adeptes : " Faut-il que je crois à quelque chose pour concevoir ma vie ? ".

Peut être que l'architecture a un rôle dans la recherche de ce questionnement, au travers de son propre vocabulaire comme la lumière, la résonance d'un lieu en rapport avec la fragilité de la croyance, la fondation des croyances, etc...

Cette question du " Faut-il croire pour concevoir ? " aurait pu être posée pour un lieu de culte Musulman, Catholique, Bouddhiste ou Zen.

La démarche de l'architecte, est une démarche œcuménique. Elle ne dépend d'aucune religion.

La problématique reste au niveau de la question, l'architecte, lui, croit peut-être, à son métier, à sa place dans la création d'un édifice qui va durer.

Une architecture est pérenne, c'est à priori construit pour durer.

Le temps et la pratique des lieux transforment l'architecture comme la démarche de l'homme face à la croyance.

Mais la croyance, pour un individu, va folâtrer, il va y avoir le doute, donc la question du sujet s'adresse d'abord à un bâtisseur, au sens tour de " Babel ", mais en même temps pour des personnes qui sont en construction aussi d'un devenir cultuel et culturelle.

Cette démarche œcuménique suscite une autre question : un architecte a-t-il besoin, pour construire un édifice religieux, de se pencher sur la culture qu'il veut " illustrer " ?

Cette conception fonctionne souvent par des analogies qui conduisent à une fausse typologie, car il y avait, à la base, un faux questionnement.

De façon outrecuidante, une nouvelle question pourrait être posée : est-ce que le projet, sans sous-titre, parlerait aux différentes religions ? Les pratiquants, les fidèles trouveraient peut-être, pour chacun, des connotations qu'ils feront-leur.

On parle alors plus de sacralisation, que d'une symbolique forte qui permet d'identifier le lieu sans questionnement, la croix pour l'église, l'étoile de David pour la synagogue.

Beaucoup de lieux, d'espaces, où se passent des événements exceptionnels, mettent en jeu la lumière qui permet de révéler ces espaces de façon significative.

Ce n'est pas que pour la religion judaïque que l'on traite celle-ci.

Ne pourrait-on penser que l'architecture est elle-même une sacralisation de la lumière, des surfaces, des espaces ?

On ne parle plus de croyance mais bien de sacralisation.

Sans faire de digression, il apparaît important de mieux cerner la définition d'un espace sacré par rapport à la problématique développée.

L'espace sacré est l'endroit où la communication est possible entre ce monde-ci et l'autre monde, d'en haut ou d'en bas, le monde des Dieux ou le monde des morts.

Assez tôt s'est imposée l'image des trois zones cosmiques: Ciel, Terre, région souterraine, la communication entre ces trois zones implique une rupture de niveau.

Le sacré est un besoin fondamental de l'homme.

Qu'on le veuille ou non, le sacré s'exprime à travers la vie et s'explique par la mort.

C'est une valeur qui échappe à l'utilisation fonctionnelle.

En d'autres termes, dans l'espace sacré d'un temple, est rendu possible le passage d'un niveau à l'autre, par l'espace construit et par l'espace de la liturgie.

Cette " recherche d'architecture " est obligatoirement en résonance avec le sens du sacré, avec les valeurs spirituelles que chacun de nous trouve ou recherche.

On connaît les essais réalisés au Plateau d'Assyze par exemple.

Le projet engagé se distingue de cette approche.

L'intention n'est pas de créer ce type d'espace, mais au contraire de problématiser la sacralisation d'un lieu d'une autre manière, à travers le culte et la culture Juive.

Dans l'évolution du lieu de culte juif, la symbolique répond à une quête d'identité et de reconnaissance de la religion par rapport aux autres cultes.

S'il fallait croire dans l'architecture c'est certainement dans sa fonction sacralisatrice.

Dans la problématique, il y a un côté rationnelle, le travail d'une pensée qui devient " édification ", et, dans un deuxième temps on a comme une transcendance qui se conjugue avec la présence de la matière construite.

Le couvent dominicain Sainte Marie de la Tourette de Le Corbusier, sa crypte, son église, sont des espaces qui permettent même à une personne extérieure, croyante ou non croyante d'être dans un état de transcendance.

Le Corbusier parlait de l'espace indicible et ineffable (qui ne peut pas être décrit et qui ne peut pas être évoqué avec des mots).

Ces termes ont été employés maintes fois mais ne peuvent à eux seuls déterminer ou expliciter ces espaces car ils dépendent aussi de l'attitude du " visiteur ".

Pour redonner un sens à ces espaces, pour trop souvent essayer de raisonner ces espaces on procède par collage de mots, qui cernent «quelque chose» qui n'est pas seulement de l'ordre du religieux.

Les sentiments ressentis dans ce lieu sont propres à chacun d'entre nous. Il est difficile de décrire celui-ci par une série de mots, qui ne sauraient transcrire quelque chose d'intranscriptible.

" Ce n'est pas la passion qui détruit l'œuvre d'art, c'est la volonté de prouver. "
A. Malraux

La Cathédrale d'Evry de Mario Botta n'a, en rien, la forme d'une cathédrale, la symbolique «classique» de la Cathédrale n'est pas visible, mais elle est puissamment plus Cathédrale que beaucoup d'églises construites après Vatican II, où l'on a essayé de faire par la volumétrie, une spatialisation que l'on croit symbolique, et du moment qu'elle est symbolique on croit qu'il y a sacralisation.

La différence, entre la raison et l'esprit est éclatante!

La Raison serait du côté du constructeur, l'architecte, et l'Esprit c'est la transcendance de la raison, elle la dépasse.

Comment, dans l'acte de concevoir peut-on ou doit-on réconcilier les deux ?

Dans ce projet, il faut que les personnes qui vont " l'habiter ", qui vont le traverser, passent par la raison et la transcendance, et trouvent un esprit, une " âme ", le souffle.

Ces réflexions confirment qu'on ne peut se limiter à une réponse pour une expression judaïque.

Le projet s'inscrit dans la religion judaïque, mais il est d'abord un projet, un programme humaniste (pour l'Homme).

Le projet proposé n'a pas pour autant la prétention d'être un modèle universel. Mais le travail de conception ne peut éviter ces chemins.

André Malraux stigmatisait cette recherche dans son ouvrage «La métamorphose des dieux» : «la pierre respire l'âme intemporelle...»

On ne voit pas la pierre, la pierre (des cathédrales romanes) n'est pas la pierre de l'architecte mais c'est la pierre philosophale, religieuse, édifiatrice (dans le sens élever, qui a une âme). Les pierres pensent.

" ...Ou encore, pour revenir sur une image récente, le souvenir, où dans le calme d'un dimanche matin, à l'église romane saint Nicolas de Giornico, un homme distingué, silencieux, bien élevé, accompagné de sa petite fille qui sautillait de ça et de là, entra dans la pénombre de l'église.

Il tira de son étui une trompette pour jouer des notes qui emplirent l'église, se répétèrent le long de la nef, vers le haut de l'abside et vers le bas, puis vers la crypte.

Et ensuite, comme dans un rêve, il repartit silencieux, heureux, parce qu'alors, dans le profond silence, les pierres millénaires priaient. "

Extrait du texte Prière de Pierre de Mario Botta.

L'analogie avec le texte de Malraux est nette, les pierres pensent, on leurs avait rendu l'âme, prises dans la nature donc issues de la création divine, pour être sorties de leur milieu (transcendance), et elles ont trouvé leur place dans l'édifice de la raison, de l'esprit.

La réponse architecturale, à cette problématique n'est pas un projet, ni un programme.

Cette architecture est faite pour durer, la construction du Projet est terminée, ce n'est plus un projet mais une réalisation.

La construction va devenir, par l'occupation du lieu, sa pratique une architecture, elle va vivre.

Ce lieu est un lieu où il y a une recherche de la croyance individuelle, dans une conception religieuse commune.

Est-ce qu'une architecture est capable de répondre à celui qui individuellement rentre dans la synagogue, et qui appartient à une croyance collective ?

Dans certaines architectures, comme au couvent Sainte Marie de la Tourette, de multiples lieux permettent de se retrouver dans son espace individuel de croyance. Quand la communauté, ou la collectivité est très présente, ces lieux privilégiés pour l'individu ne sont pas chahutés.

L'architecture accompagne l'individu, elle l'enveloppe, elle peut être un " chemin " possible pour cette recherche individuelle que d'aucun appelle Révélation.

Paul Claudel un 25 décembre 1886, derrière un pilier de Notre Dame de Paris, a la révélation, et devient catholique.

Est-ce que le lieu, va être un lieu de révélation ?

Le mécréant, au sortir de ce lieu, ne va-t-il pas se poser la question : Je ne suis pas entré et sorti de ce lieu dans le même état d'esprit !

La bonne architecture fait-elle de bon croyant ?

Faut-il croire pour concevoir ma vie ? L'individu se repositionne par rapport à ce qu'il voit défiler au quotidien, avec ses assurances, ses principes, et d'un seul coup parce qu'il y a un lieu privilégié, cela l'oblige à se questionner.

L'architecture proposée doit faire entendre la réalité d'une croyance.

Faire entendre par les moyens techniques, faire entendre leur réalité, tout ceci est spirituel mais en réalité très réelle.

Faut-il croire pour concevoir ma vie ? Le Corbusier n'était pas un catholique, les Dominicains l'ont choisi pour édifier leur Couvent.

On ne fait pas un projet pour que les gens soient " illuminés " mais pour qu'il y aient un retour à des questions essentielles.

Le projet engage, sans prétention, un parcours entre une réflexion d'ordre métaphysique et la question de la réalité (architecturale).

Ce travail n'est pas d'ordre théologique, et ne peut s'abandonner à l'aliénation des croyances, ce qui conduirait à une illustration du premier degré : l'Exode évoque la tente qui protège l'Arche d'alliance, donc le bâtiment doit avoir une forme de tente.

Ce serait faire fausse route que de vouloir illustrer par une fausse symbolique, que l'on croit réelle parce que ces questions ne sont pas posées.

" Faut-il croire pour concevoir ? "

Voir est propre à chacun d'entre nous cela fait appelle à notre propre culture, mais quelqu'un avec une culture différente, ne voit pas forcément la même chose.

L'enjeu d'un lieu de culte est de faire voir au plus grand nombre, les sens du lieu (les significations du lieu).

«Il faut toujours dire ce que l'on voit, surtout, il faut toujours, ce qui est plus difficile, voir ce que l'on voit»

Charles PEGUY

Etre architecte, ce n'est pas être en dévotion.

Son attitude est plutôt la mise en raison de ce qu'il veut exprimer.

Cette mise en raison de ce que l'architecte veut exprimer est du niveau de la mission. L'architecte n'est pas un " artiste " il est avant tout un " artisan " qui a une mission.

Le Corbusier, Matisse, architecture et peinture, pour une même mission : les couvents des sœurs et frères dominicains font preuve d'un acte de création.

Picasso reprochait à Matisse de travailler pour le " chemin de croix " de la chapelle de Vence, affirmant qu'on ne peut concevoir un lieu comme l'église sans être croyant. Matisse de répondre qu'il croit dans l'acte de création.

L'architecte construit son espace, comme il aimerait en visiter un, entre en jeu sa propre culture, sa personne.

Il fait ce qu'il fait car c'est un individu qui croit en certaines choses, et qui ne croit pas en d'autres.

Déclaration L-C.

Un homme qui recherche l'harmonie a le sens du sacré. Il est des choses qui on n'a pas le droit de violer: le secret qui est en chaque être — ce grand vide illimité où l'on peut loger ou ne pas loger sa propre notion du sacré — individuelle, totalement individuelle. Cela s'appelle aussi la conscience et c'est cet outil de mesure des responsabilités ou des effusions étendu du saisissable à l'insaisissable. La journée a 24 heures. La vie a aussi son entrée et sa sortie. Un délai est à disposition, un temps. Chacun est à l'intérieur de sa peau, dans le sac de sa peau.....

Le Corbusier

CITATION DE LE CORBUSIER

L'EXODE

L'EXODE

EXTRAIT DE
LA BIBLE
L'ANCIEN TESTAMENT
LE PENTATEUQUE
L'EXODE

Traduction de la Bible de Jérusalem.

LE TABLEAU DE L'ARCHE
 LE TABLEAU DE L'ARCHE

23 Tu feras une table en bois d'acacia, longue de deux coudées, large d'une coudée et haute d'une coudée et demie. (24) Tu la plaqueras d'or pur et tu l'entoureras d'une moulture en or. (25) Tu l'encadreras avec des entretoises d'un palme et tu mettras une moulture en or autour des entretoises. (26) Tu feras quatre anneaux d'or et tu placeras les anneaux aux quatre coins de ses quatre pieds. (27) Tout près des entretoises seront fixés les anneaux, pour loger les bancs servant à lever la table. (28) Tu feras les barres en bois d'acacia, tu les plaqueras d'or et elles serviront à lever la table. (29) Tu feras des plats, des gobelets, des timbales et des bols, avec lesquels on verse

LA TABLE DU PAIN D'OFFRANDE

10 Tu feras une table en bois d'acacia, longue de deux coudées, large d'une coudée et haute d'une coudée et demie. Tu la plaqueras d'or pur et tu l'entoureras d'une moulture en or. Tu feras quatre anneaux d'or et tu placeras les anneaux aux quatre coins de ses quatre pieds. Tu feras des entretoises en bois d'acacia et tu les plaqueras d'or. Tu mettras une moulture en or autour des entretoises. Tu feras quatre anneaux d'or et tu placeras les anneaux aux quatre coins de ses quatre pieds. Tu feras des barres en bois d'acacia et tu les plaqueras d'or. Elles serviront à lever la table. Tu feras des plats, des gobelets, des timbales et des bols, avec lesquels on verse

Plus tu feras un propitiatoire en or pur, long de deux coudées et large d'une coudée et demie. Tu le feras d'or pur et tu l'entoureras d'une moulture en or. Tu feras deux anneaux d'or et tu les placeras aux deux extrémités du propitiatoire. Tu feras deux anneaux d'or et tu les placeras aux deux extrémités du propitiatoire. Tu feras deux anneaux d'or et tu les placeras aux deux extrémités du propitiatoire.

Les deux anneaux de l'or pur dans saite, vers le haut, pour protéger le propitiatoire de leurs ailes, ils seront face à face et ils regarderont vers le propitiatoire. Tu placeras le propitiatoire au-dessus de l'arche et dans l'arche tu placeras la charte que je te donnerai. Tu la jetteras en l'air et du haut du propitiatoire, d'en haut, les deux chérubins s'élèveront sur l'arche et la charte que je te donnerai sera au-dessus d'eux.

LA TABLE DU PAIN D'OFFRANDE

Plus tu feras une table en bois d'acacia, longue de deux coudées, large d'une coudée et haute d'une coudée et demie. (24) Tu la plaqueras d'or pur et tu l'entoureras d'une moulture en or. (25) Tu l'encadreras avec des entretoises d'un palme et tu mettras une moulture en or autour des entretoises. (26) Tu feras quatre anneaux d'or et tu placeras les anneaux aux quatre coins de ses quatre pieds. (27) Tout près des entretoises seront fixés les anneaux, pour loger les bancs servant à lever la table. (28) Tu feras les barres en bois d'acacia, tu les plaqueras d'or et elles serviront à lever la table. (29) Tu feras des plats, des gobelets, des timbales et des bols, avec lesquels on verse

LE TABLEAU DU PROPITIATOIRE

CHAPITRE XXXV. — LES ARTIFICES

Et tu feras un tableau en bois d'acacia, long de deux coudées, large d'une coudée haute d'une coudée et demie. (24) Tu le plaqueras d'or pur et tu l'entoureras d'une moulture en or. (25) Tu l'encadreras avec des entretoises d'un palme et tu mettras une moulture en or autour des entretoises. (26) Tu lui feras quatre anneaux d'or et tu placeras les anneaux aux quatre coins de ses quatre pieds. (27) Tout près des entretoises seront fixés les anneaux pour loger les bancs servant à lever la table. (28) Tu feras les barres en bois d'acacia, tu les plaqueras d'or et elles serviront à lever la table. (29) Tu lui feras des plats, des gobelets, des timbales et des bols, avec lesquels on verse.

LE TABLEAU DU PROPITIATOIRE

Tu feras un tableau en bois d'acacia, long de deux coudées, large d'une coudée et demie. Tu le plaqueras d'or pur et tu l'entoureras d'une moulture en or. Tu l'encadreras avec des entretoises d'un palme et tu mettras une moulture en or autour des entretoises. Tu lui feras quatre anneaux d'or et tu placeras les anneaux aux quatre coins de ses quatre pieds. Tout près des entretoises seront fixés les anneaux pour loger les bancs servant à lever la table. Tu feras les barres en bois d'acacia, tu les plaqueras d'or et elles serviront à lever la table. Tu lui feras des plats, des gobelets, des timbales et des bols, avec lesquels on verse.

Plus tard, tu feras un propitiatoire en or pur, long de deux coudées, large d'une coudée et demie. Tu le plaqueras d'or pur et tu l'entoureras d'une moulture en or. Tu l'encadreras avec des entretoises d'un palme et tu mettras une moulture en or autour des entretoises. Tu lui feras quatre anneaux d'or et tu placeras les anneaux aux quatre coins de ses quatre pieds. Tout près des entretoises seront fixés les anneaux pour loger les bancs servant à lever la table. Tu feras les barres en bois d'acacia, tu les plaqueras d'or et elles serviront à lever la table. Tu lui feras des plats, des gobelets, des timbales et des bols, avec lesquels on verse.

Les cherubins de l'orient et leurs ailes vers le haut, pour protéger le propitiatoire de leur aile, ils seront face à face et ils regarderont vers le propitiatoire. Tu placeras le propitiatoire au-dessus de l'arche et dans l'arche tu placeras la charte que je te donnerai. Et je te rencontrerai en du haut du propitiatoire, d'entre les deux cherubins, et je te parlerai de la charte que je te donnerai. Tu placeras la charte au-dessus du propitiatoire, au-dessus de l'arche.

LA TABLE DU PAIN D'OFFRANDE

Plus tard, tu feras une table en bois d'acacia, longue de deux coudées, large d'une coudée, haute d'une coudée et demie. (24) Tu la plaqueras d'or pur et tu l'entoureras d'une moulture en or. (25) Tu l'encadreras avec des entretoises d'un palme et tu mettras une moulture en or autour des entretoises. (26) Tu lui feras quatre anneaux d'or et tu placeras les anneaux aux quatre coins de ses quatre pieds. (27) Tout près des entretoises seront fixés les anneaux pour loger les bancs servant à lever la table. (28) Tu feras les barres en bois d'acacia, tu les plaqueras d'or et elles serviront à lever la table. (29) Tu lui feras des plats, des gobelets, des timbales et des bols, avec lesquels on verse.

des thibarnon et des thibarnon que les sears (30) Et tu placeras sur le devant les thibarnon de la tente devant moi.

14 MANDELIERA CHANDELIERAS

Pour le mandelier et la chandelière tu feras une barre d'or pur de deux coudées de long et six doigts de large (31) Tu feras six branches d'or pur qui sortent du corps de la barre (32) Les branches seront toutes de même longueur, trois branches sur le mandelier et trois branches sur la chandelière (33) Sur le mandelier trois coupes d'or pur de mandel avec trois anneaux d'or pur à l'extrémité de chaque branche et sur la chandelière avec un bouton d'or pur à l'extrémité de chaque branche et sur les chandeliers (34) Sur le mandelier trois coupes d'or pur de mandel avec boutons d'or pur et sur la chandelière avec boutons d'or pur (35) Un bouton sur les deux anneaux de branches issues du mandelier un bouton sous les deux branches sur les anneaux de la chandelière et un bouton sous les deux autres branches (36) Sur le mandelier trois coupes d'or pur de mandel qui sortent du mandelier (37) Six boutons d'or pur de mandel et six coupes d'or pur de mandel sur la barre d'or pur (38) Les anneaux de la barre d'or pur (39) Les anneaux de la barre d'or pur (40) Les anneaux de la barre d'or pur (41) Les anneaux de la barre d'or pur (42) Les anneaux de la barre d'or pur (43) Les anneaux de la barre d'or pur (44) Les anneaux de la barre d'or pur (45) Les anneaux de la barre d'or pur (46) Les anneaux de la barre d'or pur (47) Les anneaux de la barre d'or pur (48) Les anneaux de la barre d'or pur (49) Les anneaux de la barre d'or pur (50) Les anneaux de la barre d'or pur

17. UN TENTE EN TOILE DE TAPISSERIE

26 (1) Tu feras cinq tapisseries avec dix tapisseries de lin et trois tapisseries de poil de chèvre pour former une tente par-dessus la demeure. Tu feras onze (2) longueur d'une tapisserie 30 coudées. Largeur d'une tapisserie quatre coudées. Memes dimensions pour toutes les tapisseries (3) cinq tapisseries seront assemblées l'une à l'autre et les deux autres seront assemblées l'une à l'autre (4) Tu feras des lacis de poignons violets au bord de la première tapisserie à l'extrémité de l'assemblage de la tapisserie de même au bord de la dernière tapisserie du même assemblage (5) Tu feras 50 lacis à la première tapisserie et 50 lacis à l'extrémité de la tapisserie du deuxième assemblage. Les lacis se correspondent l'un à l'autre (6) Tu feras 50 agrafes en or et tu assembleras les tapisseries l'une à l'autre par les agrafes et ainsi de même sera d'un seul tenant (7) Tu feras des tapisseries en poil de chèvre pour former une tente par-dessus la demeure. Tu feras onze (8) longueur d'une tapisserie 30 coudées. Largeur d'une tapisserie quatre coudées. Memes dimensions pour les onze tapisseries (9) Tu assembleras cinq tapisseries à part puis six tapisseries à part et tu placeras la sixième tapisserie sur le devant de la tente (10) Tu feras 50 lacis au bord d'une première tapisserie de l'assemblage et 50 lacis au bord de la même tapisserie du deuxième assemblage (11) Tu feras 50 agrafes de bronze et tu introduiras les agrafes dans les lacis pour assembler la tente d'un seul tenant (12) Les tapisseries de la tente auront un excédent qui retombera librement. Une moitié de tapisserie en excédent retombera librement sur l'arrière de la demeure (13) et dans le sens de la longueur des tapisseries de la tente, une coudée en excédent de chaque côté retombera librement sur les côtés de la demeure de part et d'autre pour la recouvrir (14) Et tu feras pour la tente une couverture en peaux de bœufs teintés en rouge et une couverture en peaux de bœufs par-dessus

Prends les pierres de la chalcétre. Or, pour qu'il y en ait six dans la main de celui qui les porte, et qu'il en ait six dans la main de celui qui les porte, et qu'il en ait six dans la main de celui qui les porte. (11) Tu graveras sur elles les noms des fils d'Israël, selon l'ordre de leur naissance. (12) Tu graveras les deux pierres aux noms des fils d'Israël à la façon du ciseleur de pierres, comme la gravure d'un sceau, tu les sertiras et les enchasseras dans l'or. (13) Tu mettras les deux pierres aux bretelles de l'éphod, ces pierres qui sont un

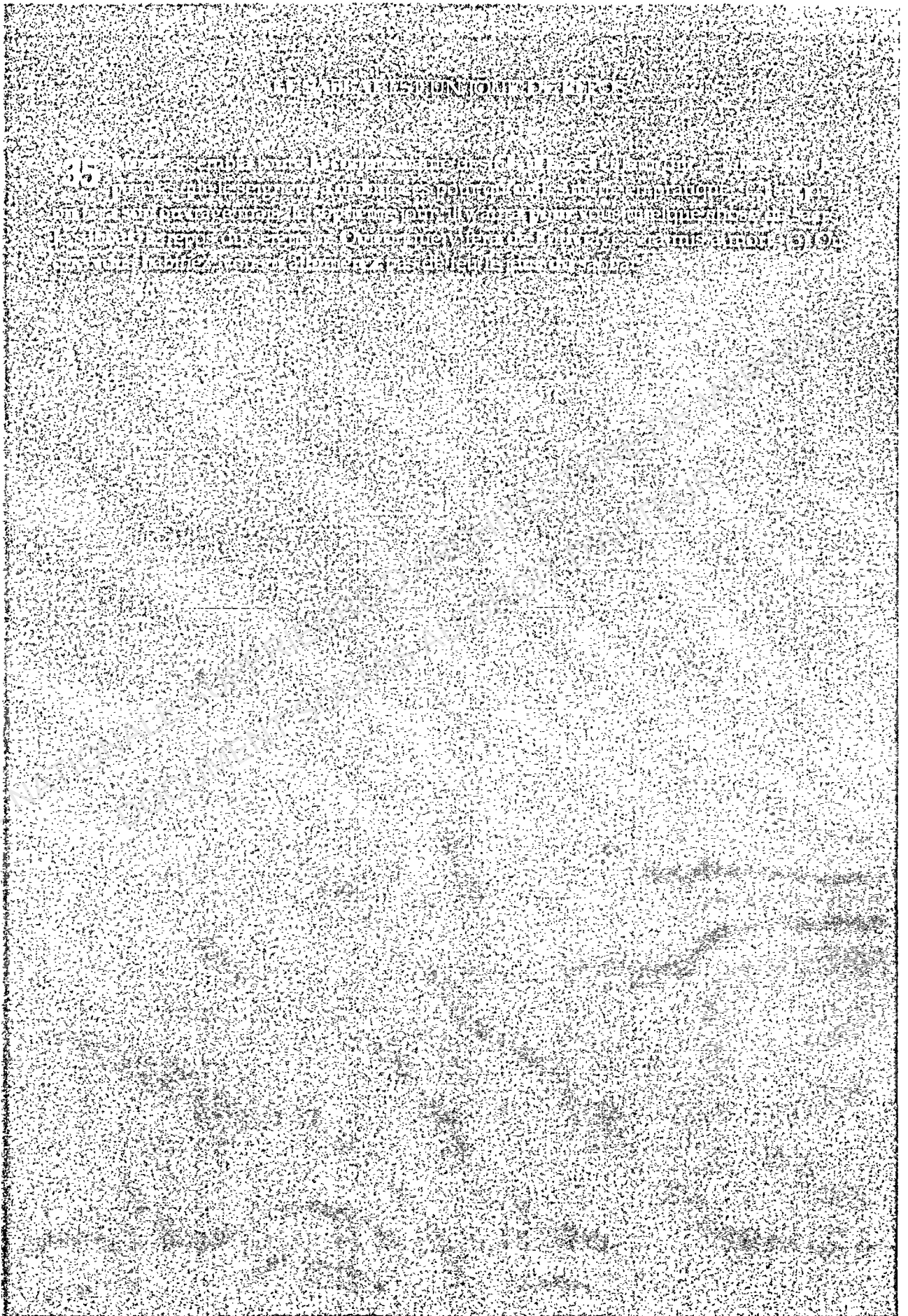
LES HEBREUX (EXODUS 28:1-17)

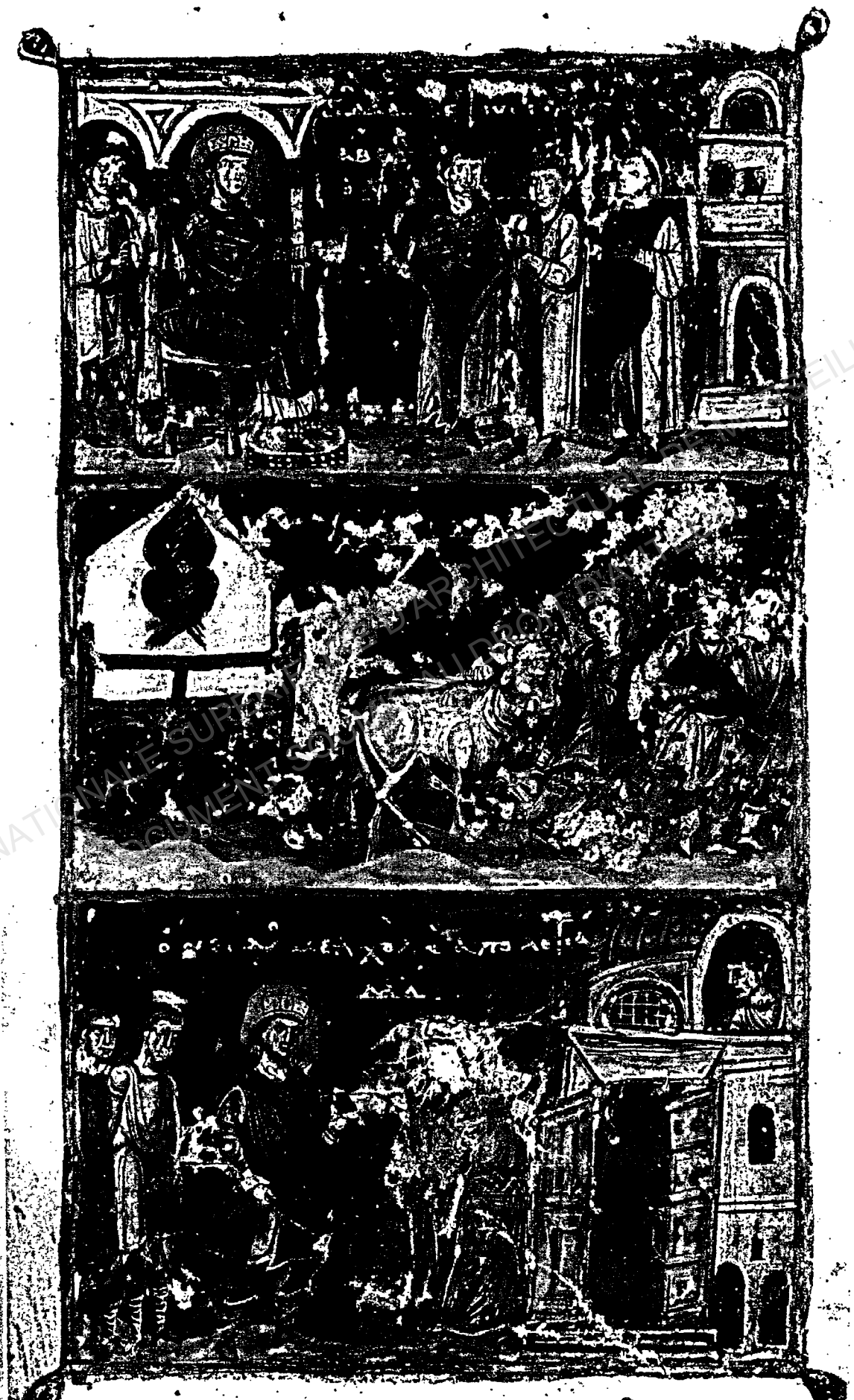
Tu prendras aussi des pierres de chalcétre et tu graveras sur elles les noms des fils d'Israël. (14) Tu les serviras et tu les enchasseras dans l'or. (15) Tu mettras les deux pierres aux bretelles de l'éphod, ces pierres qui sont un

LES HEBREUX (EXODUS 28:17-31)

28 (1) Prends aussi près de toi ton frère Aaron et ses fils avec lui du milieu des fils d'Israël, pour qu'il y en ait mon sacerdoce. Aaron, Nadab et Abihon, Eleazar et Itamar, fils d'Aaron. (2) Tuteras pour ton frère Aaron des vêtements sacrés, en signe de gloire et de majesté. (3) Tu te parleras à tous les sages que j'ai remplis d'un esprit de sagesse et tu leur diras de faire les vêtements d'Aaron pour qu'il soit consacré et qu'il exerce mon sacerdoce. (4) Voici les vêtements qu'ils feront : pectoral, éphod, robe, tunique, brode, turban, ceinture. Ils feront donc des vêtements sacrés pour ton frère Aaron et pour ses fils, pour qu'il exerce mon sacerdoce. (5) Ils utiliseront l'or, la pourpre violette, la pourpre rouge, le cramoisi et le lin. (6) Ils feront l'éphod en or, pourpre violette et pourpre rouge, cramoisi éclatant et lin, retors, travail d'artiste. (7) Il y aura pour le fixer deux bretelles de fixation à ses deux extrémités. (8) L'écharpe de l'éphod, celle qui est dessus, sera de travail identique en or, pourpre violette, pourpre rouge, cramoisi éclatant et lin, retors. (9) Tu prendras deux pierres de bysso et tu graveras sur elles les noms des fils d'Israël. (10) Six de leurs noms sur la première pierre et les six noms qui restent sur la deuxième pierre, selon l'ordre de leur naissance. (11) Tu graveras les deux pierres aux noms des fils d'Israël à la façon du ciseleur de pierres, comme la gravure d'un sceau, tu les sertiras et les enchasseras dans l'or. (12) Tu mettras les deux pierres aux bretelles de l'éphod, ces pierres qui sont un

ECOLE





Apprendre à connaître les espaces de la Synagogue, c'est apprendre à situer ses propres idées, ses images dans un contexte historique.

Apprendre à comprendre le contexte historique permet, au niveau du projet d'engager une réflexion plus solide, où le rapport au symbolique, par exemple, n'est plus limité à des " collages " de références.

UN SANCTUAIRE INCONNU

Fascinante et mystérieuse pour le non juif, la synagogue devient l'image même du judaïsme et cristallise parfois les haines.

Pour le juif, elle demeure un lieu d'identité et un lien communautaire qui peut servir, dans un contexte socio-politique où le judaïsme se réduit à une dimension confessionnelle, de refuge à la culture juive.

Ainsi, richesses artistiques ou beautés architecturales ne sauraient seules à révéler le sens de ces monuments élevés pour affirmer une foi et une identité.

Traditionnellement, le judaïsme attache peu d'importance au lieu de culte ; mais durant le XIX siècle il tentera de créer un type d'édifice qui concilie la Loi ancestrale et les valeurs esthétiques ambiantes.



Hechal synagogue de bordeaux

Institution centrale depuis l'Antiquité – depuis la destruction du temple de Jérusalem par Nabuchodonosor en 586 avant J-C. la synagogue reflète une évolution essentielle du judaïsme .

En effet, le culte de l'ancien Israël reposait à la fois sur des sacrifices et sur un rituel conçu pour un Temple qui avait la double fonction de centre religieux unique et de symbole de la souveraineté nationale.

Avec la synagogue, née sans doute durant l'exil de Babylone (VI siècle avant J.-C.), se substituent aux sacrifices la lecture des textes bibliques s'y rapportant et la prière collective. «Nous voulons remplacer les taureaux par cette promesse de nos lèvres»(Osée, 14, 3).

Un personnel attaché au temple, les lévites et les prêtres (cohanim), assument les fonctions religieuses, tandis que dans la synagogue tous les juifs, qui sont un " peuple de prêtres ", remplissent la fonction sacerdotale.

Le rabbin est surtout un " sage " dont le rôle est l'étude et l'enseignement ; quand au chantre (hazan), il est là pour rendre le culte plus solennel grâce à ses connaissances musicales. Au cours des âges, bien d'autres fonctions, sociales, administratives, voire policières, se sont attachées à ce lieu.

Avec l'émancipation, 1791, les communautés feront de la synagogue un symbole de leur " régénération " et de leur désir d'insertion dans la cité.

La synagogue a connu en France en temps de splendeur, entre la fin du XVIII^e siècle où se construisent quelques lieux de culte somptueux, mais à peu près invisibles de l'extérieur, et l'entre deux guerres, période durant laquelle sa fonction évolue pour, de lieu presque exclusivement religieux, redevenir centre communautaire polyvalent.

Monumentales, les synagogues de cette époque attestent un moment de spiritualité et de la culture juive ; le judaïsme s'ouvre à la modernité, sous l'effet d'un changement de statut et d'un bouleversement des mentalités.

Ces temples sont le produit d'un curieux mélange de fondements juifs et d'éléments de la modernité occidentale, fortement empreinte de christianisme.

Cette modernisation se fait paradoxalement en recourant à l'archéologie et à des réminiscences du Temple de Salomon, seule référence disponible pour les architectes, et rappel valorisant du génie juif.

Avec le XIX^e siècle, la simplicité traditionnelle et le refus du faste sont abandonnés et l'on passe d'un simple espace le plus souvent intérieur, à un monument inscrit dans l'espace public, auquel il faut alors de la " dignité ", du luxe.

L'émancipation des juifs français par la Constituante (27 septembre 1791) n'aurait pas seule suffi à opérer une telle mutation, mais elle permet l'expression d'aspirations latentes telles que la renonciation à certaines dimensions messianiques du Judaïsme.

Citoyen attaché à sa nouvelle patrie, le juif, devenu israélite, abandonne plus ou moins consciemment l'espérance de retour à Sion. Il ne se veut plus en exil ; il peut donc reconstruire un Temple preuve de son installation définitive.

Ainsi la naissance des imposantes synagogues consistoriales n'est possible qu'en raison d'un changement profond affectant certains dogmes, tel que le rassemblement des exilés.

Dans ce processus, l'architecture n'est pas seulement un reflet de la mutation engagée en 1791 par les révolutionnaires et de l'intégration prônée pendant les décennies suivantes : elle s'avérera un puissant instrument de transformation de la nation juive en communauté israélite. Elle détermine de nouveaux comportements.

Une transformation typologique des lieux de culte juifs se dessine dans les années 1840, provoquée sciemment en vue de promouvoir un idéal d'ordre et de dignité, tout autant que par l'évolution des mentalités.

En bâtissant une synagogue, les juifs répondent à l'injonction divine souvent citée :
" Qu'ils me construisent un sanctuaire et je résiderai au milieu d'eux " (Exode, 25,8).

Cependant la religion juive n'exige pas un endroit spécial : seule la présence des rouleaux de la Tora sanctifie un lieu où la conception est soumise à très peu d'impératifs formels. La prière même n'a pas besoin de temple.

Conscients toutefois de la nécessité de soutenir la foi par la pratique du culte, les rabbins du XIX siècle s'attachent à justifier l'érection de la synagogue où l'art et la pompe se déploient : elles ne sont pas tant la glorification de l'Eternel qu'un moyen d'édification des hommes et une concession à leur faiblesse.

La synagogue doit-être une maison de rassemblement, de prière et d'étude, trois fonctions traditionnelles de la synagogue.

Toutefois cette synagogue reste à inventer dans ses formes.

Des siècles d'oppression et d'errance n'ont pas permis aux Juifs d'exercer l'architecture.

Aussi est-ce une des questions les plus passionnantes de voir comment, en l'absence de modèles et de règles précises, se forge une nouvelle conception de la synagogue.

Il convient de créer des façades expressives, d'inventer un type.

Il n'est donc pas étonnant de voir les architectes, démunis, à la fois emprunter des formes et des motifs aux autres cultes et de se tourner vers l'antiquité biblique.

Une symbolique juive décorative tentera de pallier l'absence de spécificité architecturale.

Ils produiront un ensemble de monuments extraordinaires, en regard de la modestie d'une communauté qui comporte environ 90 000 personnes à la fin du XIX siècle.

Ce patrimoine permet d'écrire une histoire menant des chefs-d'œuvre baroques du XVIII siècle (dans le Comtat Venaissin qui n'était pas encore français) aux édifices polyvalents des années 1930, en passant par les monuments historicistes du XIX siècle.

Pourtant devant ce patrimoine, il semble légitime de redire avec le prophète araméen Balaam .

" Qu'elles sont belles, tes tentes, ô Jacob, tes demeures, ô Israël ! "(Nombre, 24, 5).

Ecole d'Architecture de Marseille Luminy
Service documentation
184, Avenue de Luminy
13288 MARSEILLE Cedex 9 - C.924

DE LA SCHOULE AU TEMPLE

" Ne serait-il pas possible, en laissant les partisans de l'antique liturgie dans la schoule de la rue des Blancs Manteaux et en maintenant dans la synagogue de la rue Notre Dame de Nazareth l'ancien rite mitigé, de donner, par la fondation d'un temple israélite français, satisfaction à cette classe si nombreuse de nos coreligionnaires qui pense que, si la religion est immuable, le culte peut varier et doit s'avoir se façonner aux idées de chaque époque ? "

Cette lettre au consistoire de Paris offre trois appellations répondant à trois types de synagogues : elle résume pleinement la difficile question de l'évolution du culte israélite.

De fait, si schoule - mots yiddich privilégiant la référence à l'étude – correspond au culte traditionnel, synagogue – mot savant et, paradoxalement, grec – semble renvoyer à l'émancipation, et temple israélite à l'assimilation.

Il serait réducteur d'envisager une évolution linéaire, le mot temple étant employé dès le début du XIX siècle.

Schoule désigne un lieu de culte, souvent simple oratoire sans caractère monumental, selon une situation imposée avant 1791, souhaitée ensuite par certains juifs traditionalistes.

Synagogue traduit le mot hébreu «bet haknesset» (maison d'assemblée) et possède une valeur générique bien différenciée.

Temple traduit la réduction irrémédiable du judaïsme à une confession. De plus, le mot temple est chargé de connotations de sacralité, de dignité et d'art.

LA SCHOULE

Le mot schoule, comme son équivalent comtadin (italien) scuola désigne les lieux de prière, mais son étymologie montre la force du lien avec l'enseignement.

Cette désignation s'applique surtout à un volume intérieur, un oratoire.

Parfois sous le même toit sont rassemblés une salle d'école, un asile, un bain rituel (mikvé) ou un four à pain azymes.

Toutefois l'usage du mot schoule ne se limite pas à la période précédant l'émancipation ; il sert toujours. De plus, bien des édifices ne subissent guère d'améliorations, et l'on construit encore, parallèlement aux temples des villes, des synagogues rurales abritant plusieurs fonctions.

L'aron de la scuola de Cavaillon.



Ce qui caractérise donc la schoule, c'est l'intériorité, la discrétion et l'indifférence en matière d'art et d'architecture.

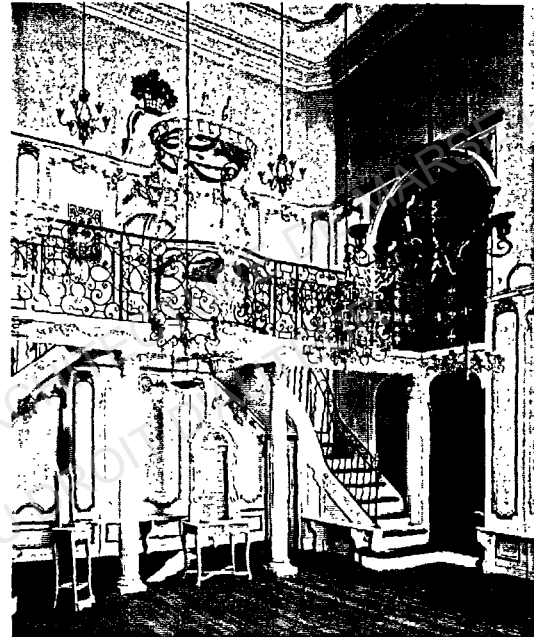
Deux facteurs déterminent l'existence de ce type de lieu de culte : d'une part, sous l'Ancien Régime et dans la plus grande partie de la France, la clandestinité due aux interdits pesant sur la construction des synagogues, ou bien la discrétion en cas de tolérance (Alsace et Lorraine) ; d'autre part, le refus de l'ouverture sur l'extérieur, illustré par des synagogues des orthodoxes et les oratoires traditionnalistes – pour eux, la modernité signifie la contrainte du caractère architectural, c'est à-dire de l'expression de la fonction, au profit des " autres ".

Même après l'émancipation, dans ces régions, une certaine intolérance subsiste : les synagogues rurales sont rarement sur rue, non seulement parce qu'on les reconstruit parfois sur les anciens emplacements, mais aussi par discrétion.

On peut considérer que toutes les synagogues ouvertes entre 1791 et 1830 relèvent encore du type schoule.

L'émancipation sera lente, comme l'illustre la première synagogue de Paris, en 1852, rue de Notre Dame de Nazareth.

La communauté parisienne se devait de posséder une synagogue, et non plus des oratoires dispersés ; aussi obtient-elle en 1819 une ordonnance royale l'autorisant à l'édifier.



Scuola de Cavailon

Il est tout à fait remarquable que l'architecte Sandrié conçoive encore un espace interne, puisqu'en façade, il ne prévoit rien, pas même d'ouverture en dehors de la porte !

La réalisation diffère un peu : on ajoute des baies, un petit ordre et une inscription. Certes nous sommes loin d'une façade expressive et ornée, mais l'édifice commence à se signaler comme un petit temple ; une cour et un pavillon.

La persistance de la schoule après 1830, malgré les réticences des consistoires, s'explique par l'existence de communautés qui défendent ces fondements.

L'orthodoxie semble donc déterminer l'usage d'édifices du type schoule.

La schoule correspond donc à une phase où le judaïsme n'existe que dans une intériorité, soit par absence de reconnaissance légale ou par intolérance, soit par refus de la modernité et de l'ouverture à l'extérieur qui ne peut s'effectuer, aux yeux de certains juifs, qu'à force de compromis préjudiciables à la tradition.

Après 1945, elle connaîtra évidemment un regain.



Entrée de la synagogue rurale

LA FONCTION SYNAGOGALE ENTRE TRADITION ET MODERNITE

D'après une métaphore célèbre des Pirké Avot (Sentences des Pères), " le monde repose sur trois colonnes : la loi, le culte et la charité ".

Le culte se révèle donc un des fondements essentiels du Judaïsme, puisqu'il détermine la relation primordiale de l'homme avec Dieu ; divisé lui-même en cultes public et intérieur, il n'en n'est pas moins au cour du XIX siècle, d'après les rabbins, le plus contesté, voire négligé, des trois.

Les rabbins veulent affirmer et redéfinir de la fonction synagogale.

Un rôle primordial dans cette transformation du judaïsme français est joué par les consistoires. Cette institution, créée à cette fin par Napoléon I en 1808, subsiste de nos jours, dans des modalités un peu différentes (sauf en Alsace et Lorraine, rattachées à l'Allemagne lors de la loi de séparation de l'église et de l'Etat, 1905).

Désirant donner une organisation religieuse aux Juifs, Napoléon établit un système consistorial : un consistoire central, nommé par le ministère est chargé des relations avec ce dernier, et des consistoires départementaux, élus par les notables, dont la fonction était de surveiller l'application des décrets et la gestion des synagogues et des communautés, de maintenir l'ordre et de veiller aux répartitions des taxes.

Très tôt, lorsque les membres laïcs devinrent plus nombreux que les rabbins, des rivalités entre rabbins et notables apparurent au sein des consistoires, en particulier sur des points touchant aux réformes du culte.

Avec la loi du 8 février 1831, le culte israélite, aligné sur les autres, reçoit un budget de l'Etat.

Durant tout le XIX siècle, les consistoires ont donc une place primordiale dans la vie religieuse et administrative ; intermédiaires obligés entre l'Etat et les communautés, ils sont même considérés comme les propriétaires des synagogues.

Le culte public comporte donc un rituel synagogal, collectif et centré sur la prière.



Temple israélite de Bordeaux

Les sages avaient accordé la primauté au culte intérieur, rappelant que Dieu peut être invoqué en tout lieu et qu'il s'est engagé :

" En quelque lieu que je fasse invoquer mon nom, je viendrai à toi pour te bénir ",
(Exode 20,24).

Les Prophètes des temps bibliques se montaient défenseur du culte personnel, d'une relation immédiate avec la divinité, allant jusqu'à condamner parfois les sacrifices au Temple, trop formalistes.

Les rabbins du XIX^e siècle, tout en énonçant les mêmes imprécations, sont obligés, pour combattre la déjudaïsation de l'israélitisme, de privilégier le culte synagogale en invoquant le verset 25,8 de l'Exode qui sert d'exergue à tant de sermons sur le temple et enjoint de construire un sanctuaire !

De l'assemblée émane une capacité d'élévation, une ferveur et une force qui entraînent les plus fragiles ou ceux qui doutent ; c'est là l'impact fondamental de l'union " d'une communauté sainte ".

Les temples enfin construits le sont pour les hommes et non pour l'éternel.

La fonction première de la synagogue est donc clairement définie : la " maison de Dieu " sert moins à sa glorification qu'à l'édification de l'homme à travers le rassemblement, d'où le nom hébraïque de l'édifice.

Elle servait tout naturellement autrefois de siège aux administrations communautaires ; mais au XIX^e siècle, la fonction religieuse tend à se dégager des autres fonctions reléguées en annexes.

David Marx : " Il n'y a pas de religion sans culte hebdomadaire, sans expression publique et manifestation de la foi ; il n'y a pas de religion sans réunions fréquentes des fidèles, sans assemblées régulières, où s'expriment et se professent des croyances, des convictions et des espérances communes. "

Or ce siècle voit se produire une mutation profonde. La maison juive, ce " petit sanctuaire ", subit une sécularisation sous l'influence du contexte non juif, où l'essentiel du culte se déroule à l'église, et d'une séparation entre la pratique religieuse et la vie sociale, coupure inconcevable pour les juifs avant l'émancipation.

Le rôle de la maison juive régressant, hormis lors de certaines fêtes comme pessah (Pâque), les rabbins encouragent, la fréquentation de la synagogue, en instaurant de nouveaux rites, tels que les initiations religieuses ; les mariages y sont désormais célébrés. Enfin, la prédication y prend une part importante.

De plus, la synagogue ne peut pas réellement assumer la vraie fonction du " bet hamidrach ", lieu où s'étudie et se commente la Tora.

Il s'agissait autrefois d'endroits différents et le " bet hamidrach " était jugé plus saint que la synagogue !

Là encore l'amalgame amène une détérioration des fonctions.

L'auditoire aussi s'est transformé : nous sommes des " français israélites ".

L'évolution de l'architecture synagogale témoigne de ces mutations : lieu spécifiquement culturel, la synagogue s'érige en monument ; elle abandonne par conséquent certaines de ses fonctions communautaires, qui se réfugient dans les annexes ou d'autres bâtiments.

Après la Première Guerre mondiale, la synagogue tendra à redevenir un centre communautaire et la fonction religieuse à se refondre avec les autres aspects de la vie juive, selon un principe conservé par quelques petites synagogues rurales ou orthodoxes.

LE RITUEL DU TEMPLE REFORME

Il était inévitable que l'entrée de la synagogue dans la modernité fût lourde de conséquences pour un culte séculaire : il s'agissait même plutôt, par effet de réaction d'une intrusion de la modernité dans la synagogue. Un esprit de réforme se fait jour qui va à la fois transformer certaines croyances et des éléments du culte, mais aussi toucher la dimension spatiale et formelle des édifices.

- Renoncer à l'orientation du sanctuaire,
- Ne plus cacher les femmes derrière des grillages,
- Déplacer la bima du centre vers le tabernacle,
- Installer des chaires, des orgues.

Tous ces changements révèlent un esprit nouveau.

La caractéristique primordiale du culte synagogal traditionnel était le dépouillement.

La synagogue de l'émancipation transgresse les principes traditionnels contraignants comme la non reproduction des objets du Temple.

La synagogue, devenue temple, tend alors à se substituer au Temple.

Il s'agissait en fait d'adapter le culte aux exigences de la vie moderne, de l'alléger et d'essayer de créer les conditions d'un retour à la pratique des Juifs séduits par l'assimilation.



Orgue de la synagogue de Besançon

Parallèlement à la suppression de certains rites, des pratiques nouvelles sont instaurées dans le but de multiplier les occasions de fréquenter la synagogue, devenue lieu central du culte puisque le culte domestique semble en régression.

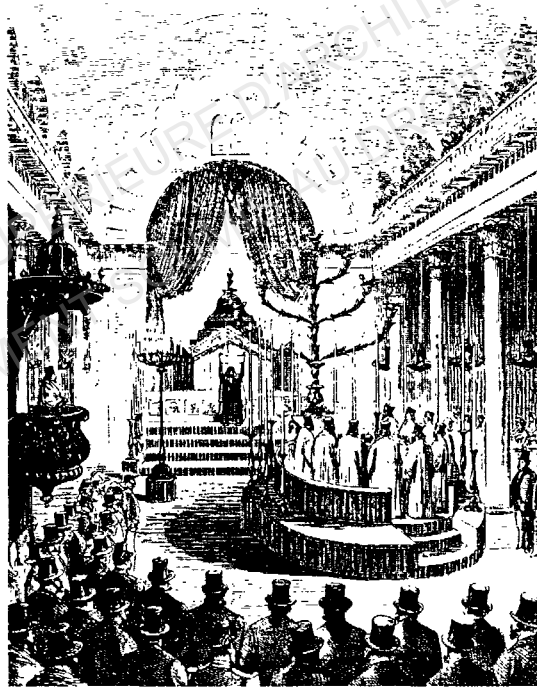
HISTORIQUE

Initiation religieuse des enfants, mariages et diverses classes, cérémonies officielles et patriotiques viennent compléter le rituel synagogal fondé sur des offices quotidiens et hebdomadaires.

Avec le changement de langue (hébreu en français), l'utilisation d'une chaire à prêcher marque aussi une innovation importante.

Comme pour l'orgue, son introduction ne se fait pas sans mal dans les communautés traditionalistes ; elle soulève toutefois moins longtemps de réticences.

La fin du siècle voit naître une nouvelle tendance, le judaïsme libéral, poussant la réforme jusqu'à ses extrêmes conséquences, c'est à dire ne conservant que les éléments fondamentaux du dogme (le fond) et adaptant l'essentiel du rituel (la forme) aux exigences de la vie moderne.



Installation du grand rabbin Simon Lévy

Ces diverses tendances ont évidemment un impact sur la conception architecturale de la synagogue moderne.

LA SYNAGOGUE EMANCIPEE

La synagogue n'a plus simplement un rôle interne à la communauté juive, elle devient le lieu central de relations redéfinies entre la communauté et la société environnante.

L'émancipation officielle dès le 25 septembre 1791, n'est effective et ne commence d'entrer dans les mœurs que dans les années 1830.

Son effet principal sur l'architecture est l'éclatement de l'intériorité qui caractérisait la synagogue.

Ce mouvement d'extériorisation a pour conséquence que désormais la synagogue existe non seulement pour le juif qui la fréquente, mais aussi pour les passants de la rue : elle s'insère dans la cité dont elle va devoir assumer les valeurs.

GENESE D'UNE SYNAGOGUE

Les objectifs, tant de l'administration que des consistoires, sont résumés dans ces lignes : création d'un lieu de culte unique, d'un temple où pourront se réunir tous les israélites, éducation morale, lutte contre la déjudaïsation et renouvellement du culte.

Cet idéal est tout entier sous-tendu par un souci d'ordre et de dignité. On comprend dès lors l'importance idéologique de la construction d'une synagogue ; l'enjeu n'est plus tant architectural que politique.

A côté de la redéfinition de ses fonctions religieuses, la synagogue doit assumer un rôle de socialisation : elle devient, en toute conscience, une institution auxiliaire de la société civile.

A mesure que la synagogue devient un bâtiment officiel, au même titre que l'église ou le palais de justice, sa construction relève d'instances administratives dont le pouvoir décisionnaire contribue largement à modeler un nouveau type d'édifice. Le culte juif, après quelques décennies de statut d'exception, est aligné sur les autres.

Il est significatif que le culte juif se modèle étroitement sur le culte protestant, avec lequel il se trouve réuni dans la section du ministère chargée des cultes non catholiques.

La circulaire ministérielle du 28 Janvier 1839 signale que la procédure à adopter dans le cas des synagogues doit être la même que pour les temples.

Les principes esthétiques suivis dans les temples protestants sont proches de ceux que le comité des inspecteurs des édifices diocésains suggèrent aussi pour les synagogues.

Cette démarche démontre le rôle prépondérant joué par les administrations mises en place par le système napoléonien.



Inauguration de la synagogue de Versailles

ORDRE, BEAUTE ET DIGNITE

Parmi les valeurs qu'on s'efforce d'imposer à la synagogue émancipée, deux peuvent quasiment résumer l'idéal qui se forge alors sous la férule du ministère et des consistoires : l'ordre et la dignité.

La recherche de la monumentalité et d'un style spécifique comme l'introduction de nouveaux rites, montre que le culte juif peut se comparer aux autres.

On introduit des enfants de chœur en guise de lévites, des costumes ecclésiastiques de rabbin ou de chantre " inspirés " de l'antiquité, l'orgue, dont la version primitive, dit-on, était déjà en usage dans le Temple...

La question de la beauté est en jeu. L'art favorise l'accès à la solennité. Mais quel art ?

Testavé (Exode 27,20 – 30, 10), consacrée au sanctuaire et au grand prêtre, pour rappeler :

" En vérité, l'orgue, les cloches, tous les instruments, tous les chœurs, toutes les splendeurs mélodieuses et architecturales, ne constituent pas le vrai culte du Seigneur (...) Le sanctuaire doit être orné d'un autel de pierre ; aucun luxe superflu, aucune mise en scène théâtrale, ne doit servir d'appât pour attirer des curieux au lieu de croyants.

" A cela les rabbins, empreints d'un esprit réformateur est plus conciliant avec le siècle, répondent au devoir d'honorer Dieu par la beauté en s'appuyant sur divers commentaires Talmudiques .

Les cérémonies du culte prennent un caractère plus noble et plus en harmonie avec le goût devenu exigeant. A des formes usées, vieilles, s'en substituent de nouvelles plus vivantes et plus efficaces.

LA SYNAGOGUE DANS LA CITE

Une inauguration de synagogue révèle au mieux les enjeux idéologiques de sa construction.

Elle a presque toujours lieu au mois d'Eloul (août –septembre), juste avant les fêtes de Tichri (dont le nouvel an), dans lesquelles le temple joue un rôle important.

La concorde préside à la cérémonie ; on gomme les clivages, les réticences.

L'effort des juifs pour s'intégrer, pour concrétiser par des synagogues leur adoption des valeurs de la société ambiante est indéniable.

Les municipalités sont presque toujours prêtes à subventionner l'édifice ou à offrir un terrain, mais le choix d'une implantation est délicat, en même temps que symbolique.

Un cas de bienveillance extrême se produit en Avignon, où, après un incendie, la commune prend la reconstruction à sa charge.

Les embellissements urbains effectués durant la seconde moitié du XIX siècle sont souvent l'occasion de favoriser une implantation plus décente aux synagogues, jusqu'alors confinées dans les quartiers déshérités.

Jamais le préjugé antijuif n'est officiellement invoqué mais existe. Les réticences et les difficultés sont trop fréquentes, même dans les villes, pour que l'on puisse estimer que l'intégration se fait sans heurt.

L'impératif de discrétion, qui est imposé par le milieu ambiant ou même repris à leur compte par des responsables communautaires conscients des adversités, est rarement transgressé, même s'il entre en contradiction avec les principes traditionnels : ceux ci demanderaient plus d'ostentation dans l'affirmation de la présence de la " maison de Dieu " ; d'après le Talmud, la synagogue devait dominer en hauteur toute la cité, mais le contexte interdit de songer à une telle disposition.



La synagogue d'Avignon

La possibilité d'avoir pignon sur rue est déjà une preuve d'un grand progrès ; aussi convient-il de se montrer modeste !



Reconstruction de la synagogue de Notre Dame de Nazareth

A travers son implantation urbaine, la synagogue signifie le degré d'acceptation de la cité .

Elle est prise entre discrétion et démonstration.

Les recherches sur le style et les symboles propres à exprimer la judéité trouvent là leur origine : l'architecte se devra de remplir cette tâche primordiale et difficile.

INVENTION D'UNE ARCHITECTURE SYNAGOGALE MODERNE

La nécessité d'inventer un type d'édifice adapté à la fois aux exigences du culte modernisé et aux impératifs esthétiques du siècle, apparaît avec la liberté de construire des synagogues.

Naît une problématique : l'étude des relations entre architecture et culte, comment concevoir la synagogue moderne ?

Comment passer des espaces intérieurs, et cachés, à des édifices avec façade sur rue, monumentaux parfois ?

Un programme nouveau se définit, mais le XIX siècle, en matière d'architecture religieuse, a souvent recours aux modèles historiques.

Cette démarche sera celle des architectes hantés par la référence mythique au Temple de Jérusalem.

REFERENCE JUDAÏQUE

Les synagogues construites, varient selon les pays et les époques.

Deux traits principaux se dégagent :

Des principes de conception donnés par un ensemble de prescriptions talmudiques.

Une totale liberté dans la réalisation et le choix d'un style, inspirés de ce fait par la culture ambiante.

Mais ces édifices ne pouvaient servir de modèle aux synagogues monumentales modernes.

Toutefois, il convient d'examiner les permanences des principes talmudiques.

La synagogue procède du Temple de Jérusalem, lui-même conçu sur la base des prescriptions divines concernant le sanctuaire du désert.

Le sanctuaire (michkan) construit dans le désert par Bezalel après la sortie d'Égypte (fin du XV ou début du XIII siècle avant J.C.) pour abriter l'Arche d'Alliance, comporte trois sections:

- Un parvis sur lequel s'élève l'autel (mizbeah) transportable,
- La tente démontable, elle-même composée de deux parties, la Tente d'Assiguation (ohel mo'ed) appelée le Saint et le Saint des Saints (kodech-hakodachim).

Le Saint renferme un mobilier spécifique, la table des pains de proposition (choulhan), le chandelier à sept branches (menora) dont la flamme centrale brûle perpétuellement (nertamid), l'autel des parfums (mizbeah haketoret), une cuve d'ablutions.

Le Saint des Saints, séparé du Saint par un rideau (parohet), contient, surmontée de deux chérubins, l'Arche sainte (aron hakodech) où sont déposées les tables de la loi remises à Moïse.

Au X siècle av J.C., le roi Salomon fait construire le premier Temple (bet hamiqdach) à Jérusalem : c'est la réalisation " en dur " du michkan.

La tripartition s'y retrouve : le temple, entouré d'une enceinte et précédé de cours – celles des femmes, puis celle des Israélites (des hommes), et enfin celle des prêtres – comporte une entrée (ulam), le sanctuaire (hechal) avec les mêmes objets que dans la Tente, et le Saint des Saints (debir).

Devant le Temple s'élèvent l'autel des sacrifices et la cuve d'arain ; le portail est orné de deux colonnes appelées Yakhin et Boaz.

En 586 avant J.C., le roi de Babylonie Nabuchodonosor détruit le temple de Salomon et déporte les juifs à Babylone.

Le Temple est reconstruit et inauguré en 516, lorsque Cyrus, le roi des Perses, permet aux Hébreux de revenir à Jérusalem sous la direction de Zorobabel, un descendant des anciens roi d'Israël.

Ce second Temple est celui que Hérode, fait roi des Juifs par les romains, restaure magnifiquement, à partir de 20 a.v J.C. : il est à peine achevé lorsque la révolte des Juifs amène sa destruction par Titus en 70 de notre ère.

C'est l'avènement du troisième Temple qui marquera le début de l'ère messianique.

La synagogue ne possède pas le même degré de sainteté que le Temple.

Elle n'est qu'un substitut où l'on prie et lit les textes décrivant les rites qui s'effectuaient dans le sanctuaire antique.

Cependant ses parties sont encore informées par la disposition biblique: la cour des femmes; la lumière perpétuelle rappelle celle du chandelier et le feu de l'autel.

Deux éléments importants vont cependant se dégager et structurer toute la synagogue : L'Arche sainte (aron) qui reçoit les rouleaux de la Loi ; ce lieu, le plus saint et le plus orné, devrait être orienté (mizrah), c'est à dire dans la direction de Jérusalem ; un rideau (parohet) le sépare du reste de l'espace synagogal et il est surélevé de quelques marches afin d'illustrer les paroles du psalmiste : " Des profondeurs de l'abîme, je t'invoque, ô Eternel ! ".

L'autre pôle capital de l'aménagement intérieur est une estrade de lecture (bima, ou almemor pour les Achkénazes et teba pour les Bordelais).

La question de la place de la bima sera souvent débattue au XIX siècle et, à travers elle, la structuration de l'édifice en vue d'un culte auquel on assiste.

Cette estrade est l'héritière de l'autel puisque la prière a désormais remplacé le sacrifice.



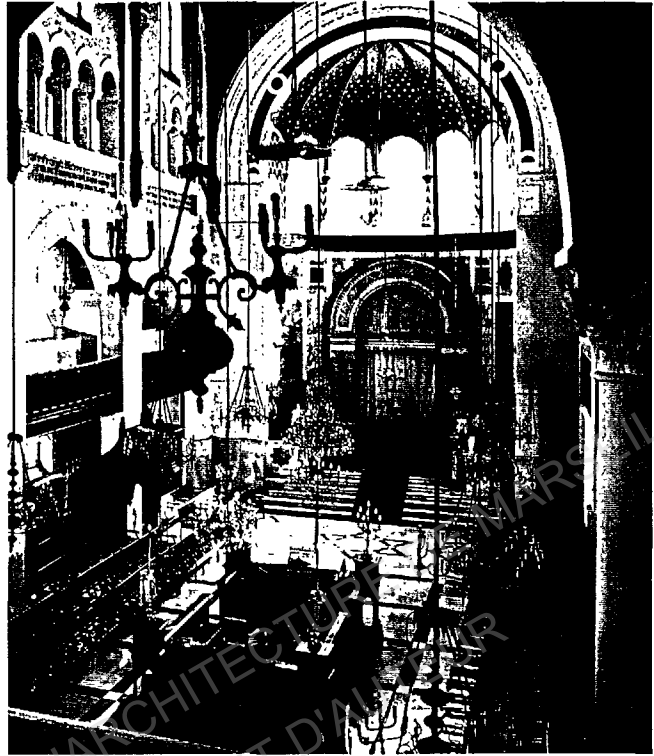
Façade de la synagogue de Marseille

Le talmud offre d'autres principes de construction : la synagogue devrait se trouver à l'endroit le plus élevé de la ville (chabbat 11a et Megilla 3), ou au moins surpasser les autres édifices ; elle devrait être éclairée par un grand nombre de fenêtres (berakhot 34b), jusqu'à douze selon le Zohar.

Ces règles n'étaient guère respectées; la réforme les remet en cause pour la plupart.

La séparation des sexes se maintient longtemps, mais les femmes ne sont plus cachées par des grillages.

Quant à l'orientation, elle sera rarement possible sur des terrains exigus ou offerts par les municipalités.



Nef de la synagogue de Marseille

Certains architectes cependant, s'efforcent de respecter les contraintes formelles du culte.

Le principe de non représentation des idoles est fidèlement respecté, selon le célèbre deuxième commandement: " Tu ne feras point d'idole, ni une image quelconque de ce qui est en haut dans le ciel, ou en bas sur la terre, ou dans les eaux au-dessous de la terre. Tu ne te prosterner point devant-elles... " (Exode 20,4-5).

Cet esprit est fondamental, puisque l'art synagogale du XIX siècle va renoncer totalement aux représentations ; il sera donc entièrement symbolique et ornemental.

D'autres transgressions apparaissent dans les synagogues marquées par la réforme : les objets du Temple, ne devaient pas être reproduits.

Pourtant la menorah à sept branches est fréquemment utilisée, alors que les synagogues orthodoxes n'utilisent que des chandeliers à huit branches.

Cela illustre la prégnance de l'image du Temple dont ne peuvent se libérer architectes et décorateurs.

MONUMENTALITE ET CARACTERE

Le passage d'un espace privé à un édifice public, donc prenant place parmi des monuments comme les mairies, théâtre, églises ou halles, atteste le changement profond du statut de la synagogue dans la société du XIX siècle.

Le rôle dévolu à l'architecture est de traduire ce caractère.

La monumentalité devient un des signes de repère de la synagogue moderne.

A la fin du XIXème siècle, les édifices avec pignon sur rue se multiplient.

L'apparition de clochers (sans cloches) dans telle synagogue n'est sans doute pas le produit de précepte talmudique évoqué précédemment, mais le souci d'aligner la monumentalité synagogale sur celle des constructions des autres cultes.



Les trois cultes à Courcelles-Chaussy

L'édifice se donne comme monument public, témoin non seulement de la reconnaissance de la place de la religion juive dans la cité, mais aussi de l'acceptation par les juifs des principes réformistes.

Les synagogues modernes étant vastes, se pose le problème de la centralité de la bima.

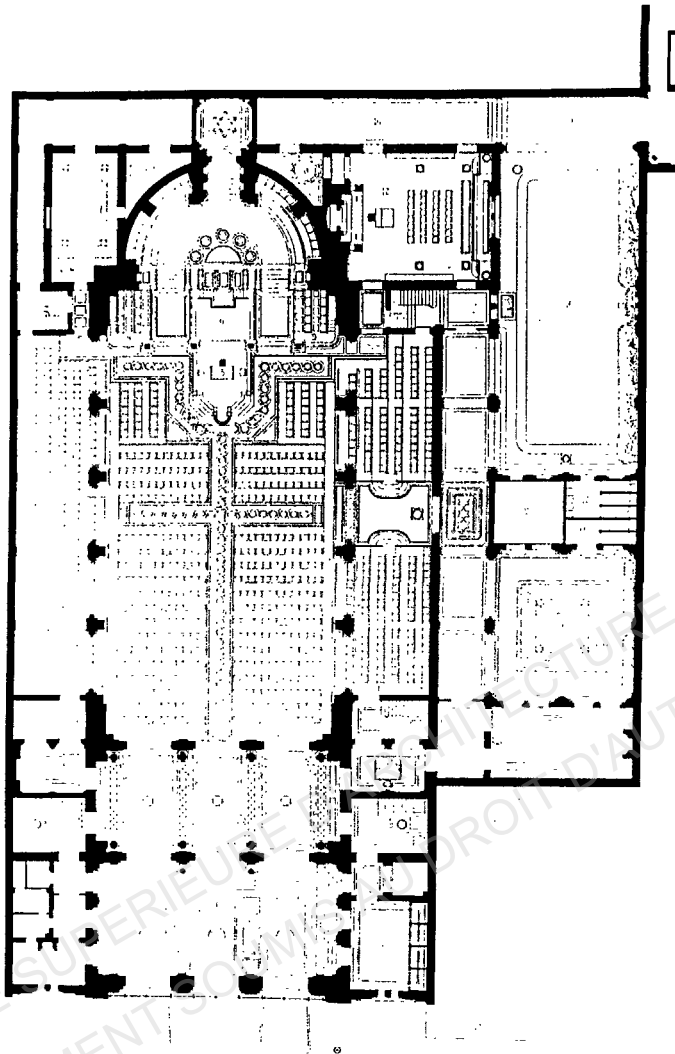
Il serait logique de centrer la bima pour permettre à toute l'assemblée d'entendre l'officiant ; mais pour installer plus de places assises et sous l'influence du culte chrétien, apparaît la tendance à rapprocher la bima de l'aron.

Il apparaît clairement que sous le débat se profile une opposition entre tradition et réforme, mais aussi, et cela est plus grave, entre participation collective active, selon l'ancien rite, et l'assistance à un rite auquel on ne peut plus guère se mêler.

En effet, l'officiant célèbre un culte théâtralisé entre l'aron et la bima, si regroupés qu'ils semblent être réunis dans un chœur devenu quasiment inaccessible, comme le Saint des Saints.

L'apparition d'ambons séparant nef et " chœur " parachève la rupture en deux espaces.

En France, les architectes utilisent presque systématiquement le plan basilical, sans s'occuper de son inadéquation au rituel juif.



Plan de la synagogue de la rue Victoire à Paris

L'expression du caractère synagogal joue sur deux aspects :

- La synagogue doit être perçue à la fois comme édifice public et comme lieu de culte juif.

La première fonction est révélée essentiellement par la monumentalité ; la seconde, plus complexe, justifie un recours à une symbolique et à des styles.

De ce fait, la recherche des architectes sera l'expression de la judéité plus que le caractère synagogal.

Il s'agit de " faire israélite ", au moins en façade ; les styles romano-byzantin et orientalistes vont triompher pour rappeler les origines des Juifs.

L'EXPRESSION SYMBOLIQUE DE LA JUDEITE

Le caractère exige que la synagogue se signale en tant que telle, de même que socialement, tout en prônant l'intégration : on ne souhaite pas une assimilation totale qui paraît menaçante pour l'identité majoritaire.

Deux impératifs contraires se mettent donc en place : la discrétion et l'expression nécessaire de la judéité.

Il s'établit une sorte de caractère architectural et décoratif, né d'une pression de la société contemporaine qui ne peut arriver à gommer toute différence et un désir de préservation.

La condition paradoxale du juif français, qui jouit de l'égalité, voire d'une sorte de similitude, mais reste différent " étranger ", se lit clairement à travers l'architecture.

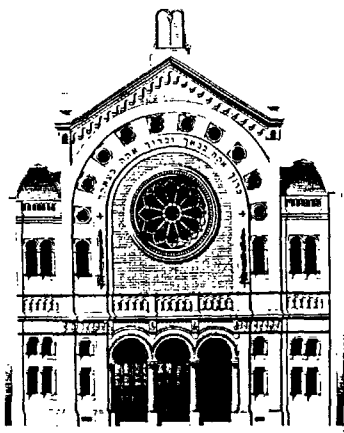
Deux voies s'ouvrent à l'expression de la judéité :

D'une part, le recours à un vocabulaire symbolique emprunté essentiellement à la Bible ;

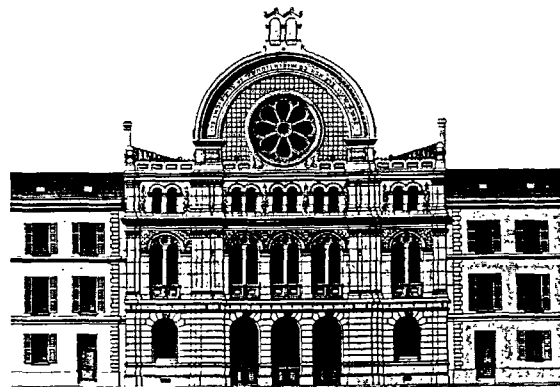
D'autre part, la création d'un style hébraïque.

La dissociation entre l'expression de la judéité par un décor et celle du caractère public et religieux par les proportions et le plan, repose de surcroît sur une séparation, propre à cette époque, mais souvent condamnée, entre décoration et structure.

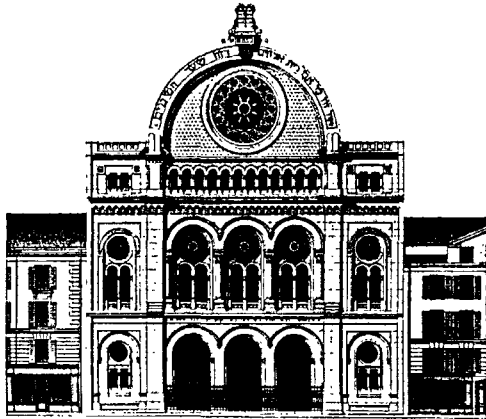
La plupart des synagogues françaises montrent une séparation entre " structure " et " décoration " : la symbolique juive se surajoutant sans lien à des structures ; un peu comme s'il suffisait de remplacer la croix par des tables de la Loi ou une étoile de David pour obtenir la synagogue.



La synagogue de la rue Buffault



La synagogue , rue des Tournelles



La synagogue de la rue Victoire



La synagogue de Nancy

Parmi les symboles ou emblèmes juifs disponibles au XIX siècle, seront surtout employés ceux qui renvoient à la symbolique de la Tente d'Assignation et du Temple de Jérusalem symboles compréhensibles facilement y compris par des non Juifs.

Les symboles juifs :

- les tables de la Loi
- chandelier à sept branches
- deux colonnes yakhin et boaz
- le bouclier de David, une étoile à six branches

" Quand au XIX siècle, on commença de bâtir des synagogues architecturalement importantes, les architectes, pour la plupart non juifs, s'efforcèrent de construire ces lieux de culte sur le modèle des églises. Ils crurent alors qu'il fallait trouver un symbole correspondant au symbole des églises. Ils tombèrent sur l'hexagramme ; le maguen de David fut choisi comme emblème public du judaïsme ".

Alfred Grotte, " L'étoile de David, l'histoire d'un symbole ", 1948.

Les douze tribus sont un autre élément décoratif de prédilection, symbolisées par les motifs traditionnels, le lion de Juda, les tentes de Gad, les épis, l'olivier etc.

Le chiffre douze finit par devenir significatif en lui-même.

Les inscriptions hébraïques sont alors, avec les tables de la Loi, les symboles majeurs de la judéité française.

Les architectes juifs ou chrétiens, quant à eux, rêvent d'un autre moyen d'expression de la judéité, plus en rapport avec leur préoccupations : le style.

STYLE ET IDENTITE JUIVE

A côté du recours à un décor symbolique, le choix d'un style historique, d'origine orientale permet de se différencier des autres.

On use d'abord du style byzantin, bientôt jugé trop peu oriental ; on puise alors à un Orient imaginaire paradoxalement plus nourri de références à l'Espagne musulmane qu'au Moyen-Orient.

Un débat parcourt ce siècle à propos de l'existence d'un art juif et d'un art judaïque dans l'Israël antique : s'ils avaient existé, la tâche des architectes, habitués à puiser dans le catalogue des styles historiques, aurait été facilitée ; mais les tentatives de l'archéologue Saulcy et les démonstrations de Viollet-le-Duc ne convaincront jamais l'opinion qu'il a existé un art judaïque antique.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

JERUSALEM ET LE TEMPLE

La mutation est profonde : on ne se réfère plus comme les classiques à la nature et au Anciens qui l'ont interprétée, mais à l'histoire ; on use des styles en pastichant ou parfois en les mélangeant.

Cependant la démarche la plus simple est d'abord de se tourner vers le seul monument jamais construit par les juifs : le Temple de Jérusalem.

C'est avant tout une référence textuelle plus que visuelle, à cause de la destruction du Temple, mais aussi parce que les textes se prêtent plus aisément à une utilisation symbolique.

En France, on ne trouve quasiment pas de cas d'emprunt flagrant, seuls quelques motifs décoratifs pourraient relever de ces sources savantes.

Le texte biblique étant aisément accessible, les architectes s'en contentent.

On ne reproduit pas le Temple comme jadis, mais toute conception en demeure tributaire, non seulement dans les espaces et le mobilier, qui en sont directement issus, mais surtout dans le désir de dignité évoqué précédemment.

Cette évocation du Temple, ce souci de concilier tradition et modernité produit paradoxalement un édifice fortement inspiré de l'église.

En plus du plan général, deux éléments sont propices au déploiement des réminiscences judaïques : l'aron et la bima.

Ils structurent l'espace synagogal, et reçoivent la plupart des symboles répertoriés précédemment.

Le Temple ne peut être " le modèle " au point de vue stylistique : à chaque restitution, une proposition ; selon que sont pris en compte le Temple de Salomon ou celui d'Hérode les références égyptiennes et greco-romaine prédominent.

D'autres réminiscences, les styles assyriens ou phéniciens, sont expérimentées au cours du siècle dans les restaurations.

L'utilisation de ces styles néo-classiques ou roman reflète le souci d'intégration à la société majoritaire, et même le refus d'une différenciation.

Cette nouvelle recherche se fait jour avec la reconstruction par Thierry de Paris-Nazareth (1852), puis de grands projets des années 1860, à Lyon, Marseille et Paris.

BYZANCE

Le recours au style " romano-byzantin ", voir " romano-oriental ", selon des expressions d'époque est une synthèse entre des recherches d'affirmation du style roman expression stylistique de judéité et du style néo-gothique.

Enfin, quand les églises à leur tour adopteront le romano-byzantin, ce style se perdra pour ces synagogues cette spécificité déjà peu affirmée.

Le romano-byzantin adopté par les églises est abandonné pour les synagogues, il semblait pourtant tout à fait adéquat : le roman caractérise la fonction religieuse et le byzantin la judéité.

Dans certaines régions, comme l'Alsace et la lorraine une forte densité d'édifices juifs existe, tous les styles, sauf le néo-gothique, y sont représentés, depuis le vernaculaire jusqu'à l'orientalisme, en passant par des tentatives classicisantes ou néo-grecques.

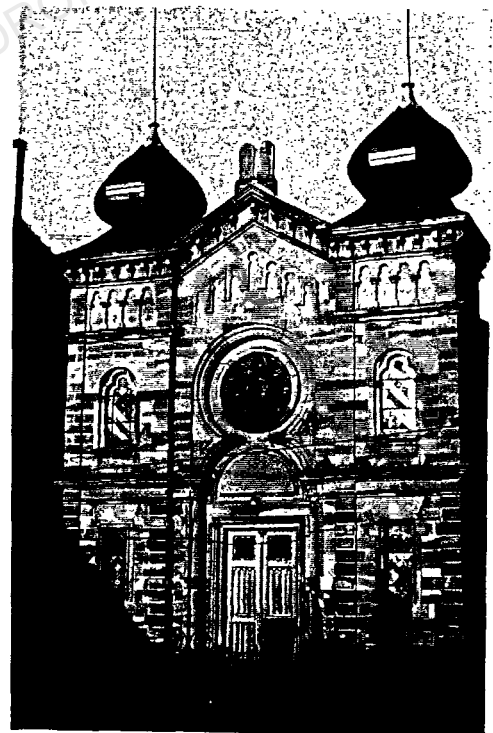
Il est aussi intéressant de cerner comment le style est perçu par le grand public.

Les architectes français semblent s'en tenir à la référence romano-byzantine, sans qu'il soit bien fondé d'y voir un style reflétant précisément la judéité, puisque les églises durant cette période sont construites dans le même style ; de plus ce recours tend à se limiter au décor.

Dans la conscience juive de l'époque le style byzantin ne paraît pas spécialement justifié.

Voici ce qu'écrivait un chroniqueur des archives Israélite : " Le grand Temple de la rue de la Victoire sera, dit-on, de style byzantin.

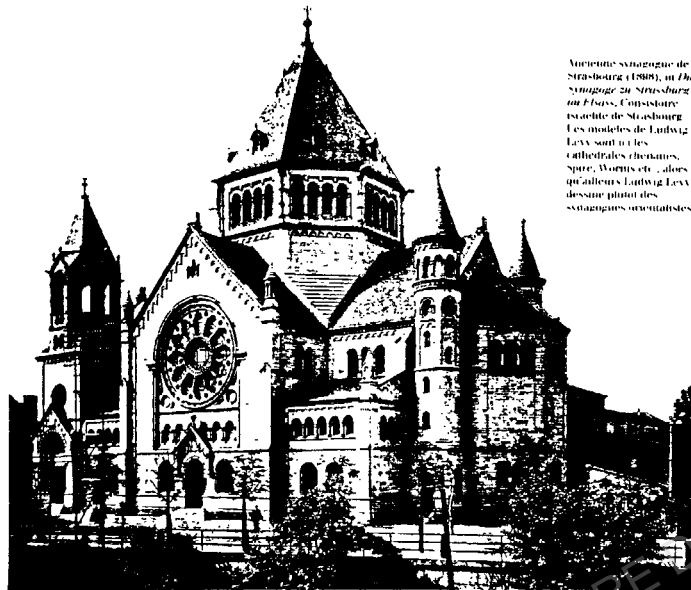
La ville aura ainsi un édifice de ce genre dont elle ne possède pas encore de spécimen et on donnera en même temps à la synagogue un caractère oriental. J'eusse autant et peut-être mieux aimé un édifice arabe, égyptien ou juif, si possible était. Mais pour le byzantin, il ne me gêne point. Je ne doute nullement que l'architecte chargé du plan ne sache parfaitement imiter les constructions du Bas-Empire ; mais connaît-il suffisamment les pratiques et l'économie des offices israélite (...) ? "



La synagogue de Wolfisheim

De nombreux exemples nous montrent avec quelle persistance, dans une grande partie de la France, le romano-byzantin est employé en vue de caractériser la fonction synagogal.

Ce style s'avérant moins fort que celui de l'orientalisme, il semble qu'il soit privilégié dans une communauté juive française soucieuse de s'affirmer, mais discrètement.



Ancienne synagogue de
Strasbourg (1869), et l'ancien
synagogue de Strasbourg
au Pays, Strasbourg
esthétique de Strasbourg
Les modèles de Ludwig
Levy sont nés des
cathédrales romanes,
gothiques, Worms etc. alors
qu'ailleurs Ludwig Levy
dessine plutôt des
synagogues orientalistes.

Ancienne synagogue de Strasbourg

La remarque du Conseil des Bâtiments de Metz pèse sur tout le siècle : il convient de ne pas trop se différencier. Le romano-byzantin est plus rassurant ; n'a-t-il pas une partie de ses racines dans le glorieux Moyen-Age français ?

On voit cependant un orientalisme plus prononcé, pénétrant par l'Est, attester dans de nombreuses communautés le désir d'afficher une judéité plus ostensible.

L' ORIENTALISME

La référence orientale (mizrah), rappel des origines, semble s'imposer dans certaines régions comme en Alsace et en Moselle.

Le néo-égyptien et le romano-byzantin sont déjà un pas vers l'orientalisme, mais le mauresque paraît le seul style qui n'ait jamais servi à construire d'églises !

Le style oriental permet aussi de rappeler les origines du peuple Juif.

C'est en Allemagne que se trouvent les premières traces d'orientalisme.

Le même courant se répand en France, mais surtout dans les régions où l'influences germanique peut se faire sentir.

La plupart des synagogues alsaciennes et lorraines, d'une certaine importance, sont néo-romanes depuis les années 1840.

Toutefois l'orientalisation est parfois très artificielle, se réduisant à quelques arcs outrepassés.

La germanisation de l'Alsace et de la Lorraine, entre 1871 et 1914, va provoquer une rupture dans l'utilisation des styles.

En effet, au roman local s'adjoignent les traits caractéristiques des bulbes et des motifs rhénans qui se multiplient.



La synagogue Besançon

Les années 1870, celles d'après le traumatisme de la perte de l'Alsace et de la Lorraine, voient l'inauguration d'un ensemble de synagogues qui relèvent d'une esthétique nouvelle ; or c'est l'arrivée des juifs alsaciens et lorrains qui a suscité soit des créations, soit la concrétisation de projets dans les communautés d'accueil, de même que de nouveaux consistoires sont organisés à Vesoul et à Lille.

Il s'avère ainsi que si l'art mudéjar (art chrétien influencé par l'art musulman dans l'Espagne reconquise) joue un rôle primordial dans le goût pour le mauresque au XIX siècle, une autre source peut se situer dans l'art islamique de Jérusalem.

Un journaliste écrit : " Depuis quelques temps s'élève dans la rue Lochet, à Châlons, un monument dont les proportions restreintes, mais exquises, semblent la réduction d'une mosquée ou d'un alhambra. "



L'ancienne synagogue de Berlin

L'orientalisme, en regard de son utilisation, garde une valeur ambivalente : d'un côté il est revendiqué par les Juifs soucieux d'une différenciation confessionnelle, de l'autre il est en quelque sorte imposé de l'extérieur par l'esprit du temps qui exige que sur la synagogue se plaque un style particulier.

UN LIEU DE MEMOIRE ET DE VIE

1914 est la fin d'un monde et correspond aussi pour la synagogue à de profondes mutations.

Ce n'est pas seulement à cause de la désagrégation des principes de l'architecture classique après la Grande Guerre et de l'introduction du fonctionnalisme que disparaît la synagogue monumentale, caractéristique d'une époque faste du judaïsme français.

Dés 1900, la cohérence éclate et les solutions architecturales se font multiples et originales.

De plus, la séparation de l'église et de l'état en 1905 conduit à une indépendance des associations culturelles qui doivent désormais prendre en charge seules les frais de culte.

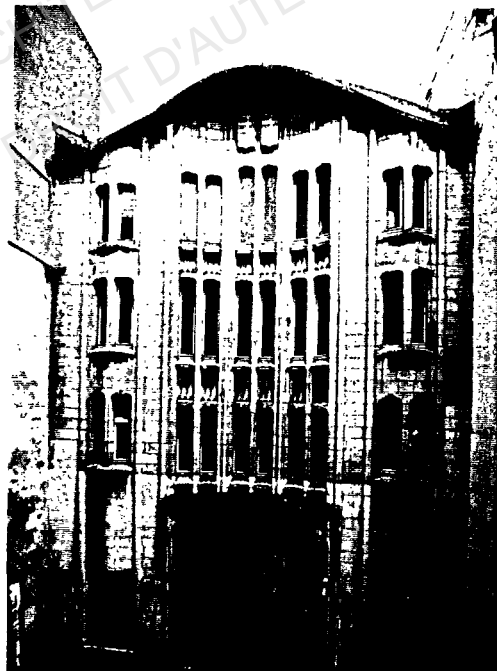
Il apparaît clairement que la disparition du contrôle administratif des inspecteurs diocésains contribue à libérer la synagogue dans ses formes.

Les architectes auxquels les communautés font appel proposent des solutions rompant avec les grands modèles du XIX siècle.

Une synagogue illustre bien cette mutation, la synagogue d'Hector Guimard, Rue Pavée, inaugurée le 7 juin 1914 par l'association orthodoxe Agoudas hakehilos.

Guimard conçoit cette synagogue assez librement ; les contraintes sont celles d'une parcelle de terrain si étroite qu'il ne peut même pas prévoir des bas-côtés complets et qu'il lui faut placer devant la salle de culte, un corps de bâtiment abritant les salles communautaires.

En façade, son parti est à la fois, de révéler une largeur plus grande par une façade concave, et d'accentuer la verticalité par des lignes presque ininterrompues depuis le rez-de-chaussée jusqu'au débord de toiture. Cette recherche de monumentalité est bien différente de celle que prônaient les consistoires du XIX siècle.



La synagogue de la rue Pavée

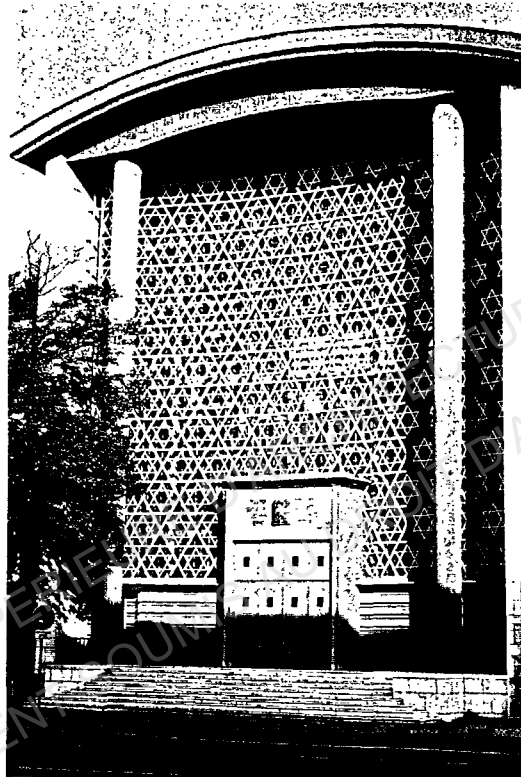
Inévitablement, avec les mutations que subit le judaïsme après 1914 et surtout après 1939, le type de la synagogue engendré par la conception religieuse, le système administratif et la culture du XIX siècle, est remis en cause.

D'une part, l'affluence d'émigrés de l'Est plus orthodoxe, récusant la somptuosité du culte français, et d'autre part l'influence de l'idéologie sioniste qui réintroduit la " centralité " de la terre d'Israël et le sentiment de l'exil, joue un rôle dans le retour à plus de simplicité et amène les édifices culturels à se fondre dans des espaces poly-fonctionnels.

Le centre communautaire redevient le lieu-clé de la vie juive.

Mais c'est surtout avec la Choa et la création d'un état israélien que l'on entre dans une nouvelle ère.

L'abandon du modèle synagogaal élaboré au cours du XIX siècle se fait au nom de l'esthétique.



La synagogue de l'avenue de la Paix,
Strasbourg

Les recherches architecturales sur le programme de la Synagogue n'étaient pas déterminées seulement par un souci obsessionnel de créer un style, elles prenaient aussi en compte le désir d'expression d'une minorité, le désir de défendre, dans son dernier refuge, l'identité juive menacée par un système assimilateur très puissant.

On peut stigmatiser le manque d'originalité des synagogues de ce siècle, mais ce manque fut le lot de l'architecture culturelle dans son ensemble, tant il semblait difficile en ce domaine d'appliquer de nouvelles méthodes constructives et de se libérer du langage des styles.

Les exemples remarquables, proposant une autre approche, existent mais restent des œuvres isolées.

Les documents retenus illustrent l'évolution de la Synagogue.

Le classement est chronologique sans être exhaustif.

Les synagogues présentées ont des échelles différentes et des origines différentes, ce qui permet de porter un regard plus large sur l'architecture de ces édifices.

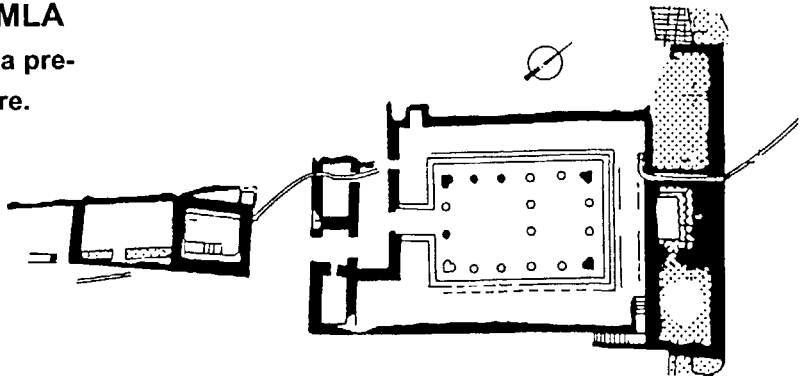
La présentation de ces documents ne se veut pas analytique mais permet de situer globalement les trois grandes entités d'une synagogue, le lieu communautaire, de prière, d'étude.

EXEMPLES REPRESENTATIFS SYNAGOGUES ANTIQUES

SYNAGOGUE DE GAMLA

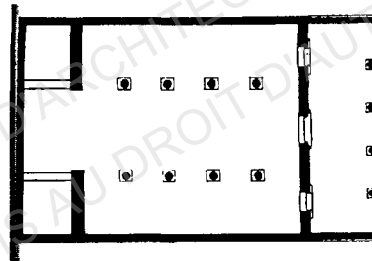
Probablement érigé dans la première partie de notre ère.

605 - GAMLA PLAN D'ENSEMBLE
(d'après S. Lammann.)



SYNAGOGUE KHIRBET SUMMAQA

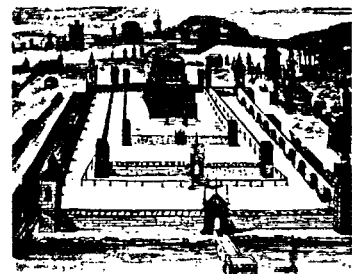
La synagogue a été située sur le mont Carmel. Les trois phases d'occupation de cette synagogue recouvrent la période s'étendant du III^{ème} au début du VII^{ème} siècle.



638 - KHIRBET SUMMAQA
PLAN

TEMPLE DE SALOMON

Illustration

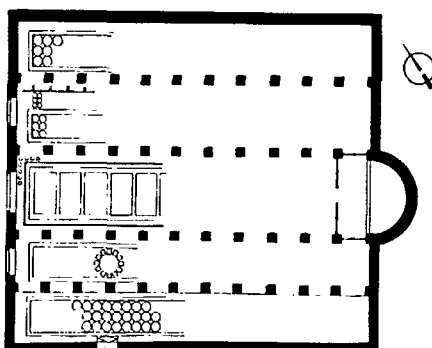


SYNAGOGUE DE GAZA

Situé sur la côte méditerranéenne.

Edifice à plan basilical avec une entrée tripartite à l'ouest et une abside extérieure à l'est.

L'édifice a cessé d'être occupé dans la première moitié du VII^{ème} siècle.



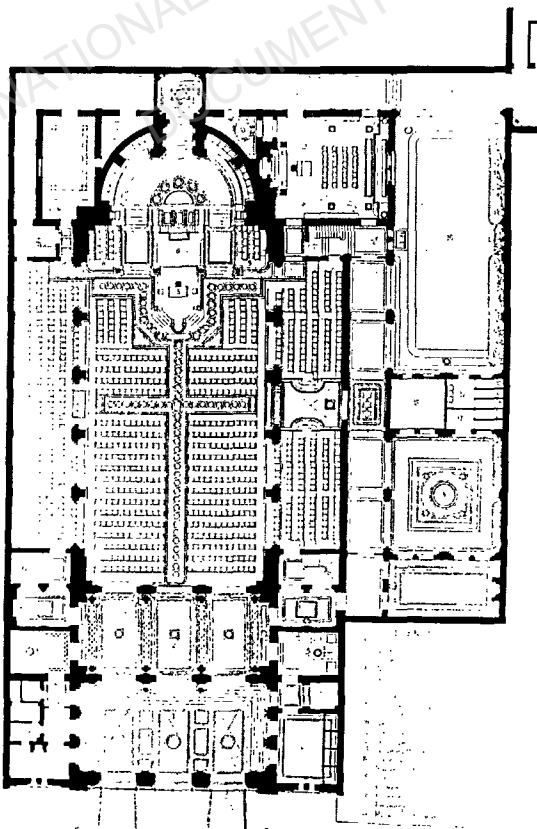
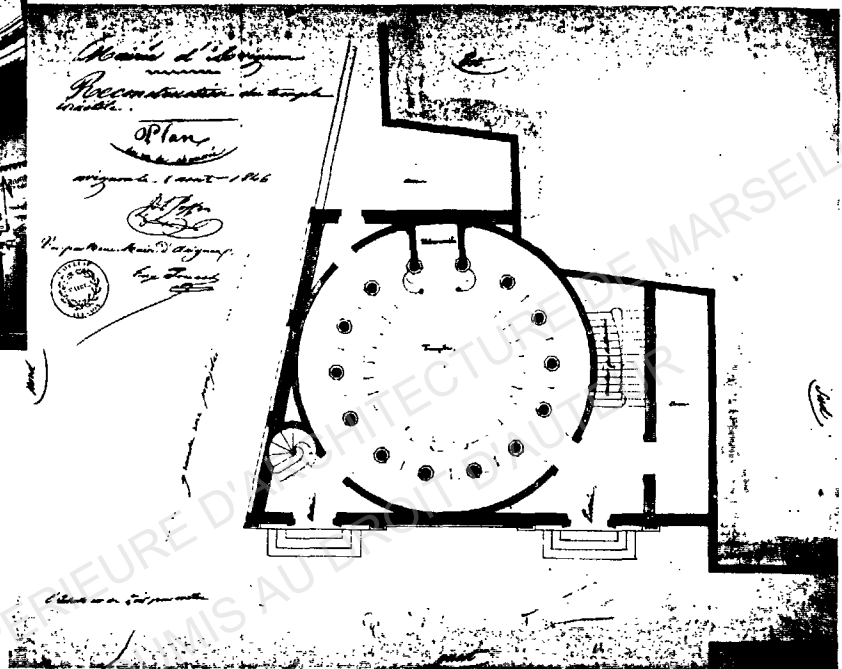
667 - GAZA PLAN.
(d'après A. Ovadiah.)



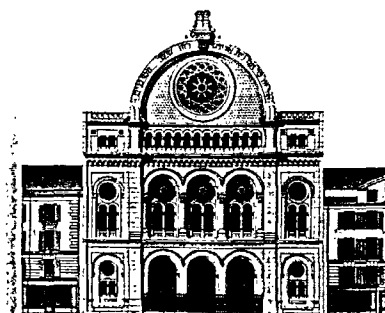


SYNAGOGUE D'AVIGNON

Plan de la synagogue d'Avignon, Joffroy, 1846, Archive municipales d'Avignon. Le plan circulaire est rarissime dans les synagogues françaises, quoiqu'il convienne parfaitement au rituel. Sans doute dicté par la configuration de la parcelle de terrain, il permet de centrer la bima et d'orienter l'aron sans difficulté.



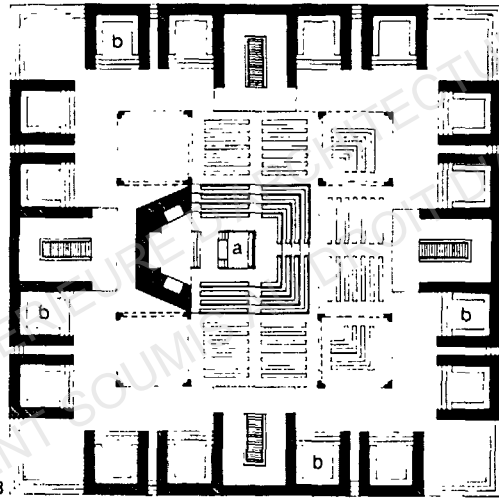
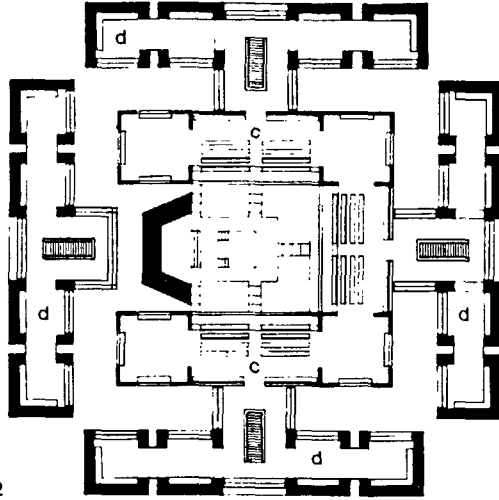
SYNAGOGUE DE LA RUE VICTOIRE
La synagogue de la rue de la Victoire est le modèle même d'un édifice consistorial français, avec sa façade romano-byzantine.



EXEMPLES REPRESENTATIFS

LOUIS KHAN

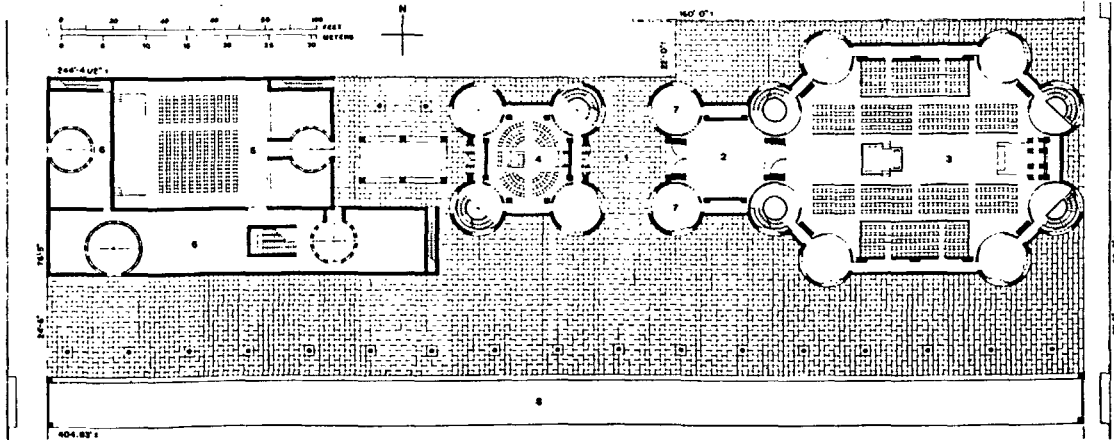
LA SYNAGOGUE HURVA
 JERUSALEM, ISRAEL
 PROJET 1968



- | | |
|---------------------------------|--|
| a Allerheiligstes | a Sanctuaire |
| b Kerzennischen | b Niche pour les cierges |
| c Empore | c Galerie supérieure |
| d Oberer Teil der Kerzennischen | d Partie supérieure de la niche pour les cierges |

MIKVEH ISRAEL PHILADELPHIE, PENNSYLVANIE
 PROJET 1961-1970

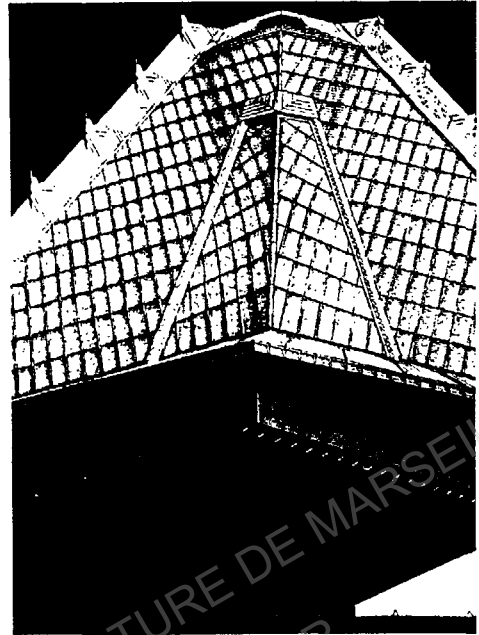
Grundriß. / Plan.



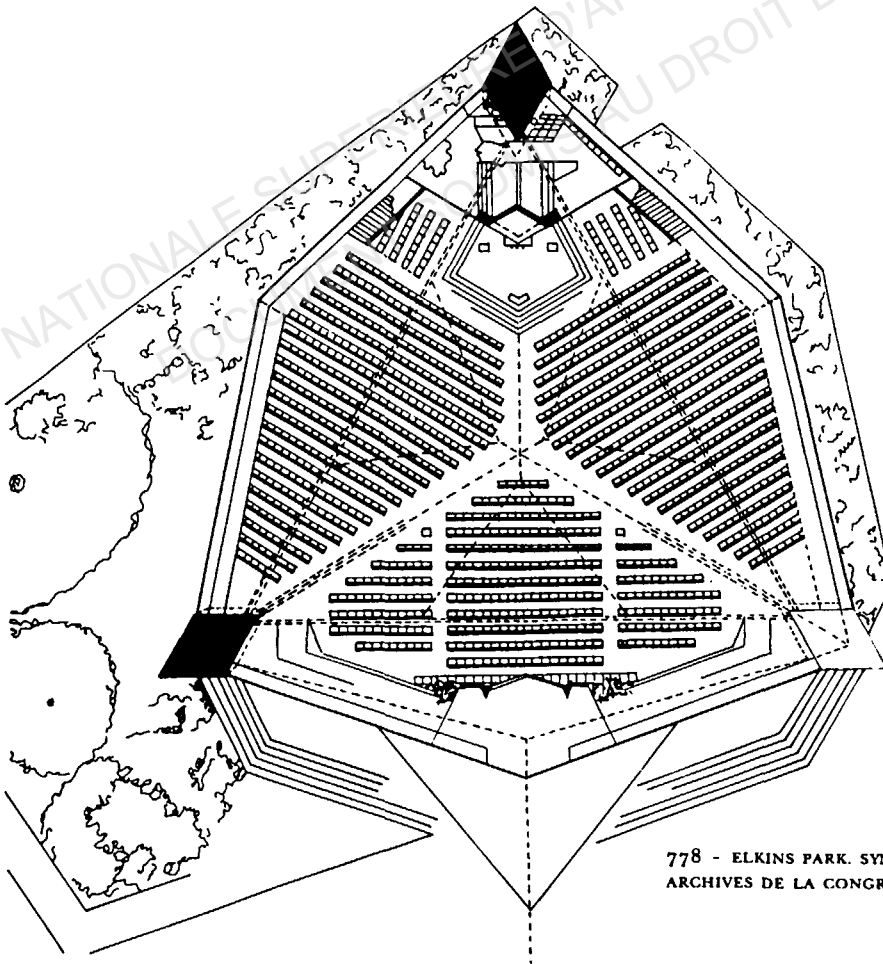
EXEMPLES REPRESENTATIFS FRANK - LOYD WRIGHT

SYNAGOGUE BETH SHOLOM
ELKINS PARK
PENNSYLVANIE
PROJET 1954

Beth Sholom est une illustration parfaite des recherches actuelles de l'architecture synagogale : maniement de techniques nouvelles et intervention de formes inédites au service d'une symbolique, seule dimension spécifiquement juive de ces édifices.



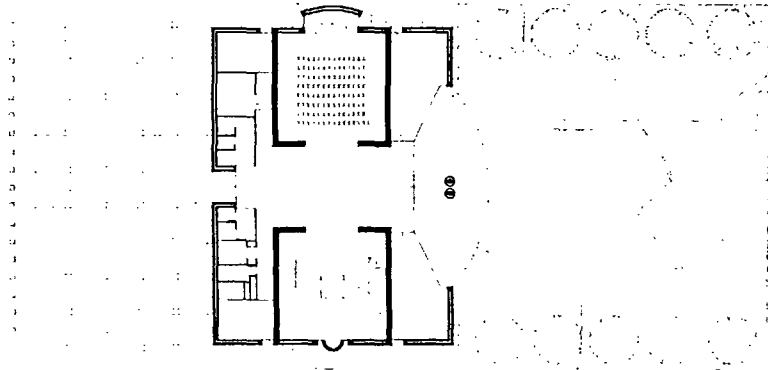
777 - ELKINS PARK. SYNAGOGUE BETH SHOLOM.
DÉTAIL EXTÉRIEUR.



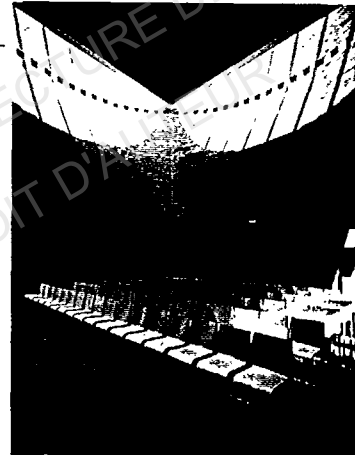
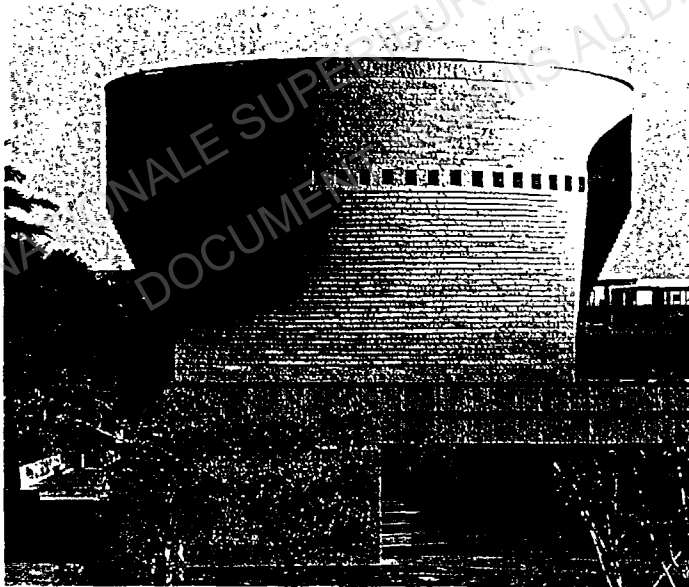
778 - ELKINS PARK. SYNAGOGUE B
ARCHIVES DE LA CONGRÉGATION.

EXEMPLES REPRESENTATIFS

MARIO BOTTA



Dialogue entre deux tours - la synagogue abrite deux pratiques de la même religion
A l'extérieur, double peau autoportante de pierres roses de Verone
A l'intérieur, placage de pierre dorée de Toscane en lits horizontaux
|| Dialogue between two towers - the synagogue houses two aspects of the same religion.
On the outside, a self-supporting double skin of pink Verona stone.
Inside, a facing of golden Tuscany stone laid in horizontal beds

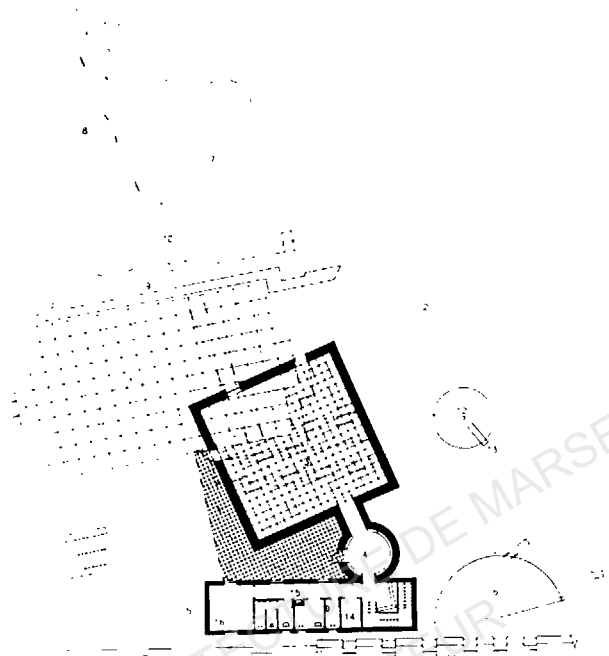
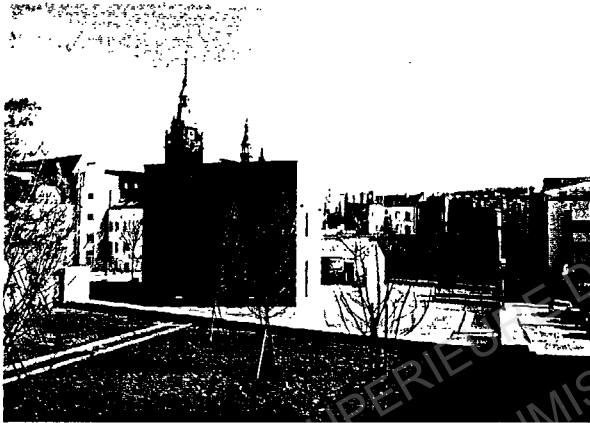


SYNAGOGUE CYMBALISTA UNIVERSITE DE TEL AVIV, ISRAEL

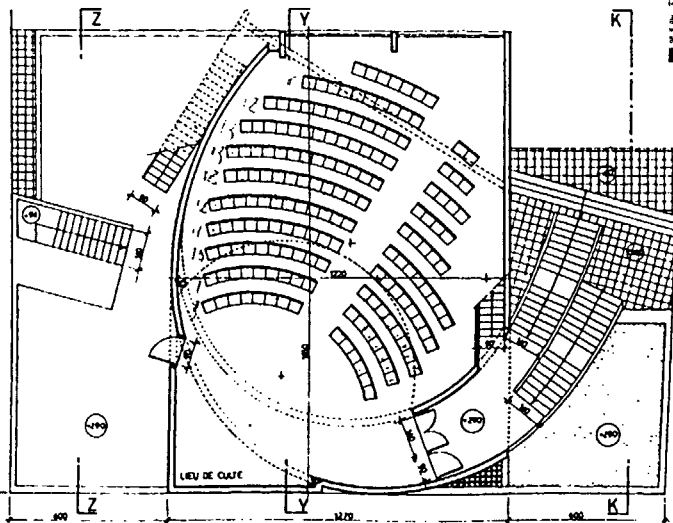
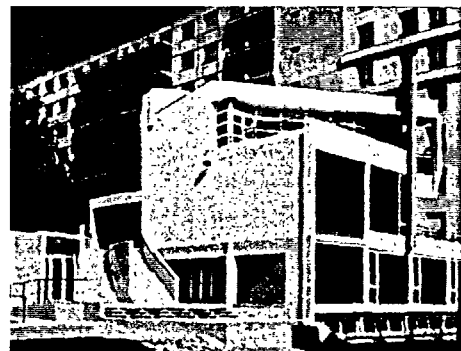


EXEMPLES REPRESENTATIFS CONTEMPORAINES

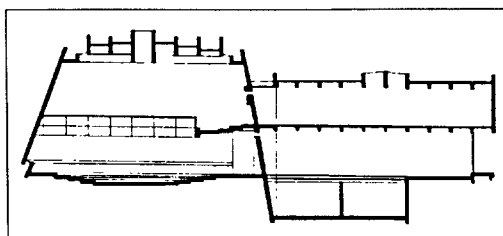
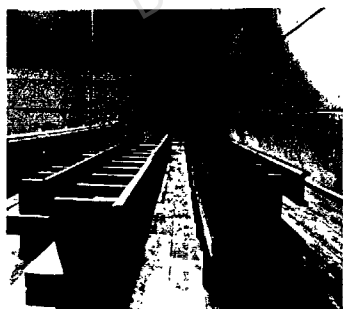
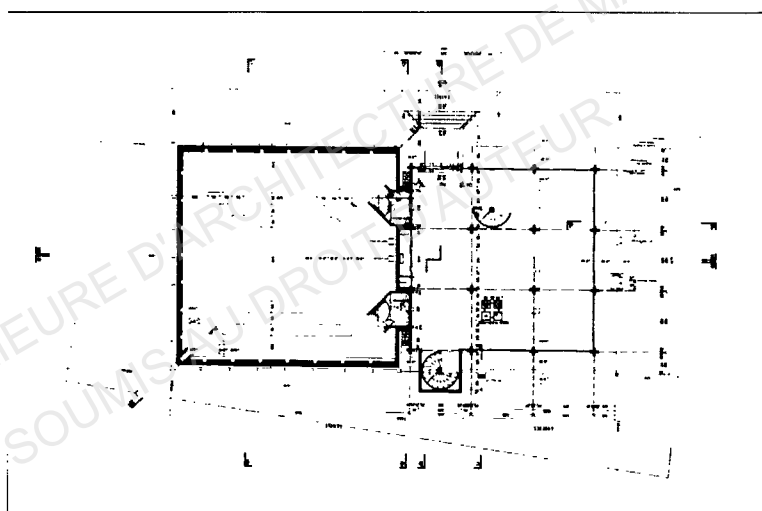
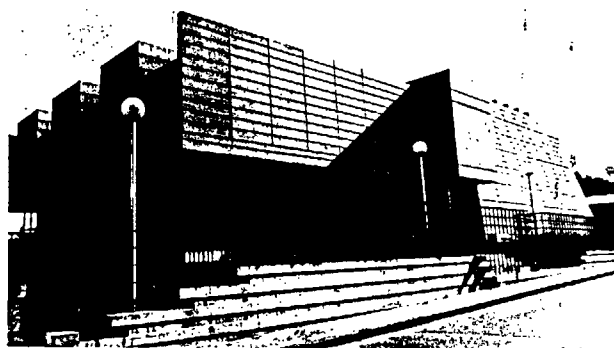
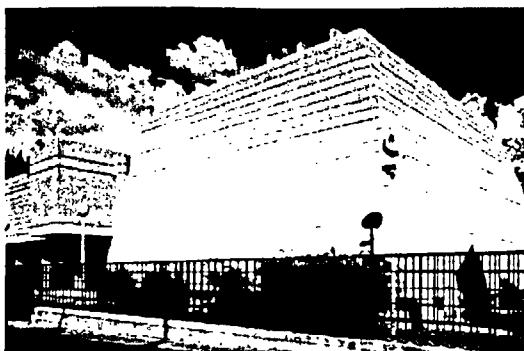
UN LIEU DE RECUEILLEMENT
ANCIENNE SYNAGOGUE,
WUPPERTAL
PETER BUSMANN et
GODFRID HABERER
PROJET 1995



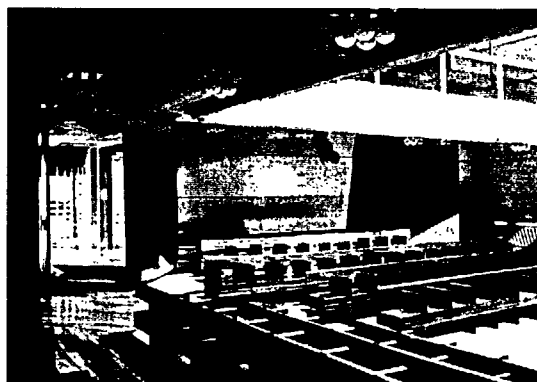
SYNAGOGUE A PARIS DANS LE XII ème
MAX HERZBERG et JOEL AUBERT
PROJET 1994



EXEMPLES REPRESENTATIFS FERNAND BOUZOBZA



SYNAGOGUE DE SAINTE MARGUERITE
Temple à deux niveaux dont un est destiné aux
femmes, école talmudique, annexes et bains rituels.
PROJET 1969-1973





La présence des juifs à Marseille est très ancienne.

Benjamin de Tudèle, voyageur du moyen-âge atteste de la vitalité de la communauté juive à Marseille au XIIème siècle et dénombre alors 300 familles juives.

Les juifs de Marseille furent actifs dans la vie de la cité jusqu'à l'édit d'expulsion de 1501 qui toucha l'ensemble des Juifs de France.

De 1501 à 1790 il n'y aura plus de communauté organisée sur Marseille. Quelques familles juives seront tolérées. Dès 1785, les juifs revinrent peu à peu à Marseille et une communauté organisée se reconstituera dès 1790. Elle augmentera rapidement, grossie de la venue des juifs pouvant enfin quitter le Comtat Venaissin.

Au XIXème siècle, la communauté juive se dote d'une réelle infrastructure, écoles, hôpital, associations caritatives diverses. Au début du XXème siècle, la communauté locale est renforcée par l'arrivée des juifs originaires de l'ancien empire ottoman et des juifs de Russie fuyant les pogroms.

Dès 1933, ce sont les juifs réfugiés d'Allemagne et d'Europe de l'Est qui s'établissent.

En 1939-42, Marseille en zone libre, devient une cité refuge pour tous les réfugiés dont les juifs et de nombreuses œuvres juives y transfèrent leur siège. Le 23 janvier 1942, 6000 juifs seront victimes de la grande rafle du vieux port.

A la fin de la guerre, la communauté juive se reconstitue doucement. Marseille devient plaque tournante de "l'immigration clandestine" des juifs vers la Palestine placée alors sous mandat britannique.

Environ 20 000 personnes, la plupart rescapées des camps nazis sont parties de Marseille dans le cadre de l'"alyah beth" en 1946-48, sept camps de transit ont existé dont le plus important était le camp d'Arenas.

Marseille a toujours été un point de rencontre pour les cultures et les religions les plus diverses, et cela même quand la ville s'affirmait comme une cité catholique. Sous l'Ancien Régime, celui qui appartenait à une autre religion était considéré comme étranger et rejeté de la communauté urbaine. Et pourtant, on l'a vu, des chrétiens hérétiques (et, plus tard, schismatiques), et même des juifs s'y étaient installés, et ont fini par être acceptés, plus vite encore en Provence que dans le reste de la France.

Depuis la fin du XIXème siècle, la Méditerranée amène de nouveaux venus, apportant de nouvelles pratiques religieuses. Paradoxalement, la confusion entre minorités religieuses et minorités étrangères semble moins forte à Marseille qu'en d'autres endroits, ce qui s'explique sans doute par les conditions historiques particulières à cette ville.

Les juifs du Levant et d'Afrique du Nord (les immigrés d'Europe centrale ou orientale sont peu nombreux à Marseille), se mêlent sans trop de difficulté au vieux fond du judaïsme provençal.

La pratique religieuse en milieu urbain (et particulièrement en Provence) est, depuis le milieu du XIXème siècle, en constant déclin. Cette tendance se vérifie aussi bien pour les Français que pour les immigrés de tous bords et de toutes origines. La forte fréquentation des lieux de culte dans l'entre-deux-guerres par des minorités nouvellement installées, Arméniens ou Russes blancs, tient autant à des motivations politiques que religieuses.

Dans les années 1950-60, de sérieux changements se produisent. Les nouvelles migrations modifient l'équilibre existant entre les différentes communautés religieuses.

La communauté israélite, fortement éprouvée par la guerre, s'est déjà profondément transformée. Elle accueille des nouveaux venus du Levant ou des rescapés des camps d'Europe centrale. Elle se montre même capable de créer un "cercle intellectuel " très vivant. Son importance numérique reste cependant modeste. Mais elle va brusquement s'accroître avec l'arrivée massive des juifs d'Afrique du Nord. Certes, la francisation, pour ceux qui n'ont pas déjà la nationalité française, est rapide; la naturalisation est d'ailleurs accordée assez libéralement. Mais la très grande solidarité qui existait en Afrique du Nord dans la communauté israélite est encore renforcée par l'épreuve de l'exil, et par une commune sympathie à l'égard de l'Etat d'Israël (même s'il convient sur ce point d'établir de sérieuses nuances).

Cette communauté se définit par son respect des traditions et par sa pratique religieuse; ensuite, par une fidélité au passé et à la famille, qui désigne comme juifs ceux qui sont nés dans une famille juive.

Les chiffres qui ont pu être avancés, dans ces conditions, sur le nombre des juifs résidant à Marseille, et qui vont de 65 000 à 80 000, sont assurément surévalués. En ce qui concerne précisément la pratique religieuse, décelable à l'occasion surtout de la grande fête du Yom Kippour, on arriverait difficilement, selon Carol Lancu, "en additionnant le nombre de fidèles du Grand Temple de la rue Breteuil, de toutes les synagogues ou oratoires, de toutes les salles louées ou prêtées à un total supérieur à 25 000 personnes. Ce qui correspondrait évidemment à une population "de pratique israélite " beaucoup plus importante.

Le reste du temps, la fréquentation de la synagogue est nettement plus limitée. Les quelques vingt-six temples marseillais offrent d'ailleurs une grande diversité, de la tendance libérale (qui admet l'utilisation du français dans les prières) aux partisans de la plus stricte orthodoxie. Ces derniers, réfugiés dans le bastion de Sainte-Marguerite, s'appuient sur "un réseau d'institutions éducatives de stricte observance religieuse ". Peu nombreux, ils sont cependant "visibles " dans leur quartier. Qui dit pratique dit en effet institutions et organismes communautaires : boucheries cachères, bains rituels, centres communautaires, Écoles talmudiques.

PROJET

LE SITE

LE SITE

L'implantation à Marseille de ce type d'équipement répond à une demande de la communauté juive de Saint Loup.

Le site se situe à Marseille dans le 10ème arrondissement, le long du boulevard de Saint Loup, à la limite du noyau " villageois " de Saint Loup, dans la partie Est de l'agglomération marseillaise.



Le quartier de Saint Loup :

Ce nom apparaît à la fin de la première moitié du XVIème siècle. Auparavant cette agglomération était nommée Saint-Thys.

" Un lieu de privilège de la ville de la campagne : l'Huveaune.

Semis de bastides, de campagnes et de maisons de jardiniers à la proximité de l'Huveaune. La densité augmente, le parcellaire s'affine en longues planches géométriques le long de la rivière et surtout du béal qui en dérive, arrose plus ou moins régulièrement les terres, anime quelques machines hydrauliques, des moulins surtout. "

" Dans la vallée de l'Huveaune, à l'entrée de la bourgade routière de St Marcel, la première usine Rivoire et Carret (pâtes alimentaires) s'ajoute à la verrerie, plus ancienne. Avec la fixation des établissements Coder (matériel roulant) et l'usine moderne Rivoire et Carret, dans les années 1920, la vocation industrielle de la vallée se confirme, combinant plus qu'ailleurs dans la banlieue marseillaise emplois masculins et emploi féminins. Cette vallée est l'un des points les plus actifs d'industrialisation au lendemain de la Seconde Guerre. Le che

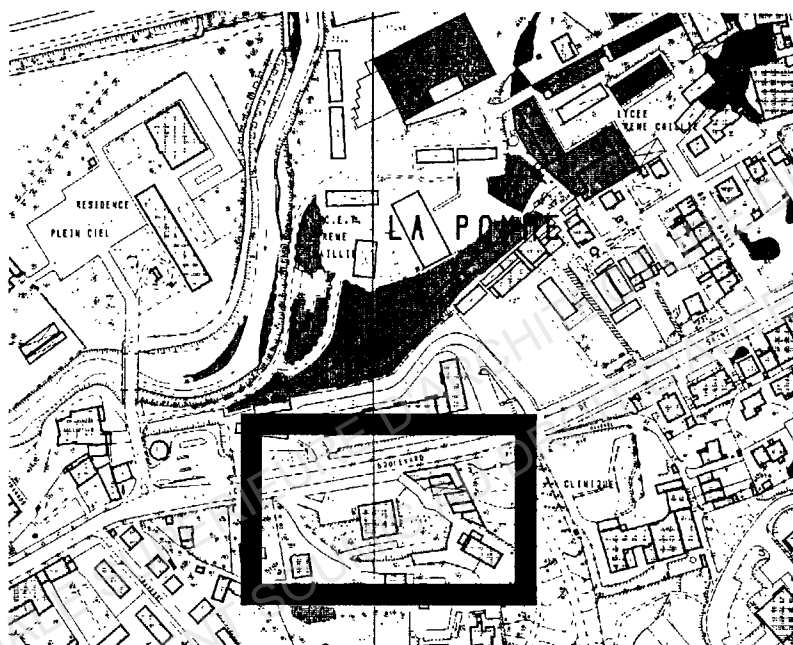


min de fer compense ici l'éloignement du port et le marché du travail y est très important jusqu'aux crises des années 1970. "

HISTOIRE DES MIGRATIONS A MARSEILLE TOME 1, TOME 4

Edition EDISUD, 1989, 182 Pages

L'assiette foncière, appartenant à la communauté aujourd'hui ne permet pas de répondre au programme défini pour ce projet de centre culturel et culturel juif.



La décision de prendre l'ensemble de la parcelle longeant, à cet endroit le Boulevard de Saint-Loup, a été retenue comme hypothèse de travail.

Le terrain est longé, au Nord, par le boulevard de Saint-Loup, axe structurant de la liaison Marseille Aubagne (Est-Ouest).

Au Sud et à l'Ouest, il est entouré d'un habitat pavillonnaire. Le bâti est très hétérogène, comme partout à Marseille, dès que l'on quitte le centre historique de la ville.

A l'Est, un parc urbain (le parc St Cyr) s'étend du boulevard Saint-Loup à la bastide du parc au Sud.

Ainsi se côtoient d'anciennes bastides, des maisons individuelles, et un habitat collectif sans grande qualité.

Cependant, il convient de noter la présence d'une végétation importante qui a subsisté malgré le développement du quartier, qui n'était jusqu'alors que campagne.

PROJET

LE SITE

Nous tiendrons compte de certains aspects concernant le plan d'occupation des sols .
Le projet respectera les grands principes de la zone UA b.

Le terrain est situé en zone UA b, tissu continu et aligné le long des rues, à l'intérieur duquel des constructions en retrait ou en interruption de façade pourront être admis le long de certaines voies dans un souci d'aération et de modernisation du tissu.

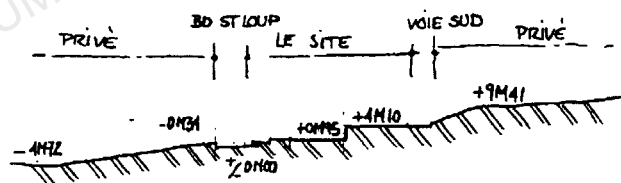
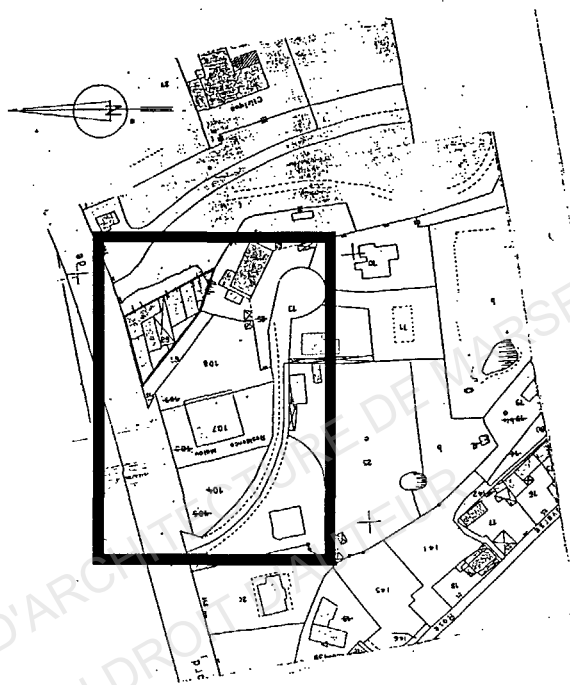
UA 6 : Les constructions à édifier sont implantées à la limite de l'alignement existant.

UA 9 : Emprise au sol non réglementée.

UA 10 : Dans le secteur UA b H ne peut excéder 16 mètre et h ne peut excéder 6 mètres.

Les autres articles de la zone UA b reprennent les articles habituels des règlements de POS

Des dérogations sont possibles pour ce type de projet, comme des hauteurs (clocher pour une église) ou encore des prospects d'alignement, aspects des bâtiments.



XPE AA

COUPE SUR LE TERRAIN NORD / SUD

La topographie du lieu :

Le terrain, de forme globalement rectangulaire, est orienté sur son grand axe Est-Ouest.

Une forte déclivité caractérise ce terrain entre le chemin privé au Sud et le Boulevard de Saint Loup au Nord.

L'exposition Sud tourne le dos au Boulevard de Saint Loup.

L'exposition au vent dominant Le Mistral (Nord-Ouest) est importante.

L'exposition au vent de la pluie (Sud et Est) est moins importante, le terrain est protégé par le relief de la colline.

PROJET

LE SITE



LE SITE : VUE VERS L'EST DEPUIS LE BOULEVARD DE SAINT LOUP



LE SITE : VUE VERS L'OUEST DEPUIS LE BD. DE ST. LOUP

PROJET

EXPRESSION DES BESOINS

LE PROGRAMME

Définir un programme de synagogue ne peut être basé uniquement sur la pratique du rite. Les synagogues offrent un panel de programmes, très différents des unes aux autres avec toutefois des similitudes.

Maison communautaire, une synagogue, c'est d'abord un programme multiple, à la fois lieux de prière, lieu de réunion, lieu d'enseignement, lieu de vie de la communauté.

EXPRESSION DES BESOINS :

Définir un programme ne peut se faire sans interroger les décideurs au niveau de la communauté.

Ce programme est issu de l'expression des besoins, des intentions, énoncées par la communauté de Saint Loup, engagée actuellement dans la construction d'une synagogue.

Ce projet est une réhabilitation d'anciens locaux (un garage automobile) qui réunira un lieu de prière, une petite salle de réunion et des locaux tels que des bureaux.

Les rencontres avec la communauté de Saint Loup, et mon interlocuteur privilégié Monsieur BOUKOBZA, architecte et membre de la communauté juive de Marseille, se sont traduites par l'expression d'un certain nombre d'exigences, de souhaits qui dépassaient le projet engagé.

Naissait l'idée que le projet devait s'orienter plus fortement vers un lieu cultuel et culturel, et ne pas être un " simple " lieu de culte.

Une première expression des besoins permet de noter les espaces et les différentes fonctions auxquelles devra répondre ce centre.

Certaines remarques sont demandées par la communauté sans que les besoins soient hiérarchisés, évoquant autant des intentions spatiales que des qualités d'espace.

- Un hall d'accueil.
- Une salle de culte pour 350 personnes environs. La séparation des femmes et des hommes doit être prise en compte. L'ambiance de cette salle devra être sereine, une attention particulière sera donnée à la lumière et à l'acoustique. Ce sera un lieu fonctionnel est en même temps "chaud" grâce à l'emploi de matériaux adéquats. De préférence un plan centré, pour une meilleure participation des "fidèles". Il en ressort aussi un besoin de calme. Au niveau des ouvertures, aucune spécification n'est signalée.
- Un bureaux pour le Rabbin avec les espaces de service attenants, ainsi qu'un espace d'attente.
- Un Mikvé (bains rituels) avec les espaces de douches, vestiaires, et les sanitaires.

EXPRESSION DES BESOINS

- Des salles de cours (enseignement de la Tora) sans mixité si possible. La capacité de chacune est de 15 personnes environ.
- Un espace de lecture / bibliothèque.
- Des bureaux pour les différents intervenants, espaces servant aussi de lieux de ren contre ou de rendez-vous particuliers.
- Une grande salle de réunion modulable, pour 300 personnes, pour les réceptions, les mariages, et différentes fêtes.
- Un espace cuisine pour des petites préparations ou des " remontages " après les livraisons d'un traiteur.
- Les sanitaires et différents locaux de service et technique .
- Un logement pour un gardien et sa famille de type T3 .
- Un espace d'accueil différent du hall pour renseigner.
- Un stationnement.
- De grands espaces extérieurs servant de cour à la communauté.
- Un espace de transition entre le boulevard et l'entrée du centre communautaire.

D'autres éléments étaient fortement soulignés comme l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

A aucun moment dans l'énumération de ces besoins, le lien avec le site ne s'est fait.

Pour mieux cerner cette expression des besoins , une lecture en trois grands ensembles est apparue comme évidente.

- La Vie Civile :
 - Une grande salle polyvalente.
 - Une seconde salle.
 - Un office de préparation (cuisine).
 - Un espace de plonge.
 - Les sanitaires.
 - Un logement pour un gardien (T3).
 - Un stationnement .
 - Local de chaufferie.
 - Local électrique.
- Le Culturel :
 - Hall.
 - Quatre salles de cours (modulables en deux grandes).
 - Trois bureaux.
 - Une " Bibliothèque " .
 - Les sanitaires.
 - Locaux de service.

EXPRESSION DES BESOINS

- Le Cultuel :
 - Hall de la synagogue.
 - La synagogue.
 - Assemblé (Hekal).
 - Le Debir (Hijal).
 - La mezzanine pour les femmes.
 - Un bureau pour le Rabbin.
 - Le Bain rituel (Mikvé).
 - Les sanitaires.

Après lecture de l'énoncé des besoins, se sont dégagées différentes orientations pour le projet.

LE PROGRAMME

A partir de l'énoncé des besoins, devait prendre corps un programme.

L'articulation en trois parties est celle retenue pour l'organisation spatiale générale.

Le site, le terrain et ses caractéristiques, ces trois entités seront les éléments majeurs pour révéler l'identité de ce centre cultuel et culturel.

PRINCIPES GENERAUX D'ORGANISATION : PREMICES DU PROJET ARCHITECTURAL

Des principes généraux d'organisation se sont concrétisés, ils seront fondateurs pour la recherche du Parti architectural.

L'organisation tripartite met à jour trois thématiques majeures :

- La vie civile, espace profane, de réception
- La vie culturelle, transmission du savoir, et méditation personnelle.
- La vie cultuelle, le sacré, lieu de prière, de recueillement.

Le visiteur, le fidèle passent successivement les espaces suivant un ordre chronologique et symbolique : de la vie civile à la vie culturelle pour aboutir enfin à la vie cultuelle.

INSCRIPTION DU PROJET DANS LE SITE.

Les trois entités s'organisent pour affirmer l'idée communautaire autour de la synagogue.

L'implantation sur le site, en continuité du Boulevard de Saint Loup, permet de matérialiser une idée fondamentale : l'orientation de la synagogue.

La topographie et la surface disponible du terrain, conduit à développer les espaces sur deux niveaux.

PROJET

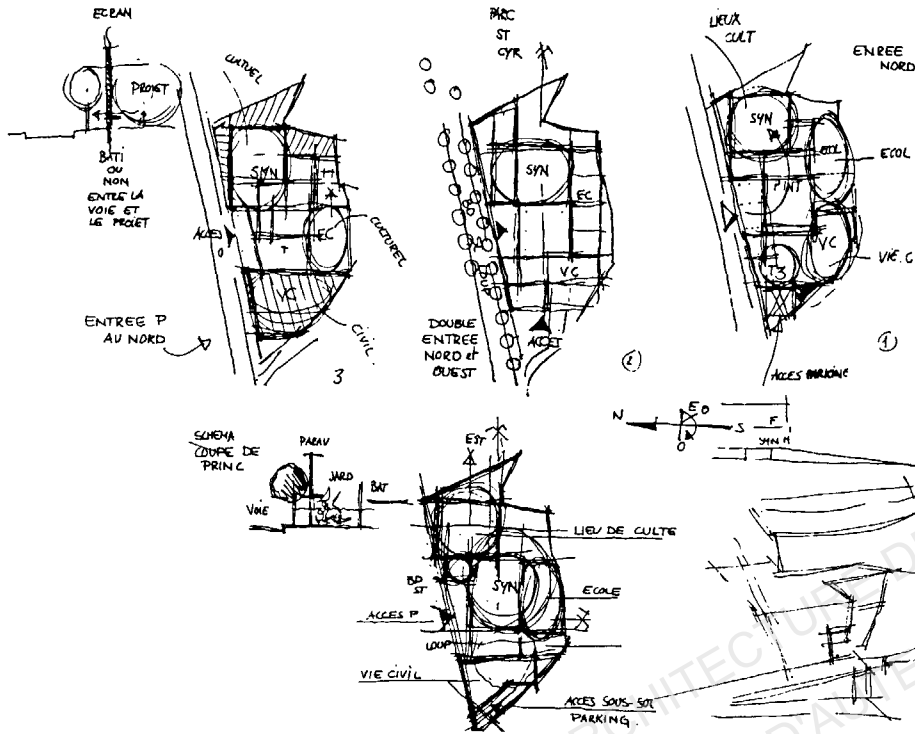
LE FONCTIONNEMENT DES LIEUX

Ces intentions ne fixent pas l'implantation de ces sous-ensembles, mais proposent des regroupements spatiaux qui ne seront pas remis en cause dans le développement du Projet.

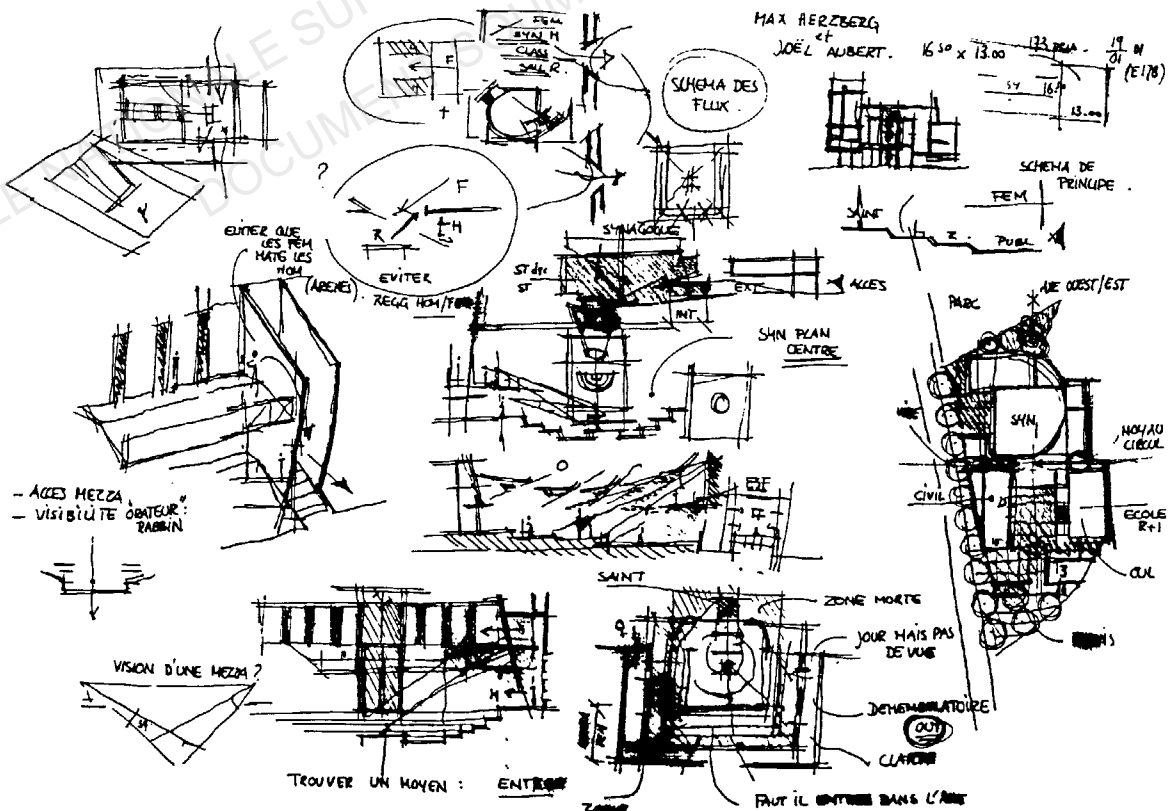
- Rapprochement des locaux de vie civile (réception, accueil, logement du gardien) près du parvis de l'entrée.
- Séparation marquée entre les espaces de vie civile et la synagogue par un temps de pause, mise en scène par une cour, lieu de regroupement, centre des différents espaces et lieu de croisement des différents flux.
- Localisation de l'école au Sud sur la partie haute du terrain et à l'écart du Boulevard de Saint Loup.
- Implantation de la synagogue le plus à l'Est sur le terrain, proche du Parc de Saint Cyr.
- Les bains rituels (mikvé) sont liés au sacré, donc proches de la synagogue.

Les esquisses sont la traduction de ces données, elles se développent en les conjuguant.

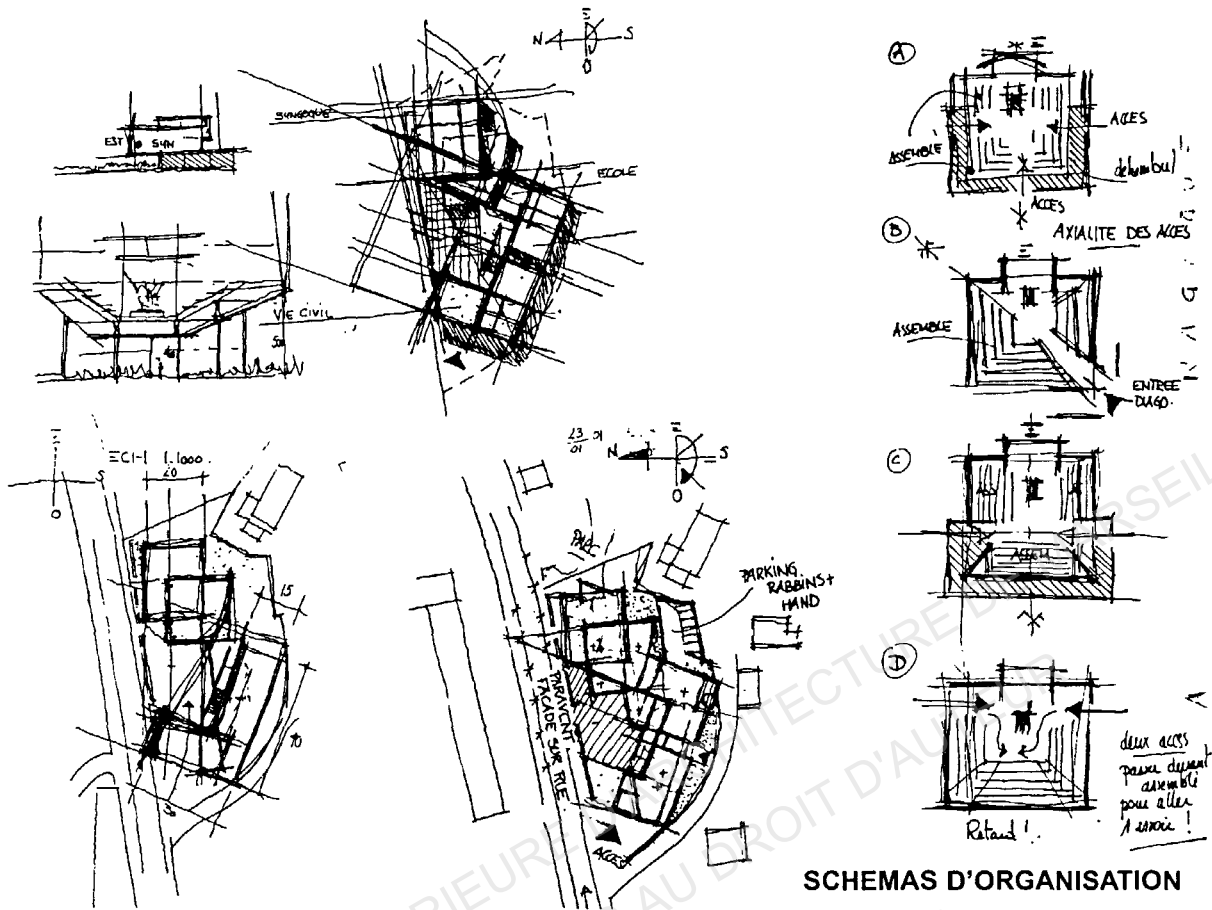
PROJET ESQUISSES



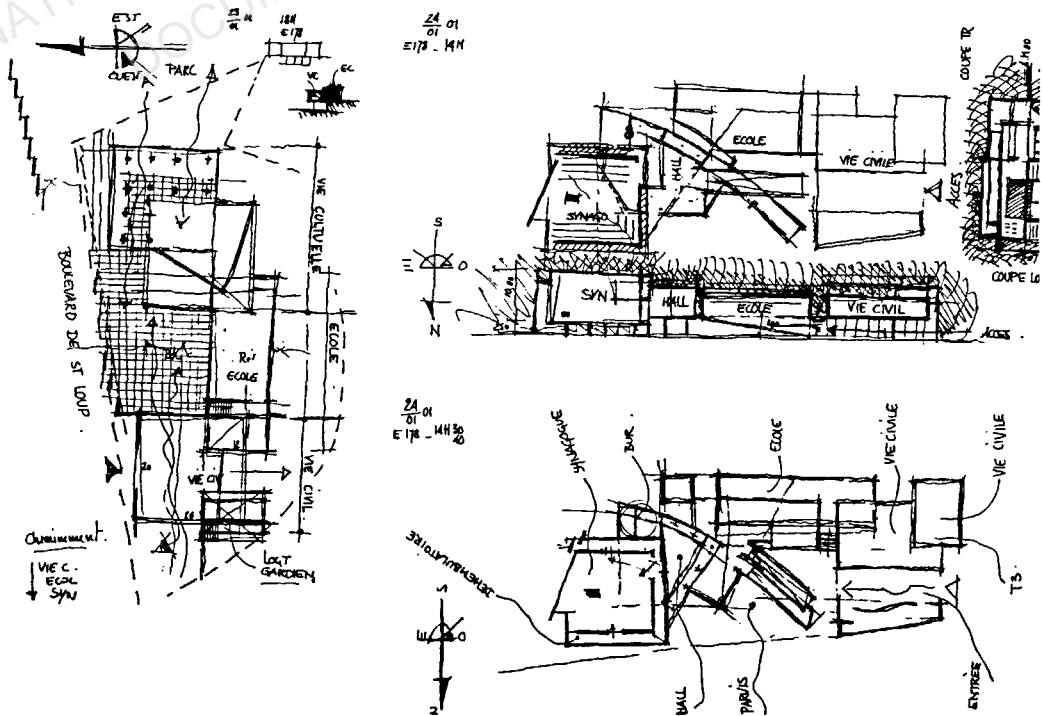
UN MELANGE D'IDEES



PROJET ESQUISSES

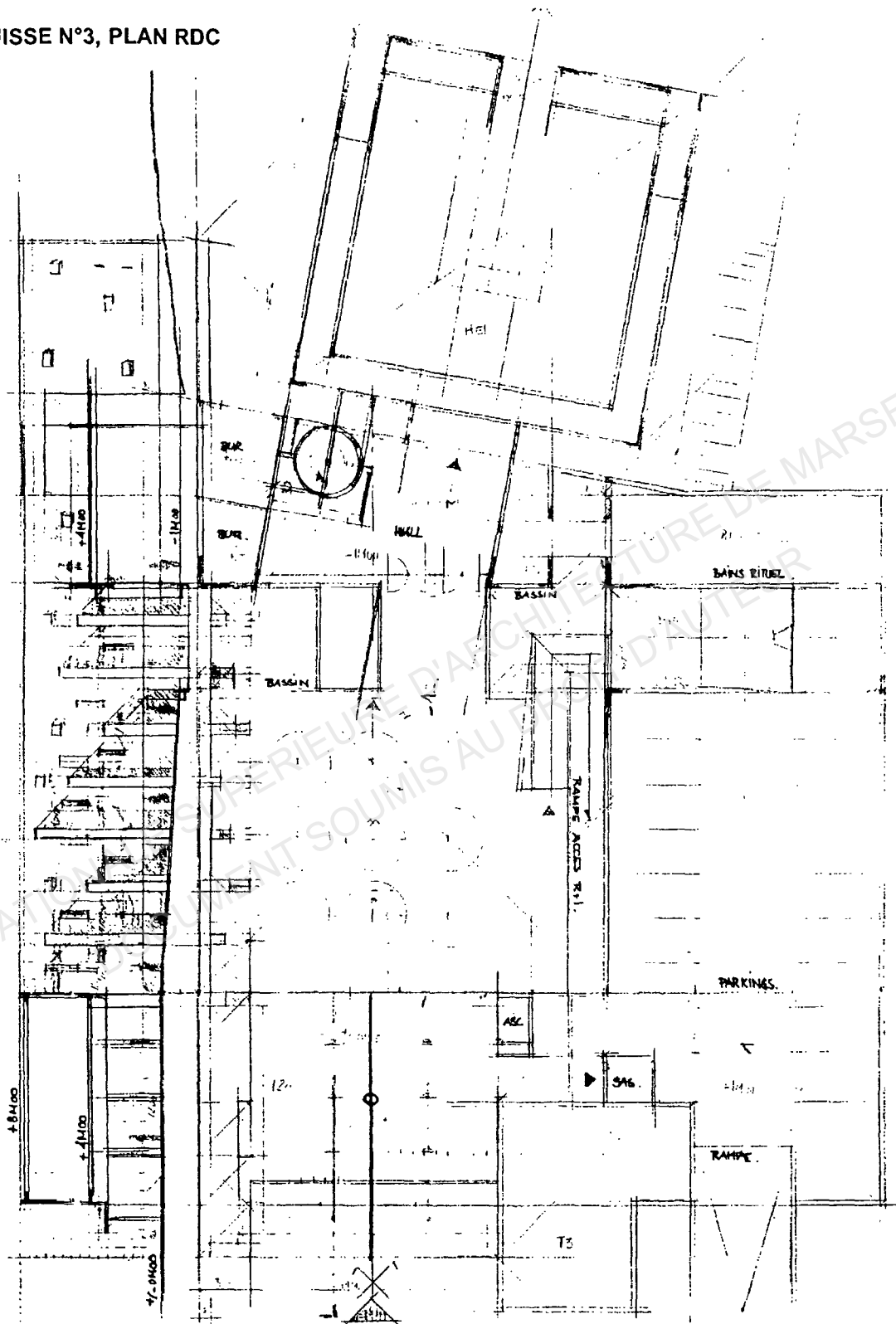


**SCHEMAS D'ORGANISATION
SPATIALE
DE LA SYNAGOGUE**

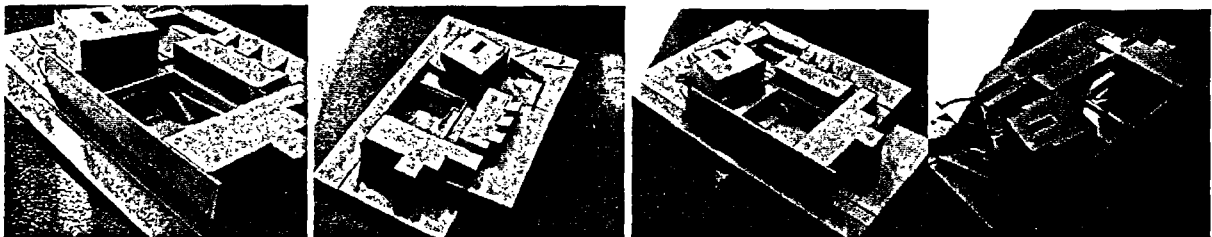


PROJET ESQUISSES

ESQUISSE N°3, PLAN RDC

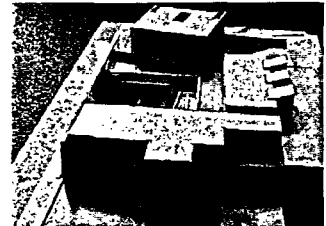
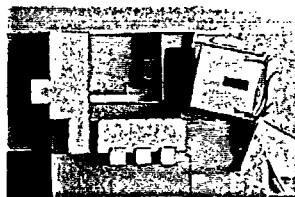
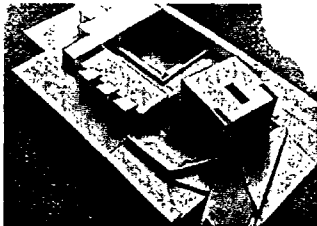
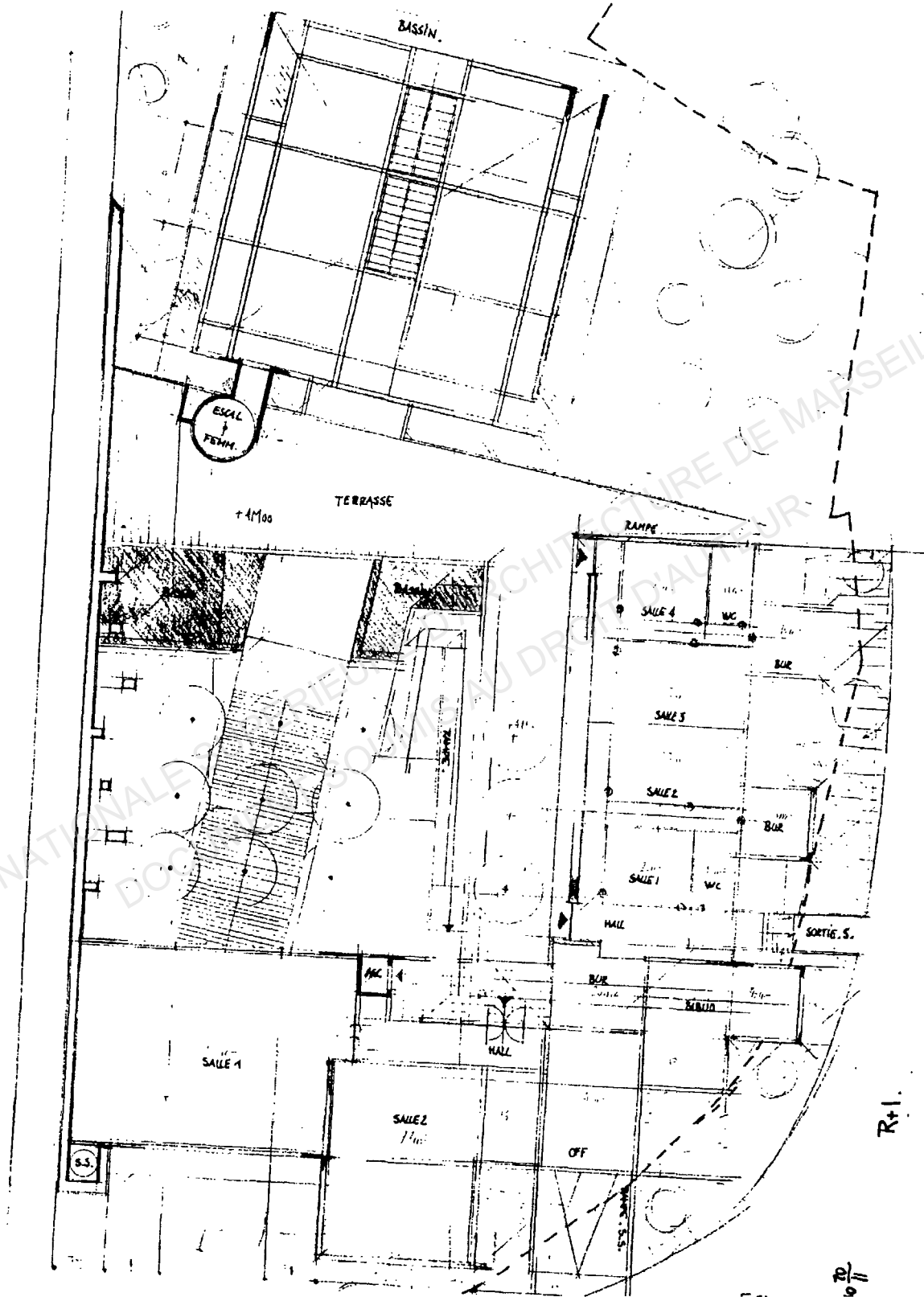


PHOTOS DE LA MAQUETTE D'ETUDE N°3

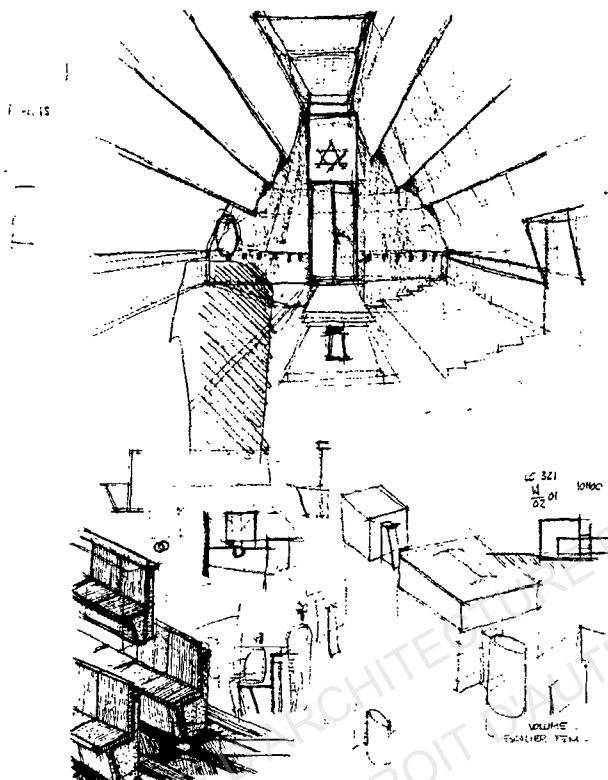


PROJET ESQUISSES

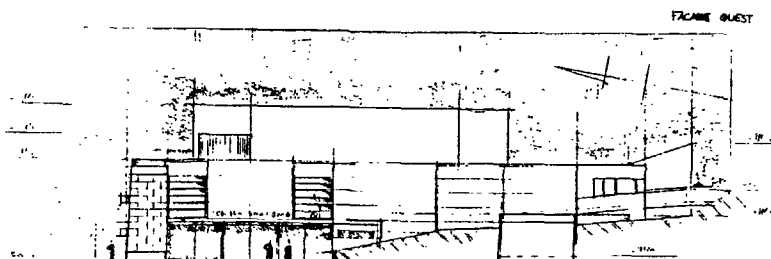
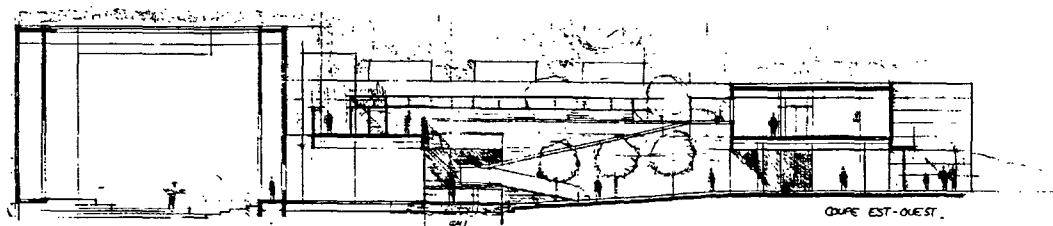
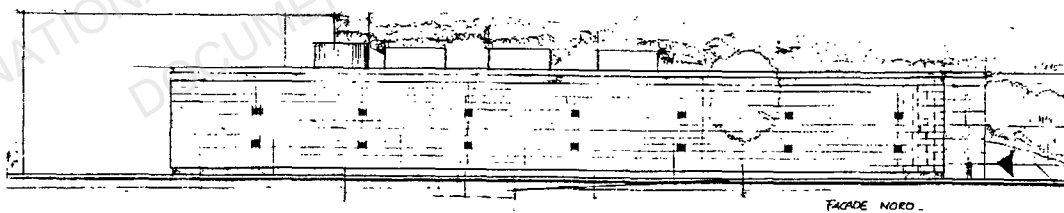
ESQUISSE N°3, PLAN R+1



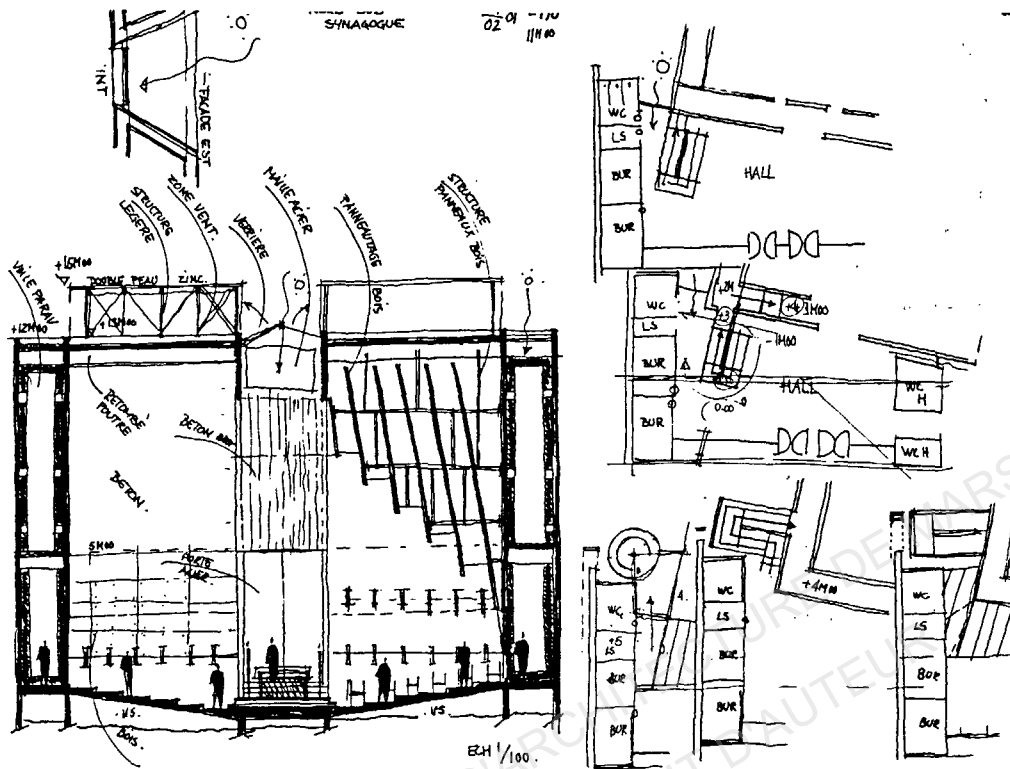
PROJET ESQUISSES



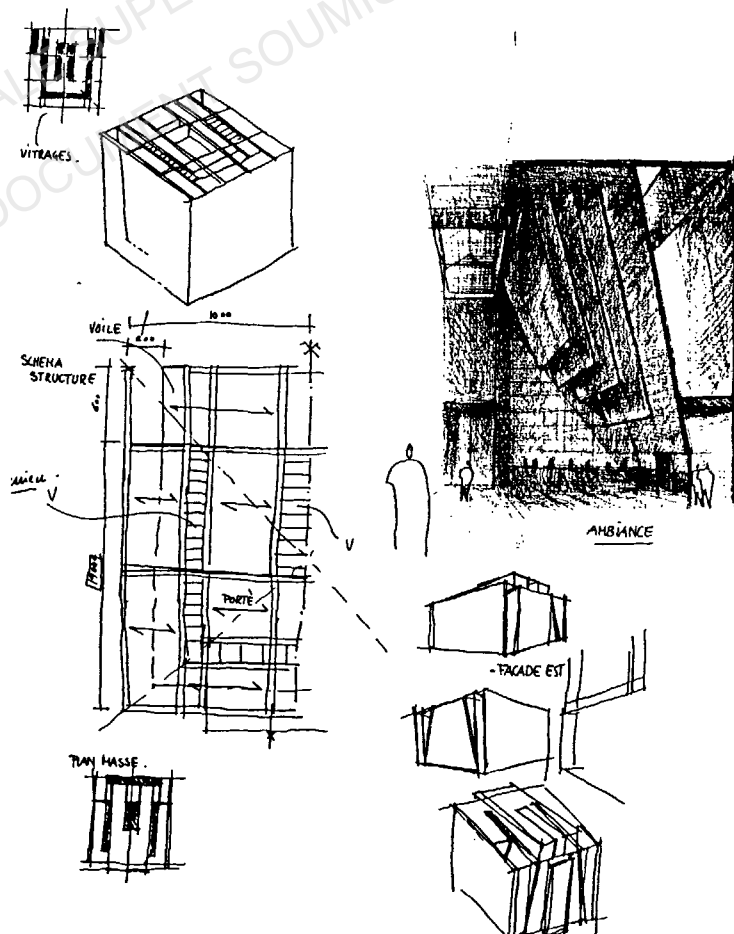
COUPES ET FACADE DE L'ESQUISSE N°3



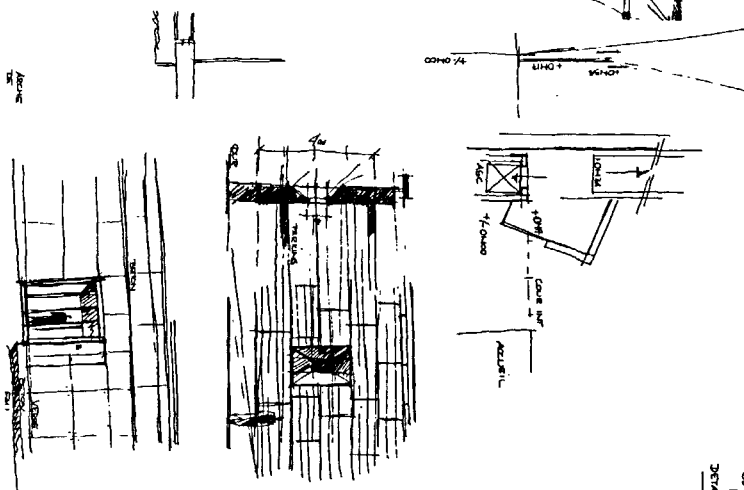
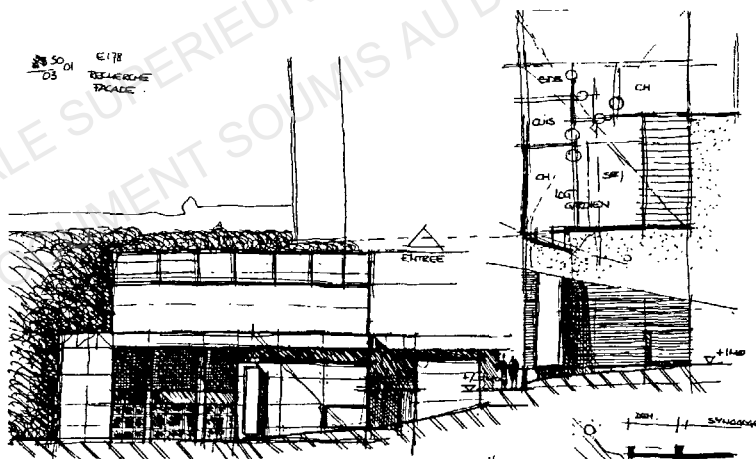
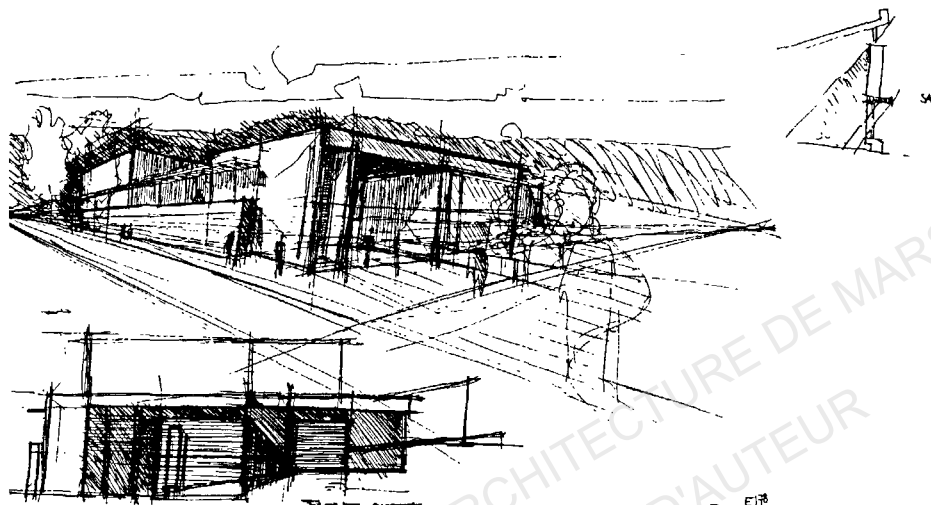
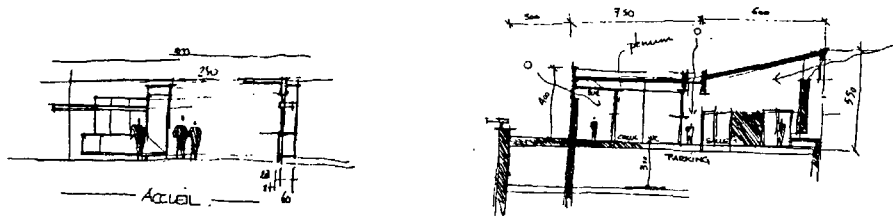
PROJET ESQUISSES



RECHERCHES DU VOLUME DE LA SYNAGOGUE



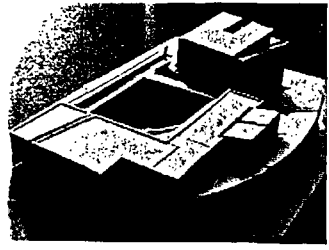
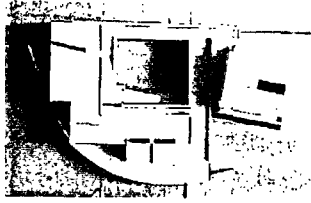
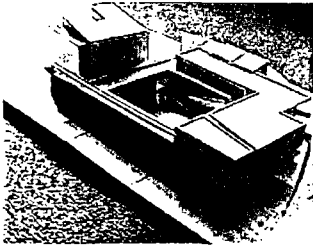
PROJET ESQUISSES



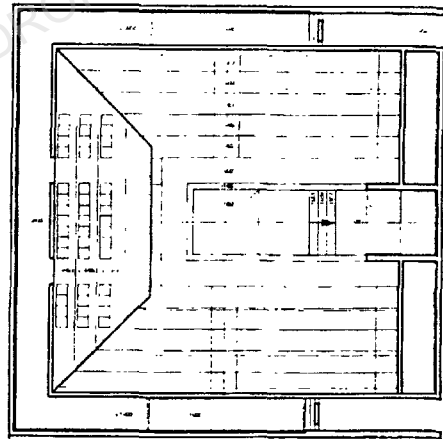
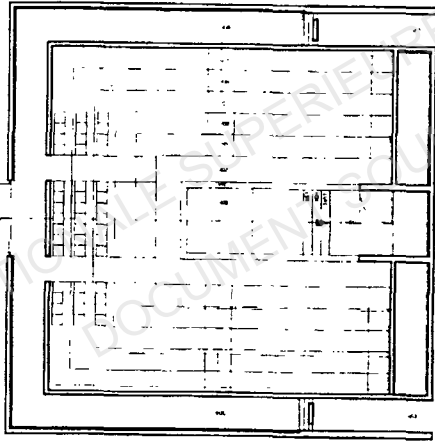
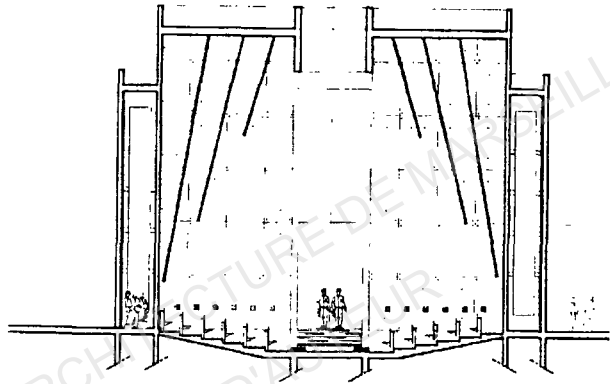
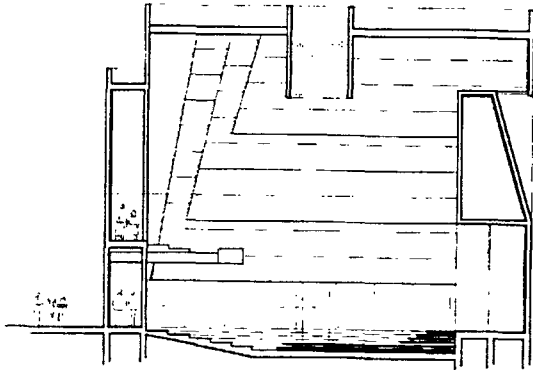
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

PROJET

ESQUISSES

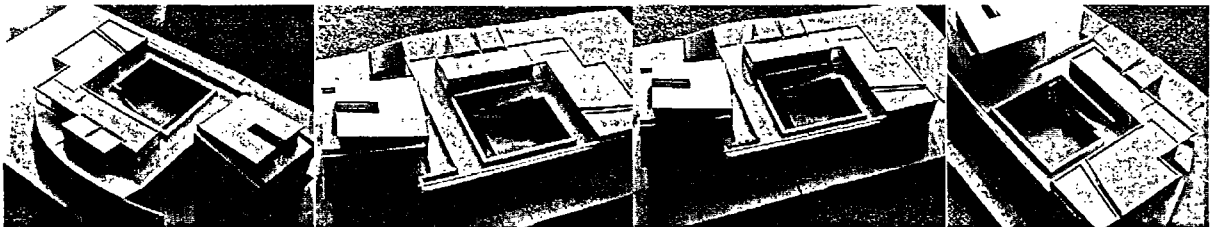


PHOTOS DE LA MAQUETTE D'ETUDE N°4



COUPES ET PLANS DE LA SYNAGOGUE

PHOTOS DE LA MAQUETTE D'ETUDE N°4



P R O J E T

LE PARTI ARCHITECTURAL

LE PARTI ARCHITECTURAL

Le parti architectural apparaît comme une volonté inflexible résultant d'une inspiration créatrice. Ainsi, on prend parti face à toutes les données relatives au sujet d'étude.

Mais " prendre parti " ne signifie pas " prendre son parti " .

En effet, à aucun moment, il ne faut s'accommoder, se résigner face à une situation, aussi contraignante soit-elle.

De fait, on adhère à un parti, quitte à passer pour radical, et on le suit.

On peut en dégager les grandes orientations et être critiqué comme en politique.

Quoi qu'il en soit, la partie architecturale est une expression personnelle et défendable, car elle n'est pas aléatoire mais réfléchie et rationnelle.

Cependant, un projet architectural souffrirait de vivre uniquement de raison, et ne représente rien sans son lot d'émotions.

C'est cette émotion que l'architecte veut transmettre à travers son œuvre, la plus rationnelle qui soit.

L'œuvre architecturale traduirait donc l'épanouissement de cette cohabitation entre raison et sentiments.

LOGIQUE D'INSCRIPTION DANS LE SITE

Dans la partie historique de ce mémoire est soulignée l'identité du Centre communautaire ; il est avant tout un lieu de culte, qui s'ouvre aux fidèles et qui s'inscrit dans un tissu urbain.

On n'est plus ici, dans la quête d'une identité et de la reconnaissance du culte juif tellement recherché au XIX siècle, mais dans la prise de position d'un homme au XXIème siècle pour le même lieu.

Le centre cultuel et culturel est implanté parallèlement au boulevard de Saint Loup, sur l'axe Sud-Ouest / Nord-Est, il participe encore de l'organisation de la ville.

La Synagogue affirme l'orientation Est Ouest.

La lecture spatiale montre ce changement de direction aidant à une lisibilité du projet sur le plan urbain et à un niveau symbolique.

LA VOLUMETRIE

Le lieu cultuel et culturel doit s'affirmer par la volumétrie.

Le projet se compose de deux grandes parties :

- La synagogue, un volume à part entière,
- L'ensemble vie civile, l'ensemble vie culturelle.

La synagogue est indépendante, autonome dans ses caractéristiques volumétriques qui ne

P R O J E T

L E P A R T I A R C H I T E C T U R A L

reprennent pas les autres formes du Centre.

L A S Y N A G O G U E

L'idée du cube , volume primaire, souligne la force, l'identité de la synagogue.

La hauteur du volume affirme l'identité du Centre.

Les peaux et textures se différencient de l'ensemble du Centre.

Le plan est centré.

Depuis l'espace de la cour, une première porte est franchie, la seconde porte marque l'entrée dans l'espace sacré.

Un déambulatoire, entre la peau de façade est l'enveloppe de l'assemblée, conduit à l'espace majeur.

L'assemblée entour la bima.

Le Saint des Saints, Hijal, se dresse à l'Est.

L E S A C C E S

L'entrée du projet se trouve sur le boulevard de Saint Loup (desservit par le réseau de transport urbain).

Elle est le premier lien, après la vue de la synagogue, du Centre depuis la ville, elle est ouverte, et permet à tous de la franchir.

Son implantation à l'Ouest permet de ne pas pénétrer directement depuis le boulevard, un parvis crée un temps de pause devant le centre.

L'ouverture de ce passage conduit à la cour et à la synagogue située dans la pointe Est du terrain.

Le " mur d'enceinte " qui ferme le projet d'Ouest en Est renforce l'idée de protection et d'entrée principale " unique ".

Symboliquement l'entrée Ouest affirme la transition du monde profane, celui du parvis, vers l'espace de la cour intérieure, en passant sous les espaces de vie civile.

Le point d'orgue, la synagogue, étant toujours présent dans l'espace perçu.

Depuis la cour intérieure se perçoivent les différentes entités, les différentes hauteurs affirmées par les niveaux du terrains.

PROJET LE PARTI ARCHITECTURAL

LES ACTIVITÉS

Chaque entité répond à des principes d'organisations internes qui lui est propre.

Elles s'articulent toutes autour de cet espace de " vie ", la cour, lieu de transition de l'une à l'autre, lieu unificateur.

Seule la synagogue ne s'ouvre pas directement sur l'espace de la cour, une transition permet de passer de la cour vers la synagogue. Le bassin d'eau souligne cet aspect.

Les deux autres entités s'ouvrent directement sur la cour et les terrasses hautes la surplombant. Ces espaces peuvent être occupés.

LA COUR.

Cœur du projet, elle organise l'espace.

Ce lieu unificateur est l'intérieur du Centre.

Au Nord, le mur d'enceinte donne une limite ne cadrant que le ciel.

L'escalier, montant aux terrasses hautes, permet de rassembler les différents niveaux : la cour n'est plus un lieu en contrebas, elle se développe sur deux niveaux.

La cour intérieure peut devenir le lieu d'activités spécifiques comme la fête des cabannes.

La cour reprend les proportions en plan de la synagogue.

Une pente douce depuis l'entrée du Centre et le hall de la synagogue situé à moins 1M00 oriente la lecture et la pratique de l'espace.

Sensation de glissement sous le volume de la synagogue qui s'élève.

Elle est entité à part entière.

LE MUR D'ENCEINTE

Le mur d'enceinte se développe parallèlement au boulevard de Saint Loup.

Depuis l'extérieur, il est perceptible est donne la " dimension " du centre.

Seul le volume de la synagogue n'est pas inscrit dans les limites de ce mur.

Cette frontière donne plus de lisibilité au parvis de l'entrée, à l'accès.

Depuis la cour et les bâtiments, le mur devient une circulation un lien entre les différents espaces.

PROJET

LE PARTI ARCHITECTURAL

Ce mur n'est pas un paradoxe : la volonté d'ouvrir ce centre culturel et culturel juif reste entière.

Il aide à renforcer l'idée de limite entre le domaine profane et le domaine du Centre communautaire juif.

LES LOCAUX DE SERVICE

Les locaux de services se répartissent en fonction de leur attachement à tels ou tels espaces.

Le parking et les locaux techniques (locale chaufferie et local électrique) se situent sous l'espace de l'école.

Des ouvertures sont réparties sur les murs sud de la cour pour ponctuer de lumière l'espace du parking.

De ce parking, on gagne la cour intérieure en longeant les locaux "cuisines" servant pour les réceptions.

La sobriété de la composition des volumes, sobriété des formes, des matériaux, le dépouillement sont inscrits dans la démarche qui préside à la conception du projet.

PROJET

PIECES GRAPHIQUES

Les pièces graphiques sont des représentations qui montrent le projet.

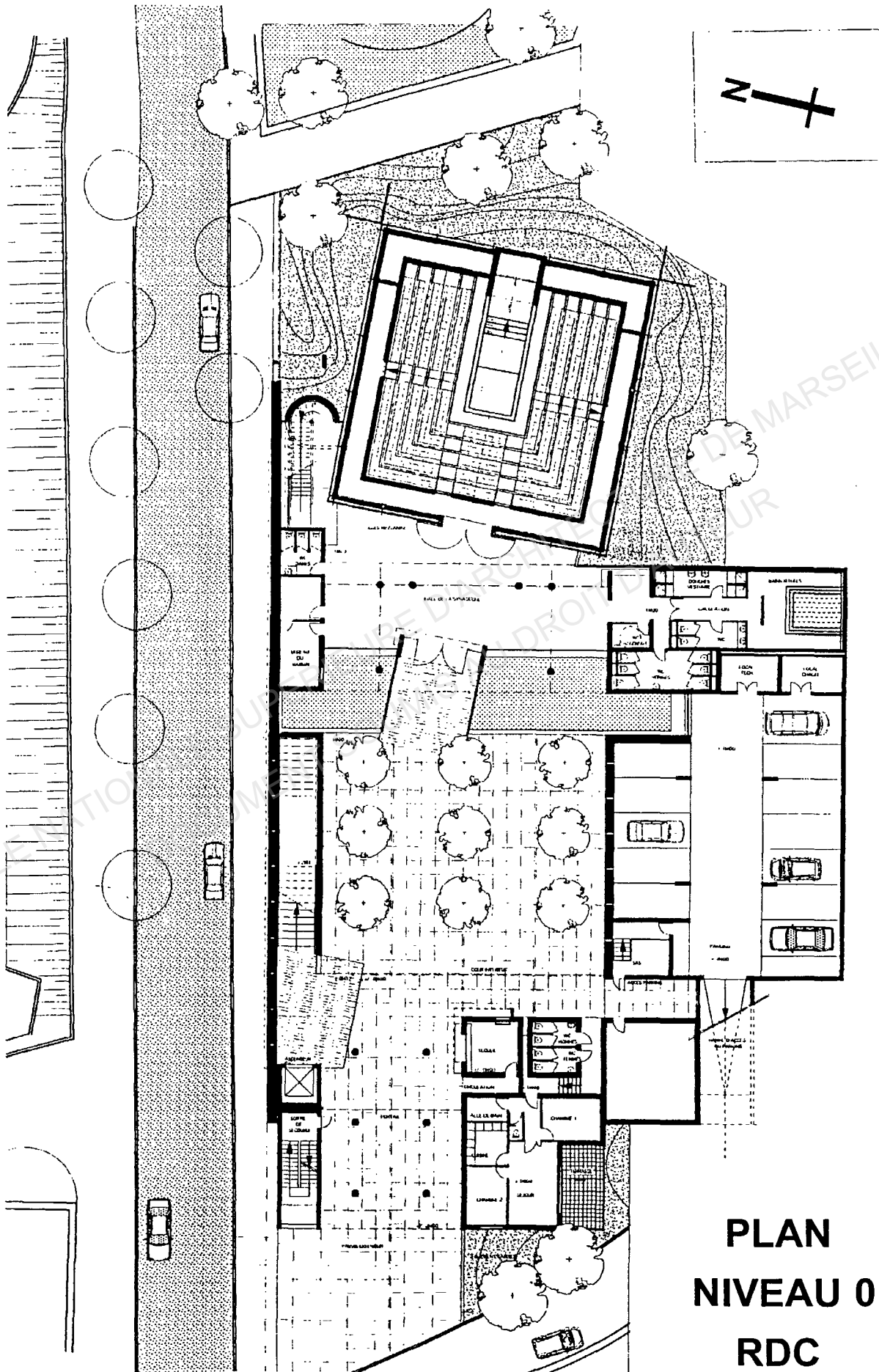
Elles sont des représentations codées qui ne peuvent donner toutes les déclinaisons nécessaires à la bonne compréhension du projet.

Elles permettent de situer les idées fortes de la composition faite à partir des trois entités :

- La vie civile
- La vie culturelle
- La vie culturelles

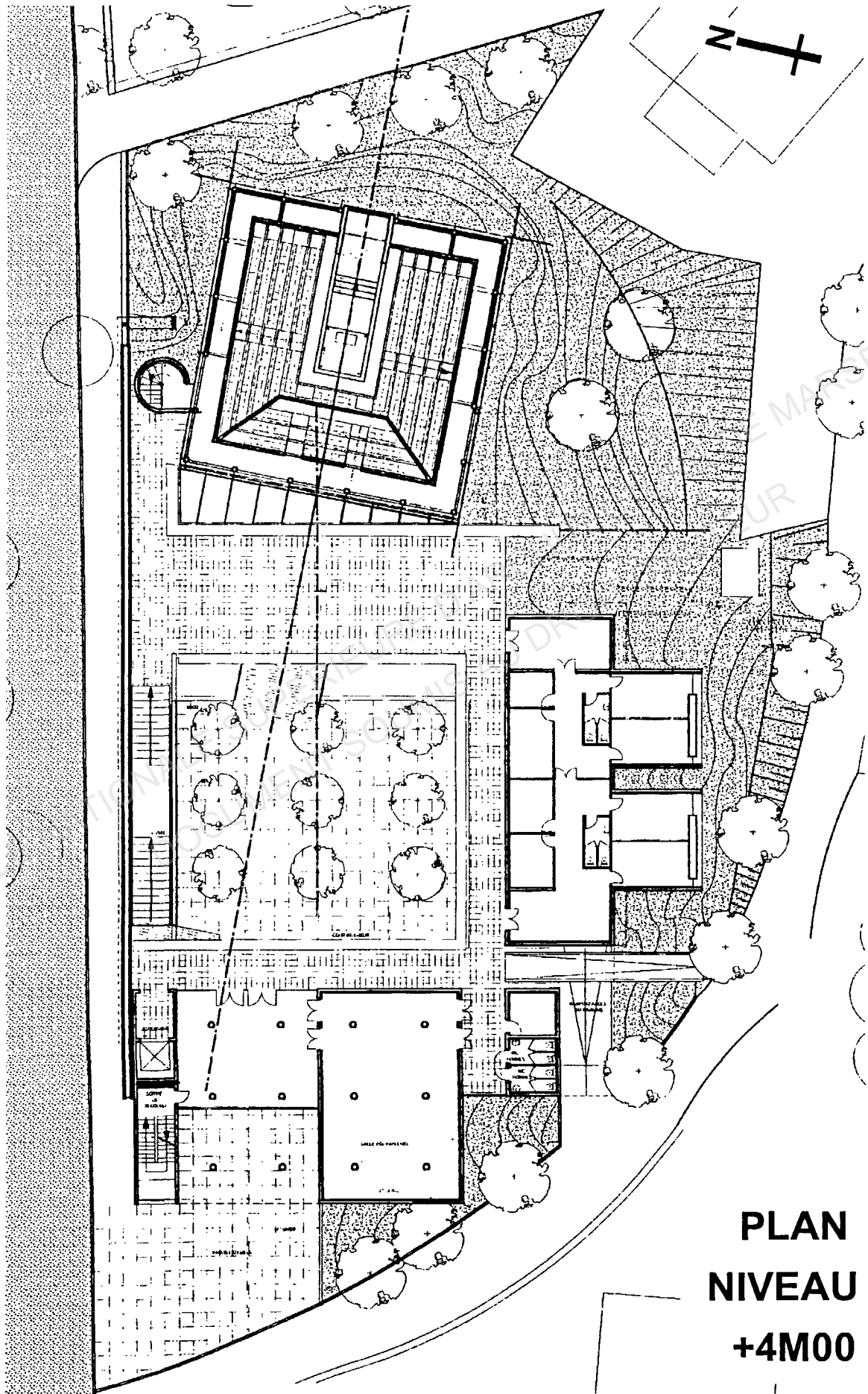
PROJET

PIECES GRAPHIQUES



**PLAN
NIVEAU 0
RDC**

PROJET
PIECES GRAPHIQUES

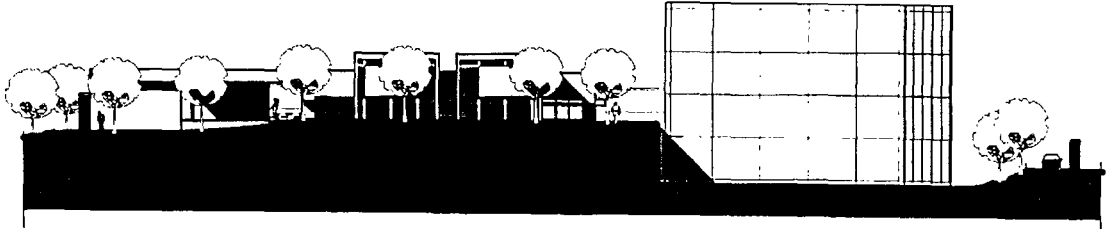


PLAN
NIVEAU 1
+4M00

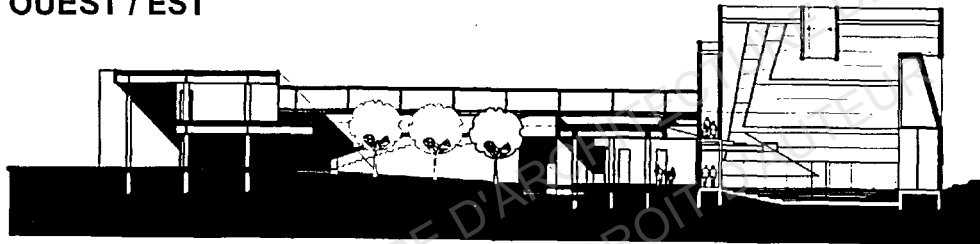
PROJET

PIECES GRAPHIQUES

FACADE SUD



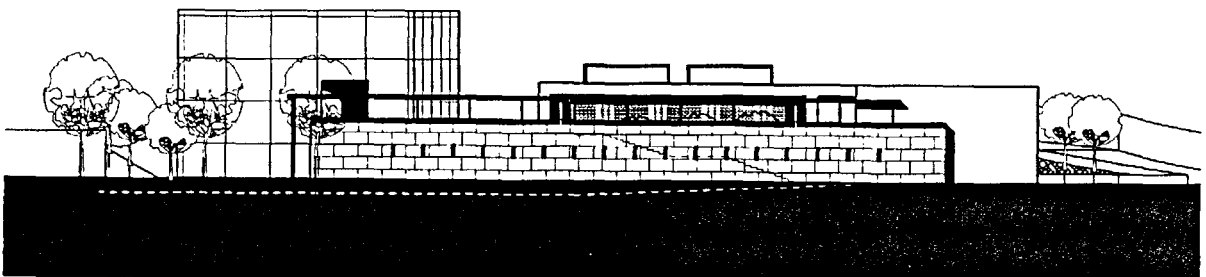
COUPE OUEST / EST



COUPE EST / OUEST

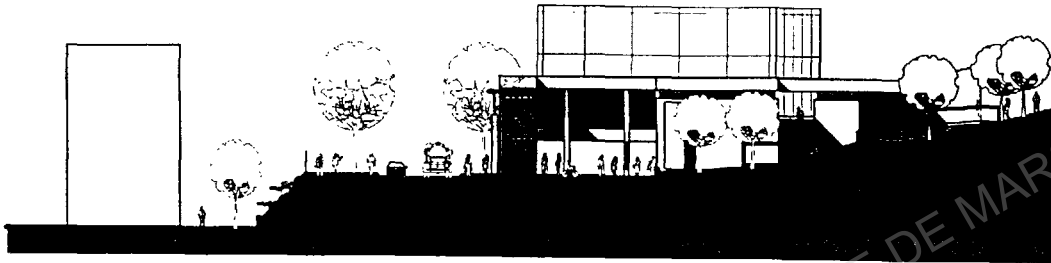


FACADE NORD

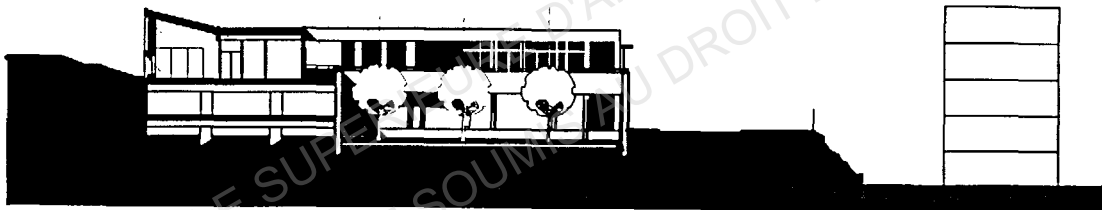


P R O J E T
PIECES GRAPHIQUES

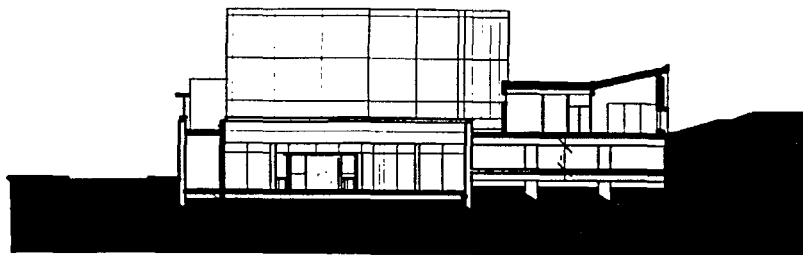
FACADE OUEST



COUPE SUD / NORD



COUPE NORD / SUD



LES PARCOURS DANS LE PROJET

Les personnes qui vont visiter, traverser, pratiquer le Centre et vont découvrir différentes séquences.

Pour découvrir les différents espaces du Centre trois parcours sont imaginés :

- de la rue à la synagogue,
- de la cour à l'école,
- de la cour à la vie publique de la communauté.

PARCOURS 1 : DE LA RUE A LA SYNAGOGUE

Depuis le boulevard le mur massif où la pierre réchauffe la lumière du Nord signale directement le Centre d'où émerge le volume blanc de la synagogue.

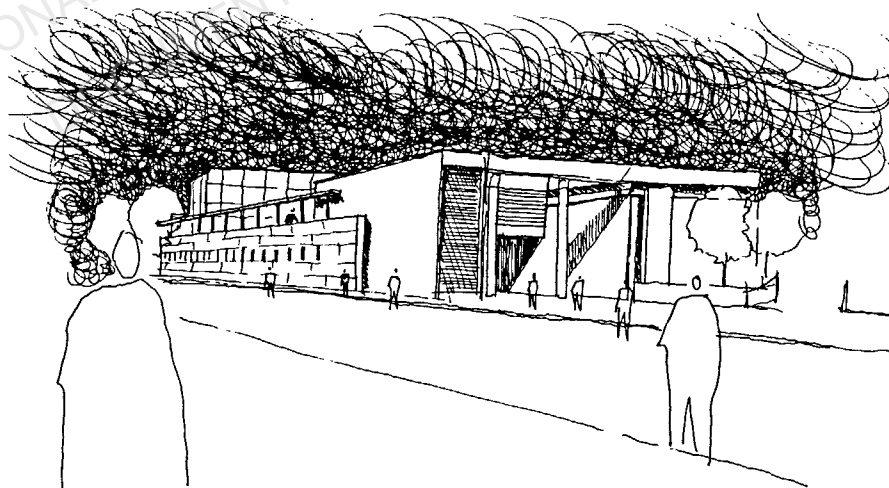
La voiture garée en bordure du boulevard, ne peut stationner au pied du mur.

Le piéton arrive du centre de Saint Loup ou chemine le long du mur, .

L'entrée du centre communautaire se lit grâce au parvis.

Le grand portique ouvre le Centre sur son espace intérieur la cour, la synagogue reste perceptible en fond.

Les membres de la communauté peuvent s'attendre, discuter sur le parvis avant de se glisser sous l'arche, sous la salle polyvalente.



L'espace du boulevard est derrière, le bruit du boulevard s'efface peu à peu.

Les ambiances lumineuses et sonores du Centre se font plus présentes.

Toute hauteur en façade, le passage devient moins haut, les vues sont recadrées.

Le dallage de granit gris rythmé de lignes d'ardoise conduit à la cour.

PROJET

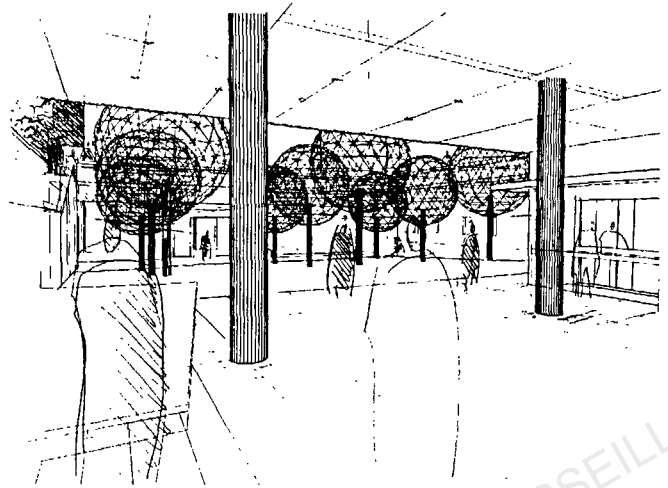
LES PARCOURS DANS LE PROJET

A gauche, la marche d'appel du grand escalier marque une nouvelle direction.

A droite le mur du parking avec les éclats d'ombre, la terrasse haute, balcon haut de la cour, l'école.

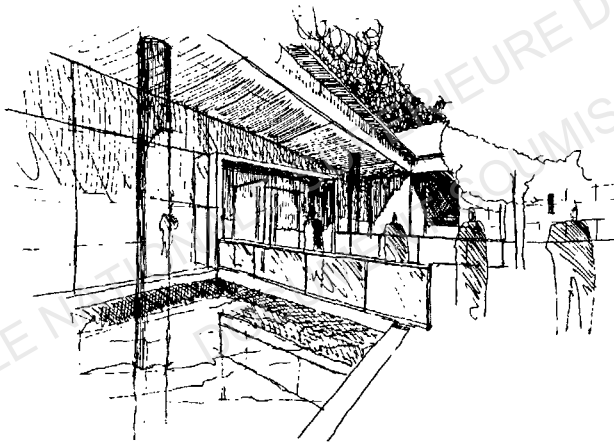
Les neufs tilleuls sont fleuris, l'odeur est douce et très présente.

L'ombre est agréable, le dallage s'incline accompagnant les pas aux limites du bassin.



Assis sur la margelle, le temps de profiter du léger courant d'air et des jeux de reflets sur l'eau on entend un chuintement d'eau qui vient de la pénombre dans la cavité à droite.

Seule la synagogue domine, le ciel éclaire la peau blanche.



La passerelle du bassin recouverte de bois conduit à la double porte de bois rouge encadrée d'un portique de béton.

De part et d'autre les espaces vitrés font découvrir le hall de la synagogue.

La façade est protégée par l'important débord de la terrasse.

Le seuil franchi, le regard fait face à la grande porte de la synagogue inondée de lumière par la " ligne " vitrée en toiture.

Le rythme des poteaux en béton brut de décoffrage anime cet espace.

Le dallage de béton lisse est silencieux, il est en écho avec la peau lisse vitrée et blanche de la synagogue.

La lumière crée une césure, l'espace sacré est ceint.

De part et d'autre se trouvent le mur en béton blanc, le bureau du Rabbin et l'accès aux bains rituels (mikvé).

L'espace des bains, réservé aux femmes, se recentre sur le bassin intérieur.

L'espace reçoit une lumière qui accompagne le ruissellement de l'eau sur la paroi inclinée.

La paroi de verre du hall nous laisse voir le jardin au sud de la synagogue. Le banc le long du vitrage permet de découvrir la masse blanche de la synagogue.

PROJET

LES PARCOURS DANS LE PROJET

Dans le hall, les hommes et femmes se séparent.

Les femmes empruntent l'escalier pour rejoindre la mezzanine et participer à la prière.

Les hommes empruntent la grande porte de bois qui se détache de la peau de verre blanc.

L'entrée est nettement découpée dans cette enveloppe de verre opaque.

La nuit tombée, la lumière artificielle est dispensée par les écrans de verre.

Le volume de la synagogue se détache encore plus nettement du reste du bâtiment.

Le seuil franchit, une deuxième paroi fait face.

Le déambuloire se déroule de part et d'autre de cet écran.

Le fidèle chemine entre la peau de verre blanche translucide et de la paroi épaisse calepinée de panneaux de bois en orme, rythmée par une série de joints creux horizontaux.

La grande hauteur de cette circulation et son étroitesse conduit le fidèle à retrouver l'espace majeur de la prière le Saint.

Le passage depuis le déambuloire se matérialise par quatre "portes".

Le moment est important, en limite de l'espace intérieur les vues plongent vers la bima.

Seul le puits de lumière naturelle illumine la bima.

Au centre de l'espace, sur une "estrade" de béton polie, elle fait face au Saint des Saints (hechal). Les quatre mats lumineux, référence aux quatre "cornes" de l'autel du temple antique délimitent cet espace.

Les sièges de l'assemblée entourent la bima.

Ils permettent de se recueillir dans l'espace enveloppé de peaux inclinées, ces panneaux de bois de hêtre étuvé recentrent le Saint vers le Saint des Saints.

Avant la prière, ce lieu de silence est tout orienté vers le hechal.

La paroi Est se dresse, douze punctuations de lumière scandent ce mur.

Du béton brut se détache les deux grandes portes de bois rouge incrustées de laiton.

L'entourage de béton et la lumière indirecte révèlent au fidèle la symbolique forte de l'hechal.

A la fin de la prière, les portes s'ouvrent, la Tora est alors portée devant les fidèles.

Après la prière, l'assemblée quitte cet espace.

Le Saint, lieu vaste et haut, incite à s'élever.

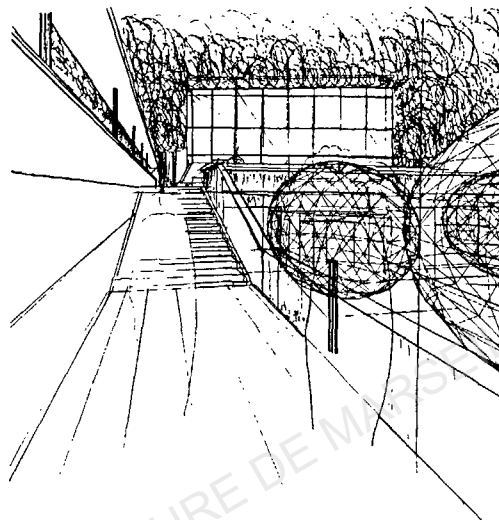
Le hall permet aux fidèles de se retrouver avant de rejoindre la cour.

PARCOURS 2 : DE LA COUR A L'ECOLE

L'école domine la cour.

Le large escalier conduit aux terrasses supérieures, le palier de repos s'ouvre sur la frondaison et laisse apparaître la synagogue.

La main glisse sur la lisse en bois jusqu'à la margelle horizontale, qui entoure la cour.



Sur l'esplanade, face à la synagogue, une respiration est presque obligée.

Le volume de verre ne peut être approché, la lame de lumière du hall affirme cette distance.

Le garde corps oblige à garder distance.

La luminosité intense de la paroi invite à se retourner vers la cour, et les vues sur l'alentour.

La cour masquée par les arbres, les vues cadrées vers le Sud, donne envie de prendre le temps d'apprécier le rayon de soleil et la qualité des espaces plantés.

L'école se développe sur la partie sud de l'esplanade et referme l'espace de la cour et des terrasses.

La façade Nord est traitée de façon symétrique. Deux accès permettent de passer sous le portique en béton blanc et de se glisser derrière le mur de pierre.

Décidés de profiter de l'espace de lecture, certains s'installent à l'extérieur sur les parterres aménagés.

Dans l'école, l'étude se fait dans des salles de cours orientées au Sud ou la vue peut s'abandonner sur les espaces verts et plantés d'arbustes.

PARCOURS 3 : DE LA RUE A LA VIE PUBLIQUE DE LA COMMUNAUTE

Depuis le boulevard ou depuis la cour, le parcours conduit à l'esplanade.

De l'esplanade haute, on circule le long de l'école. Une trouée laisse apparaître une rampe qui donne sur le chemin au Sud, une personne âgée rejoint un véhicule au loin.

Face à nous, une autre trouée laisse une vue cadrée, l'entrée vers la grande salle.

De grandes tables sont dressées, une Bar-mitzvah va avoir lieu.

La salle s'ouvre vers la cour intérieure par de grandes baies vitrées, que l'on occulte au moyen de volets de bois coulissants. Ils sont ouverts et la lumière inonde la salle.

Au bout de la coursive des discussions bruyantes éveillent la curiosité.

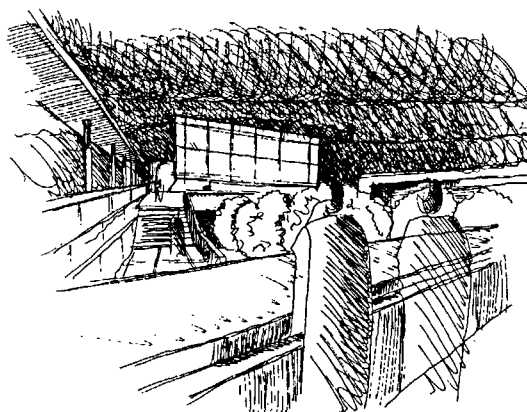
Une salle, avec des tables basses et des fauteuils est occupée par des personnes en pleine discussion.

L'espace est entièrement vitré côté cour, à l'Ouest vers l'entrée, des ventelles de bois tamisent la vue qui surplombe l'entrée du centre communautaire.

Espace de détente directement lié avec la salle de réception, il devient le prolongement de celle-ci.

Quittant les convives, depuis la coursive l'ensemble du Centre se développe autour de la cour et des tilleuls.

La synagogue dialogue avec le ciel, la lumière.



La circulation sur le boulevard de Saint Loup est maintenant plus dense.

Les fidèles commencent à se diriger vers la synagogue, en traversant la cour, sous l'ombre des arbres.

La prière va commencer.

L'arpenteur rejoint l'entrée et se dirige vers le parvis laissant "les lieux priaient".

C O N C L U S I O N

Mon parcours à travers mes recherches et mon projet m'incite à un regard rétrospectif.

Aujourd'hui, des interrogations, des doutes, des espoirs sont présents dans mon esprit.

On tient une idée, on la suit, on l'adapte, elle se concrétise et au fur et à mesure, des formes, des volumes, un édifice se définissent.

La remise en question, grâce à ce parcours, s'est affirmée comme devant être une préoccupation centrale dans mon travail de conception.

L'œuvre (opus) en cours et une proposition décevante ou pleine de promesses. Nous écoutons les résonances sans encore connaître la fin.

Toutes ces émotions ne peuvent être prévus et connus entièrement à l'avance.

"Que ceci soit la fin du livre mais non la fin de la recherche."

G. DUBY

REMERCIEMENTS

Merci, à tous ceux qui y ont cru et qui m'ont aidé à croire...

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



A N N E X E S

E N T R E T I E N

ENTRETIEN AVEC LE RABBIN DE LA SYNAGOGUE DE ST. MARGUERITE.
(03 Novembre 2000)

Les propos de Monsieur le Rabbin sont rapportés sans avoir été modifiés

M. Le Rabbin.

Ce lieu de culte est la structure religieuse. La structure religieuse c'est d'abord l'Arche sainte. Une espèce d'armoire qui renferme les parchemins sacrés, autour desquels les juifs se réunissent au cours des offices pour lire la Tora. C'est-à-dire la loi sacrée.

Une synagogue comprend l'Arche sainte, orienté vers l'Est, Orient, puis ensuite vous avez chez les orientaux, la Téba.

C'est-à-dire l'estrade, laquelle est orientée au centre face à l'arche sainte. Et de façon à ce que les fidèles qui sont installés tout autour puissent avoir une vue d'ensemble sur la Téba.

Tout autour, vous avez le placement des fidèles (banc-chaises fauteuils) de façon à encadrer ce point central.

Une synagogue, si vous voulez, doit comporter des ouvertures, des fenêtres tout autour de façon à avoir une clarté du jour qui puisse bien bien bien illuminer et il faut également y sentir une atmosphère de chaleur, de convivialité et de confort également. Donc sur le plan architectural, à ce moment-là, on s'inspire des divers lieux de cultes, des âges antérieurs, on voit la richesse des matériaux, (tout dépend du style que l'on recherche).

La stylistique moderne, donc c'est contemporain, que M Boukobza retient, je crois, que c'est une ligne fidèle, à le Corbusier, donc un amoureux de la pierre et du bois et du verre, cela peut faire un "bon ménage" ... Ce style n'est pas assez adapté, n'est pas du tout perçu par le public. Sauf la curiosité du moment, c'est vrai effectivement que c'est un bâtiment moderne, mais sur le plan fonctionnel peut être qu'il n'avait pas assez de budget ou qu'on ne lui avait pas donné les instructions... Bref le bâtiment en soit est agréable, mais sur le plan fonctionnel et sécurité, c'est difficile.

F.M

D'où viennent les préceptes de composition des Synagogues ?

M. Le Rabbin.

Ce sont des préceptes écrits, la lumière qui entre naturelle et donc divine au travers du bâtiment et qui inonde les cœurs de ceux qui prient.

F.M

Au niveau des espaces annexes, liés à l'espace de prière, il y a les Bains rituels, pourriez-vous m'expliquer le fonctionnement.

M. Le Rabbin.

Les bains Rituels, il n'y en a pas ici. Les bains rituels je vais vous expliquer, c'est quelque chose de très complexe, parce que l'on creuse un puits, dans lequel on recueille les eaux de pluie. Il faut un certain niveau d'eau de pluie, aux alentours de 780 litres, pour pouvoir fabriquer un bassin de bains rituel. Ce bassin de bains rituels doit être conçu d'une certaine façon, il doit respecter une loi très rigoureuse. Et ce sont des grands Rabbins, qui sont spécialistes en matière de halaka (loi juive), et en

A N N E X E S

E N T R E T I E N

matière de conception de bains qui eux supervisent et qui vont guider l'architecte.

F.M

Les bains rituels servent aussi bien aux hommes et aux femmes ?

M. Le Rabbin.

Ils ne sont pas mixtes. Ils sont séparés, il peut y avoir par exemple un bassin pour les hommes, un bassin pour les femmes, de façon fonctionnelle ils doivent être séparés, et il y a également un bassin pour l'immersion des ustensiles.

Les ustensiles neufs avant de les utiliser doivent être immergés dans un bain rituel.

F.M

Que pouvez-vous me dire sur la place de la synagogue dans la ville de nos jours?

M.Rabbin.

Aujourd'hui si vous voulez les lieux synagogaux, ne peuvent plus si je puis dire avoir la même beauté architecturale qu'avant. Aujourd'hui on se contente d'un lieu fonctionnel qui va répondre à des besoins tout à fait simples, l'essentiel c'est que ce soit un lieu d'études. Aujourd'hui il y a plus une évolution des lieux d'études que des synagogues. Un lieu d'études c'est un lieu où des gens étudient à plein temps, et qui dispense également des cours à ceux qui travaillent et qui essaient de faire évoluer leur prise de conscience du quotidiens.

F.M

Finalement on revient au centre communautaire du début du XIXe siècle ?

M. Le Rabbin.

Oui, école, lieux d'études, et ce n'est plus une recherche de grande synagogue, même moderne, c'est un lieu fonctionnel.

F.M

Si je vous pose la question : "Faut-il croire pour concevoir ?".

M. Le Rabbin.

Non. Il faut simplement connaître les mentalités, à mon avis un architecte avant de concevoir un lieu de culte il faudrait d'abord qu'il tâte le pouls, de ce que l'on attend de lui, de ce que l'on veut qu'il fasse, des besoins du lieu, et ensuite donner du meilleur de lui-même, par ce qu'un lieu, c'est quelque chose que l'on doit ressentir comme si on y était soit même, et pour autant il faudrait d'abord être avisé de ce que l'on attend.

F.M

Merci.

Une rencontre avec un Rabbin de la communauté juive de Marseille était un étape importante dans le processus de conception.

Le plus difficile était sans doute de laisser l'entretien se dérouler sans vouloir l'orienter, sans attendre tel ou tel type de réponse.

Je pouvais rencontrer le Rabbin responsable de la synagogue de Sainte Marguerite le 03 Novembre 2000.

Cette date était déjà avancée par rapport à l'avancement de mes recherches.

Je ne voulais pas rencontrer dès le début de mon étude le rabbin.

Je n'avais pas assez de distance par rapport aux questions posées, une rencontre précoce aurait pu m'orienter trop fortement.

L'entretien met en exergue des problèmes soulevés par Monsieur le Rabbin qui, dans ma démarche, ne sont pas de première ordre.

Au cours de la discussion je devais m'apercevoir que trop peu de choses évoquaient des données essentielles à propos d'un lieu de prière.

Le rabbin ne faisait pas abstraction des lieux construits.

Cet entretien ne nous a pas permis de nous rencontrer sur le fond, mes questions reprenant la problématique recevaient des réponses incomplètes.

A N N E X E S

R E F E R E N C E S C U L T U E L L E S

Suite à la destruction du Temple de Jérusalem en 587 av J.C, le culte sacrificiel est remplacé par le culte synagogal.

La vie des juifs est ponctuée par des impératifs religieux rythmés par le calendrier juif. Celui-ci est dérivé directement de l'ancien calendrier hébreu. Il est resté inchangé depuis 900 après J.C, c'est le calendrier religieux des juifs du monde entier. Nous sommes dans une ère Messianique. Les mois correspondent aux cycles de la lune et les fêtes correspondent toujours aux mêmes phases de la lune.

Le Juif religieux " Place toujours le Seigneur devant soi " selon un verset du psaume XVI inscrit sur la façade de nombreuses synagogues.

Les juifs prient le matin (shararith), l'après-midi (minhah) et le soir (arbit), cet horaire devait correspondre aux heures des sacrifices dans le Temple de Jérusalem. Le rite commun à tous les services juifs nécessite la présence de 10 hommes au minimum pour la prière (minyan). Pour la prière du matin, les hommes portent un châle de prière à franges (le tallith), ils se couvrent la tête durant la prière avec une calotte (Kippah) (usages inspirés de divers passages de la Bible). Les juifs très pieux le portent constamment pour manifester la permanence de la présence divine.

Les fêtes régulières

Le Chabbat:

Le quatrième commandement enjoint ceci:

" Souviens-toi du jour de Chabbat, afin de le sanctifier. Pendant six jours, tu travailleras et tu feras toute ton oeuvre; mais le septième jour est un jour de repos, saint pour JHWH, ton Dieu. Tu ne feras aucun travail ce jour là... "

Ainsi tous les sept jours, il faut s'abstenir de travailler, ce repos fait allusion au récit de la Création: JHWH a créé le monde en six jours, et le septième, il s'est reposé. Le Chabbat est, pour les juifs un jour de repos, il doit rompre avec toutes ses habitudes (allumer la lumière, monter en voiture ect...).

Dans le plus ancien calendrier se trouvent les trois fêtes évoquées ci-dessous dans le Code de l'Alliance (Ex. 23, 14-17)

Trois fois par année...

Pessah (La Pâque) et pains sans levain:

Ces deux fêtes sont indissolublement liées pour ne faire qu'une. Ces manifestations sont justifiées par le souvenir de la sortie d'Egypte. La veille du 14 du premier mois de l'année, on tue un agneau, on en rôtit la chair et on la mange avec du pain sans levain et des herbes amères. Le lendemain commence une fête de sept jours pendant laquelle on ne doit consommer que du pain sans levain (des massôt). Ceux-ci marquent un recommencement. Le Cantique des Cantiques est lu le huitième jour, c'est une fête agricole.

Chavot, La fête des semaines, ou de la moisson:

Cette fête est célébrée sept semaines après les pains sans levain, c'est un fête joyeuse (Dt 16, 11) concluant la récolte du blé. C'est, là encore une fête agricole. L'ancien testament n'en donne pas d'autre explication. Le livre des Jubilés appelle " La Fête des Semaines " le temps de l'alliance avec Noé puis avec Abraham, dans le Talmud. Cette expression désigne la révélation des dix commandements, fondement de l'Alliance.

Succot, La fête des tabernacles (fête des récoltes):

Est aussi appelée la fête des récoltes (hag hâ' âsîf) dans les sources les plus anciennes. Il s'agit là encore d'une fête agricole. Elle avait lieu à la fin des récoltes des fruits et de la vigne et durait sept jours. Elle est faite de reconnaissance et de joie. Les calendriers ultérieurs l'appellent la fête Succot (cabanes). Israël chercha à cette fête une explication théorique, comme pour la Pâque, une fête agricole a été transformée en fête historique.

Ces trois pèlerinages sont institués par la Bible et marquent les interventions de Dieu dans l'histoire d'Israël.

Rosh Hashanah et Yom-Kippour:

Il s'agit d'un rite expiatoire du Nouvel-An, cette fête se célèbre depuis l'Exil, le 10 du septième mois (tishri) du calendrier hébraïque et premier jour de l'année civile juive. Elle est dite " du Grand Pardon ".

Yom Kippour est l'apogée de l'observance des dix jours de pénitence qui commencent avec Rosh Hashanah ou nouvel an, c'est la plus sacrée des fêtes juives, elle représente les Jours

A N N E X E S

L E S F E T E S C A L E N D A I R E S

Très Saints.

Yom Kippour est une journée de gravité et de recueillement, d'examen de conscience, de prières pour obtenir le pardon. Le pardon est obtenu pour les péchés commis envers Dieu, mais non pour ceux commis envers son prochain. L'homme prend de nouvelles résolutions pour l'année suivante. C'est une fête solennelle, mais pas triste, les juifs séfarades appellent Yom Kippour la Fête Blanche, qui s'oppose à Tishah b'ab (le neuvième d'Ab) la Fête Noire, qui commémore la destruction du Temple.

Fêtes occasionnelles:

Berith Milali (la circoncision):

Selon les lois, tout enfant mâle devait être circoncis . C'est surtout pendant et après l'Exil que ce rite d'initiation devient un véritable signe distinctif des Israélites. Cette coutume est rapportée à Abraham (Gn. 17, 9-14), elle suppose que la circoncision soit pratiquée sur des jeunes enfants le huitième jour, elle exprime l'Alliance avec Dieu.

Bar-mitzvah (Majorité religieuse):

A l'âge de treize ans, les garçons atteignent la majorité religieuse et viennent pour la première fois lire solennellement la Torah à la synagogue. Pour les filles, la majorité est à douze ans.

Kiddushin (mariage) :

A l'occasion du mariage, le rituel juif évoque le souvenir des souffrances du peuple juif Les sept bénédictions incluent ainsi des prières pour la reconstruction de Jérusalem et pour le retour à Sion.

De même, lors des funérailles, l'espoir de la résurrection est inclus dans une prière pour la Rédemption du peuple entier. Les juifs pieux sont enterrés dans leur Tallih.

En aparté, le calendrier civil des années antérieures à 1970 indique Noël, naissance du Christ le 25 décembre et huit jours après est indiqué le 1er janvier " Circoncision ", appellation disparue depuis (aujourd'hui " Nouvel an ").

Fêtes calendaires :

Deux fêtes moins " importantes " Hanoukkah Pourim. Cette dernière célèbre la légende d'Esther Mardochee et la délivrance de la communauté juive Perse. Elle a lieu un mois avant Pessah est elle a un caractère joyeux de carnaval. On y relit chaque année le Rouleau (megillah) d'Esther.

Hanoukkah commémore la libération du Temple par les Macchabées en 165 av J.C et sa reconsécration après qu'il ait été souillé par le roi grec Antiochos IV

Enfin quatre jours de jeûne, qui commémorent les sièges de la destruction du Temple (586 av J.C puis en 70 ap J.C) complètent cette année liturgique. La plus importante est le Tishah b'ab (9 du mois Ab), date anniversaire de la destruction des deux Temples.

Bénédictions :

Les juifs récitent différentes bénédictions tout au long de la journée et dans diverses circonstances précises. La Terre appartient à Dieu et les hommes n'en sont que les usufruitiers, ils doivent rendre grâce au propriétaire avant de jouir de ses fruits.

Lecture et étude de la Torah:

Le lecture de la Torah est considérée comme un acte de piété par le judaïsme rabbinique. Des récits de la Bible sont récités au cours de la prière du matin. Un rouleau manuscrit de la Torah est sorti de l'Arche située dans la synagogue et lu à la communauté. Les principales lectures se font le jour du Chabbat et des fêtes et, au terme d'une année, la Torah a été lue en entier. Ce cycle débute à l'automne, le jour de la fête de Simhath Torah (joie de la Torah). La lecture des Ecritures constitue donc une part importante du culte et elle est sans doute à l'origine de l'institution de la synagogue.

Règles alimentaires :

Les règles de l'alimentation constituèrent un substitut au culte du Temple. Certains animaux ne peuvent être mangés, les porcs ou les poissons sans nageoires ou sans écailles. Les animaux comestibles, essentiellement des ruminants au sabot fendu, doivent être tués de façon rituelle (cashé) et vidés de leur sang, viandes et produits laitiers ne doivent pas être mélangés.

BIBLIOGRAPHIE

LA BIBLE

- Texte de la Bible de Jérusalem, traduite en français sous la direction de l'école Biblique de Jérusalem
Paris, Edition Citadelles & Mazenod, 1998

JARRASSE (Dominique)

-L'AGE D'OR DES SYNAGOGUES
Paris, Edition HERSCHER, 1991, 173.Pages

JARRASSE (Dominique)

-HISTOIRE DES SYNAGOGUES FRANCAISE
ARLES, Edition HEBRAICA ACTE SUD, 1997, 173.Pages

POUILLON (Fernand)

-Les pierres sauvages
Bussière à Saint Armand, Edition du Seuil, 1964, 233.Pages

PETIT (Jean)

-Un couvent de Le Corbusier
Paris, Edition de minuit, 1961, 144 Pages

BORRUEY (René)

DE CARLO (Giancarlo)

DESGRANDCHAMPS (Guy)

PECKLE (Benoît Philippe)

QUEYSANNE (Bruno)

-Architecture et Modestie

Lesques, Edition Théétète, 1999, 96 Pages

QUESTION DE :

- REVUE N°70 : DEMEURE DU SACRÉ

Paris, Edition Albin Michel, 1987, 143 Pages

ELIADE (Mircea)

-LE Sacré et le Profane

La Flèche(Sarthe), Edition Folio Essais, 185 Pages

JAQUARD (Albert)

LACARRIERE (Jacques)

-Science et Croyances

Paris, Edition Albin Michel, 1994, 221 Pages

DOM ANSELME DAVRIL

PALAZZO (Eric)

- La vie des Moines au Temps des Grandes Abbayes

Paris, Edition Hachette Littérature, 2000, 344 Pages

QUESTION DE DEMEURE DU SACRE,

- Pour une architecture Initiatique

Paris, Edition Albin Michel, 1987, 143 Pages

BIBLIOGRAPHIE

DUBY (George)

-SAINT BERNARD L'ART CISTERCIEN

Paris, Edition Flammarion, 1979, 187 Pages

CULOT (Maurice)

MEADE (Martin)

-BATISSEUR DU BON DIEU, DOM BELLOT Moine architecte

Paris, Edition Norma, 1996, 272 Pages

WITTGENSTEIN (Ludwig)

-LECON ET CONVERSATIONS

Paris, Edition GALLIMARD, coll IDEES, 1982, 117 Pages

ECHINARD (Pierre)

TEMIME (Emile)

-HISTOIRE DES MIGRATIONS A MARSEILLE TOME 1, TOME 4

AIX EN PROVENCE, Edition EDISUD, 1989, 182 Pages

AMISHAI-MAISELS.J

JARRASSE.D

KLEIN.R

REICH.R

SED-RAJNA.G

-L'art Juif.

Edition Citadelles & Mazenod, 635 Pages

REVUE MENSUELLE N°109

Changer la culture et la politique ESPRIT : REVEIL DE L'ARCHITECTURE

Pris, Edition ESPRIT, 1985, 127 Pages

-LE GRAND ATLAS UNIVERSELLE DES RELIGIONS

ENCYCLOPEDIE UNIVERSALIS,1988, 414 Pages

RILEY (Terence)

REED (Peter)

- WRIGHT (Frank Lloyd) ARCHITECTE

New-York, Edition The Museum of Modern Art, 1994, 350 Pages

GUIRGOLA (Romaldo)

MEHTA (Jaimini)

KHAN (Louis) ARCHITECT

Zürich, Editions d'Architecture, 1975, 252 Pages

DAMIAN (Horia)

RAYNAUD (Jean-Pierre)

- Les Cahiers de L'HERNE Les Symboles du Lieu L'Habitation de l'homme

Paris, Edition de l'Herne, 1983, 435 Pages

BIBLIOGRAPHIE

MALRAUX

Les métamorphoses des Dieux (1957-1976)

Essai

-1 : le Surnaturel

-2 : l'Irréel

-3 : l'Intemporel

aux éditions Gallimard

Les voix du silence (1951)

Essai

Edition Gallimard.

REVUES

ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI N°96: ARCHITECTURE RELIGIEUSE
Boulogne (Seine), JUIN-JUILLET 1961

TECHNIQUES ET ARCHITECTURE N°405 : ARCHITECTURES SACREES
Paris, DECEMBRE 92, JANVIER 93

TECHNIQUES ET ARCHITECTURE N°442 : LA PIERRE
Paris, AVRIL 1999.

TECHNIQUES ET ARCHITECTURE N°421 : JARDIN EN PERSPECTIVE
Paris, AOUT SEPTEMBRE 1995

D'ARCHITECTURE N°45 : LES NOUVEAUX LIEUX DE CULTUE
Paris, MAI 1994

PROJETS :

- F.L. WRIGHT
- L. KAHN
- LE CORBUSIER
- BRUCE GOFF
- F. BOUKOBZA

SITES INTERNET :

Art Juif ou Art des juifs par Jacques ATTALI

A propos du livre l'art Juif de Gabrielle Sed - Rajna aux Éditions Mazenod

<http://www.crif-marseilleprovence.com/index.htm>

L'histoire des juifs de France Une brève présentation

<http://ourworld.compuserve.com/homepages/Claude-B/initie98.htm>

Le cent cinquantième de la synagogue de Mulhouse 1849-1999 Rabbin Edgard Weill

<http://www.sdv.fr/judaisme/histoire/villes/mulhouse/intro.htm>

Un nouveau musée juif à Paris

Brigitte Sion

<http://www.sefarad.org/publication/lm/034/20.html>

AVIGNON

<http://www.col.fr/communautes/avignon.htm>

<http://www.mairie-rouen.fr/fr/tourisme/monument/monujuif/hyp-syna.htm>

Et si le monument juif était une SYNAGOGUE ?

Le Monument Juif Palais de Justice de Rouen

<http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/itiinv/synag/fr/syna5.htm>

Synagogue d'Avignon : la salle de prière L'ancienne synagogue d'Avignon,

www.mairie-athis-mons.fr/plan/details/cde.htm

Synagogues et autres églises Façade postérieure de la synagogue Shaar Hashomayim, à Montréal

http://www.interbible.org/interBible/decouverte/comprendre/clb_1999/clb_991112.htm

Qu'est-ce qu'une synagogue ? Comment s'y déroule la prière?

<http://www.mcc.gouv.qc.ca/pamu/themes/synthese/s6913.htm>

Communauté Interview du grand rabbin de Lyon

<http://www.lyoncapitale.fr/anciens/16rabin.html>

Achkénaze : le rite et le Juif originaires d'Allemagne, de langue yiddich.

Almemor : estrade de lecture, dans la terminologie achkénaze.

Amida : prière récitée debout qui forme la partie essentielle des offices quotidiens ; comportant dix-neuf bénédictions, elle est dite à voix basse, puis à voix haute.

Aron hakodech : arche sainte, contenant les rouleaux de la Loi.

Bei haknesset : maison d'assemblée. La synagogue.

Bei hamidrach : maison d'étude, plus sainte normalement que la synagogue.

Bei hamiqdach : maison du sanctuaire. Le Temple de Jérusalem.

Bei hatefilla : maison de prière, autre nom de la synagogue.

Bima : estrade de lecture, mot d'un emploi assez général, mais fréquent dans la terminologie sépharade.

Carrière : ghetto dans le contexte provençal et comtadin

Chavouot : semaines Fête de la Pentecôte (quarante-neuf jours après Pâque, Pessah) commémorant le don de la Tora

Chofar : Corne de bélier dans laquelle on souffle lors de certaines fêtes

Chohet : sacrificateur qui abat les animaux selon le rituel.

Cohen : prêtre Partie des lévites qui participaient au rituel sacrificiel dans le temple de Jérusalem. La fonction de rabbin n'a plus rien à voir avec celle du cohen.

Cohen Gadol : Grand prêtre du temple distingué par un costume particulier, à qui étaient réservés certains rites, par exemple pénétrer dans le Saint des Saints à Kippour.

Hanoukka : fête de l'inauguration du sanctuaire, le 25 kislew, commémorant la victoire des Macchabées sur Antiochus IV et le miracle d'une fiole d'huile consacrée qui dura huit jours.

Hazan : chantre ministre-officiant

Hechal : le Saint dans le temple ; arche sainte dans le langage sépharade.

Kippour : Grand pardon. Jour de jeûne et de prière consacré à l'expiation des péchés, aboutissement des dix jours de pénitence (selihot). Il s'ouvre la veille au soir avec le Kol Nidré, prière dont la mélodie est célèbre ; il se termine avec Neïla (clôture), office où retentit le chofar. L'aron est tendu de blanc.

Menora : Chandelier à sept branches dans le temple, à huit normalement dans la synagogue.

Minyan (minayim) : nombre. Quorum de dix hommes adultes nécessaire pour la célébration d'un office public. Le terme désigne aussi les oratoire traditionalistes.

Mizrah : orient direction de Jérusalem vers laquelle il convient de se tourner pour certaines prières. Petits tableaux que l'on suspend au mur pour connaître cette direction. La synagogue doit avoir son aron orienté.

Mizva (mizwot) : devoir(s) Le judaïsme comporte 613 commandements, pas tous applicables depuis la destruction du Temple. Ce mot finit par désigner aussi la participation au rituel dont les différents actes, étant honorifique, se vendent aux enchères.

Ner tamid : lumière éternelle. Veilleuse (reprenant la lumière perpétuelle de la menorah du temple) le plus souvent suspendue pres de l'arche.

Parohet : rideau. Dans le temple, il séparait le Saint du Saint des Saints. Dans la synagogue, il couvre l'arche sainte.

Pessah : Pâque

Rabbin : "mon maître" Traditionnellement, titre donné à ceux que leur savoir et leur piété rendaient dignes de recevoir l'ordination. Au XIX siècle, titre donné à la suite d'études au séminaire israélite et donnant droit à diriger une communauté. Le rôle du rabbin n'est pas d'officier, comme le cohen ou le prêtre catholique, mais d'enseigner la Tora et de répondre aux questions de droit. Le grand Rabbin, dont le titre correspond à un surcroît d'études, est en France titulaire d'une circonscription consistoriale ; toutefois, de nos jours, certains grands rabbins ont des charges sans lien avec une circonscription territoriale.

Roch hachana : Nouvel an. Fête qui ouvre la série des grandes solennités du mois de tichri ; l'aron est tendu de blanc et l'on souffle dans le chofar.

Schoule (mot yiddich), ou scuola dans les pays méditerranéens : synagogue ; désignation mettant l'accent sur la fonction d'enseignement.

Sefer Tora : rouleau de la Loi. Manuscrit contenant le Pentateuque et qui reçoit donc un caractère très saint, manifesté par une décoration importante : enroulé autour de deux batons (ez haïm, arbres de vie) que surmontent des rimonim (grenades), il est enserré dans un manteau orné parfois d'un keter (couronne) et d'un tass (plaque rappelant le pectoral du grand prêtre). Un yad (main) y est suspendu afin de suivre le texte sans le toucher. Le rouleau est maintenu par des mappot (bandelettes offertes après la circoncision et qui servaient en quelque sorte de registre de naissance). Chez les sépharades, le sefer est enfermé dans un coffret (tik).

Sephardi ou sépharade : le rite et le juif originaires d'Espagne et du Portugal, de langue judéo-espagnole.

Soukkot : cabanes. Fête durant laquelle une cabane est construite, où il convient de manger et dormir pour rappeler le séjour dans le désert. A la synagogue, le fidèle vient avec son loulav accomplir certains rites.

Talit : châle de prière.

LEXIQUE

Talmud : étude. Recueil de commentaires bibliques explicitant la Loi orale, subdivisé en traités abordant des aspects législatifs (halakha) ou narratifs (haggada).

Teba : désigne parfois (et souvent chez les Bordelais) l'estrade de lecture, la bima.

Tichri : mois (correspondant à septembre-octobre) marqué par les fêtes majeures : le 1^{er} et le 2, roch hachana ; le 10, kippour ; le 15 soukkot qui dure huit jours et se termine le 23 par Simhat Tora (la joie de la Tora), le jour où s'achève la lecture annuelle de la Tora et où commence un nouveau cycle.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ILLUSTRATIONS

Page de garde :1

MENORAH DE PIERRE, Provenant de la Synagogue d'Eshtemoa

IV -V siècles.

Jérusalem, Musée d'Israël.

Page : 6

La nef du couvent du Thoronet et la Nef du couvent de Sainte Marie de la Tourette

Page : 7

ISE. Sanctuaire Ise au Japon , CREATEURS DU JAPON

SERGE SALAT, FRANCOISE LABBE Edition HERMANN, 1986, PARIS, PAGE18

Page:8

Moïse descendant de la montagne enflammé de colère brisa les tables du témoignage sous les yeux des israélites (EX 9 15-16)

Bible d'Admont, salzbourg, vers 1140-1150.

Vienne, Nationalbibliothek, cod.N.S.2701, f°69r.

Page:10

Bible perpignan, 1299

Scribe : Salomon ben Raphael, Parchemin encre gouache, or bruni. 32,5x24,5 cm

Paris Bibliothèque Nationale de France ms.Hébreu 7, fol. 12v-13r.

Page:11

Calendrier écrit en colonnes, placé sous des arcs polylobés Bible , vers 1310

Scribe : Josué ben abraham ibn gaon, Parchemin encre gouache, or bruni. 28,5x22,5 cm

Paris Bibliothèque Nationale de France ms.Hébreu 21, fol. 2r.

Page:19

CITATION DE LE CORBUSIER Extrait de Un couvent de LE CORBUSIER:

PETIT (Jean)

Paris, Edition de minuit, 1961, 144 Pages

Page : 28

David apprenant que Dieu a béni Obed-Edom, David dansant devant l'arche ramenée à la Cité, David Mikal reprochant à David d'avoir dansé. (2 56 12-22)

Livre des Roi, Constantinople, XI ème Siècle .

Vatican, biblioteca Apostolica, ms-gr.333, f° 46r.

Page:29

Hechal synagogue de bordeaux,1882.

Page:32

L'aron de la scuola de Cavaillon.

Page:33h

Scuola de Cavaillon, vue vers la tribune de lecture.

Réaménagée en 1774, elle se trouvait en étage, dans la maison communautaire de la minuscule "carrière". La tribune ne servait pas aux femmes (reléguées dans une salle sous la synagogue), mais à la lecture, comme un ambon, la teba (bima) s'y trouvant sous un baldaquin.

Page:33b

Entrée de la synagogue rurale, Alphonse Lévy (18432-1918), collection particulière. Caricaturiste, Alphonse Lévy illustre en particulier la vie juive de Léon Cahun (1886). Il représente les mœurs des juifs de la campagne, avec la tendre ironie du juif émancipé, et le caractère fruste des oratoires des petites communautés auxquels s'en tiennent les juifs pieux, témoins d'un autre âge.

Page:34

Temple israélite de Bordeaux (1812), dessin de Willy lithographié par Constant, 1839, Archives municipales de Bordeaux.

La façade de la première monumentale française, conçue par l'architecte Corcelles, est saturée de symboles: table de la loi, fenêtres en "bonnet d'Aaron", chandelier, et douze palmes représentant les tribus d'Israël.

Page:36

Orgue de la synagogue de Besançon (1869). Après 1840, il n'est pas de synagogue monumental qui ne soit équipée de grandes orgues permanentes, malgré l'opposition des rabbins traditionnalistes.

Page:37

Installation du grand rabbin Simon Lévy dans la synagogue de bordeaux, le Monde illustré, 1^{er} octobre 1864.

La chaire, malgré son origine chrétienne, suscite moins de réticences que l'orgue, car la prédication se rattache à la tradition. Ici se produit une "judaïsation" de ce meuble à l'aide de symboles qui une fois de plus essaient d'assimiler le rabbin au grand prêtre. Conçue par Corcelles et son assistant Valence, cette chaire est définitivement installée en 1843, et détruite par incendie en 1873.

Page:38

Inauguration de la synagogue de Versailles, le Monde illustré, 2/10/1886. Événement mondain, cérémonie publique et office religieux...

Page:40

La synagogue d'Avignon (1849).

Photo du haut, l'austérité d'un extérieur sans fenêtre, inspiré de quelques monuments funéraire romain, prouve que persiste la conception de la synagogue comme un espace caché. Photo du bas, l'originalité de l'intérieur tient au pan circulaire adopté par le concepteur Duchesne, et l'architecte de la ville, Joffroy.

Page:41d

Reconstruction de la synagogue de Notre Dame de Nazareth à Paris (1848-1852)

Façade. Ce style romano-byzantin va triompher en France pour plusieurs décennies et frapper les imaginations.

Œuvre de Sandrié de Jouy, la synagogue de 1822 nécessitait agrandissement et restauration. Thierry fournit un premier projet (1849) où il ne peut pas gagner de place. L'idée de la reconstruction voit le jour en fin 1849, soit sur la même parcelle étroite soit sur un nouveau terrain. A l'instigation de James Rothschild, une sorte de concours s'ouvre pour une synagogue située rue Chauchat. Charles Duval propose des plans ; l'architecte allemand Gottfried Semper, exilé à Paris, établit un projet grandiose.

Page:41 g

Le consistoire préfère rester rue N.-D. de Nazareth et charge Thierry du projet (p... et p...)dessin dans le moniteur des Architectes, septembre 1853: Les juifs portugais, installés en 1822 à l'arrière de l'édifice, devront donc ouvrir un nouveau temple rue Lamartine.

Coupe transversale en regardant vers l'aron. Les symboles des juifs sont les mêmes que dans la synagogue. De 1822, les tables de la loi et inscription Da lifnei mi ata omed. En revanche le décor prolifère autour de l'aron; stucs, colonnettes torsadées, peintures, candélabres contribuent à l'effet jugé "exotique".

Page:43

Façade de la synagogue de Marseille, par Nathan Salomon, 1864.

L'influence de la synagogue de Notre Dame de Nazareth à Paris est sensible, tant en plan qu'en élévation.

Page:44

Nef de la synagogue de Marseille, vue depuis la tribune des femmes. Au centre s'élève la teba dont les quatre angles portant des tourelles renvoient aux quatre "cornes" de l'autel du temple antique: dans la synagogue, la prière a remplacé le sacrifice.

Page:45

Les trois cultes à Courcelles-Chaussy (moselle), carte postale, collection particulière.

Le parallèle ne signifie pas seulement l'harmonie officielle des cultes, il montre aussi comment le judaïsme doit rechercher la monumentalité pour symboliser l'équivalence de statut.

Page:46

Plan de la synagogue de la rue Victoire à Paris (1874), in monuments élevés par la ville de Paris, F.Narjoux, tome3.

Alfred Aldrophe (1834-1895), architecte juif appartenant aux service de la ville et qui devint aussi l'architecte du Consistoire élabore ce plan-type de la synagogue française, avec nef pour les hommes, tribunes latérales réservées aux femmes, salle de mariage et de réunion dans les étages derrière la façade... Le plan basilical amène le déplacement de la bima (d'abord conservé dans l'allée centrale) vers le sanctuaire qui est séparé de l'assemblée par une balustrade; y siègent les choristes, le Consistoire de Paris à gauche et le Consistoire de France à droite. Le temple étant trop vaste pour être utilisé quotidiennement, un oratoire est installé dans une salle que l'architecte avait d'abord prévue comme sacristie. Dans la cour, un espace est réservé pour construire la cabane durant la fête des soukkot. Un passage est ménagé, en haut à gauche, vers la maison Consistoriale de la rue Saint-George qui sert de seconde issue, puisque toute sortie sur la rue du Châteaudun a été refusée.

Page:47 g

La synagogue de la rue Buffault (1877), planche 10, Moniteur des architectes, 1878. Plus modeste, cette synagogue séfaraite est élevée par une société civile regroupant les juifs "portugais", avec l'aide du financier Osiris Iffla; la façade semble combiner des motifs des synagogues de Lyon et de Paris.

Page:47 d

La synagogue, rue des Tournelles (1868-1876), in monuments élevés par la ville de Paris, F.Narjoux, tome 3. Moins prestigieuse que celle de la rue Victoire, la synagogue de Varcollier, tout en reprenant le même parti, offre une originalité décorative et technique. L'architecte recourt à une structure métallique des entreprises Eiffel qu'il laisse apparente dans la nef.

Page:48 g

La synagogue de la rue Victoire (1865-1874), in monuments élevés par la ville de Paris, F.Narjoux, tome 3. L'inauguration de la plus grande synagogue de France, avec une profondeur de 44 m et une hauteur de 28, prend une telle allure d'événement patriotique que les journaux d'Outre-Rhin s'en offusque !

Page: 48 d

La synagogue de Nancy. La force du modèle parisien est telle qu'en 1935, l'architecte Albert Thomas y recourt encore lorsqu'il est chargé d'édifier une façade.

Page:51

L'Alsace-Lorraine "prussianisée" après l'annexion, comme disent les journaux juifs français de l'époque, voit dans les années 1890 d'importantes campagnes de construction de synagogues. Elles sont pour la plupart marquées par le *rundbogenstil*, roman qui avait la faveur de l'empereur Guillaume, avec tours couronnées de bulbes, comme à Inwiller, Schalbach, Saverne ou Wolfisheim. Cela correspond au désir de germaniser ces provinces d'abord réfractaires. De même on rencontre plus fréquemment des édifices à plan centré.

La synagogue de Wolfisheim, Bas-Rhin (1897). C'est un exemple des plus représentatifs du roman germanique. Au centre des vitraux de la rose est représenté l'œil divin, d'un réalisme assez saisissant.

Page:52

Ancienne synagogue de Strasbourg (1898), in Die Synagoze zu Strasburg im Elsass, Consistoire israélite de Strasbourg. Les modèles de Ludwig Levy sont ici les cathédrales rhénanes, Spire, Worms, etc..., alors qu'ailleurs Ludwig Levy dessine plutôt des synagogues orientalistes.

Page:53

La synagogue Besançon (1869). L'architecte Marnotte pastiche une mosquée : cet aspect surprend sur les quais du Doubs !

Page:54

L'ancienne synagogue de Berlin, rue Oranienburg (1859-1866). Œuvre de Knoblauch, la plus grande synagogue de Berlin, dont les ruines subsistent, se signalait surtout par son dôme, qui paradoxalement ne dominait pas la salle de culte, mais le vestibule. C'est l'un des plus célèbres exemples de synagogues orientalistes.

Page:55

La synagogue de la rue Pavée, Paris (1914), par Hector Guimard. Les contraintes du site poussent Guimard à recourir en élévation à une accentuation des lignes verticales, inspirées du végétal selon l'esthétique de l'Art nouveau, ici épurée. Les linteaux des portails ont été modifiés après guerre : les trois triangles de Guimard ont disparu au profit d'une étoile de David symbolique, bien plus visible que les petites tables de la Loi du Pignon.

Page:56

La synagogue de l'avenue de la Paix, Strasbourg (1958). Construite selon les plans de Meyer-Lévy, sa monumentalité, son plan basilical relèvent un esprit encore plus proche du XIX siècle, même si son dessin, le béton et l'association à une maison communautaire en font une œuvre très moderne. La façade présente un réseau d'étoiles de David et les portes sont ornées des symboles des douze tribus.

Page : 65

Construction de la tour de Babel (Gn 11 1-4)

Paraphrase du Pentateuque et de Josué par Aelfric, Angleterre, milieu du XI ème siècle.
Londre British library, Cod.Cotton Claudius B. IV, f° 19r

Page : 102

Le scribe Esdras travaillant à la rédaction de la Bible.

Codex Amintinus, Wearmouth ou Jarrow, fin du VII ème siècle.

Florence biblioteca Medicea Laurenziana, cod Amiatinus 1, f°V.

FABIEN MOREL
TRAVAIL PERSONNEL DE FIN D'ETUDE
ECOLE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE LUMINY
29 JUIN 2001

FAUT- IL CROIRE POUR CONCEVOIR ?

Un lieu de culte et culturel Juif à Marseille
FABIEN MOREL
TRAVAIL PERSONNEL DE FIN D'ETUDE
ECOLE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE LUMINY
29 JUIN 2001

DIRECTEUR D'ETUDES PROPOSE :

M. JEAN-BAPTISTE HEMERY ARCHITECTE DPLG,
ENSEIGNANT A L'ECOLE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE LUMINY

PERSONNALITE COMPETENTE :

M. FERNAND BOUKOBZA ARCHITECTE DIPLOME de l'ENSBA

SECOND ENSEIGNANT :

M. RENE BORRUEY ARCHITECTE DPLG,
ENSEIGNANT A L'ECOLE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE LUMINY

PHOTO N°1 PLANCHE 1 : PLANS DE SITUATIONS, ET PLAN DE MASSE

PHOTO N°2 PLANCHE 2 : PLANS RDC, ET FACADE OUEST

PHOTO N°3 PLANCHE 3 : PLANS R+1, ET FACADE EST

PHOTO N°4 PLANCHE 7 : PLANS SYNAGOGUE RDC (DETAIL) 1/50 ET COUPE.

PHOTO N°5 PLANCHE 8 : PLANS SYNAGOGUE R+1 (DETAIL) 1/50 ET COUPE

PHOTO N°6 MAQUETTE

PHOTO N°7 CIMASE GENERALE

PHOTO N°8 PLANCHE 1 ET PLANCHE 2

PHOTO N°9 PLANCHE 2 ET PLANCHE 3 PLANCHE 4 PLANCHE 3

PHOTO N°10 PLANCHE 5 ET PLANCHE 6

PHOTO N°11 PLANCHE 7 ET PLANCHE 8 PLANCHE N° 9

" FAUT-IL CROIRE POUR CONCEVOIR ? "

Un centre Culturel et culturel Juif à Marseille

Beaucoup d'entre nous, croyants ou non croyants, ressentent en entrant dans le monastère cistercien du THORONET, dans le Couvent Dominicain de la TOURETTE une quiétude, une atmosphère de sérénité.

« Je veux apporter aux hommes le silence et la paix,
ce dont notre civilisation a le plus besoin »
LE CORBUSIER.

Ces expériences et ma pratique personnelle me conduisent depuis plusieurs années à développer une réflexion et des recherches sur l'idée de la Sacralisation d'un lieu.

1. OBJET DE L'ETUDE :

Sur la base d'un projet concret, une synagogue et un centre hébraïque à Marseille, l'objet de l'étude est plus fondamentalement une réflexion raisonnée sur la manière, l'attitude que doit avoir le concepteur face à un lieu de culte.

2. DONNEES DU CONTEXTE :

L'implantation à Marseille de ce type d'équipement répond :

- A une demande de la communauté juive de Saint Loup.
- Sur Marseille dans le Dixième arrondissement, le long du Boulevard de Saint Loup, une synagogue est en train de se construire.

3. ENONCE DE LA PROBLEMATIQUE:

- Un lieu de culte pour la communauté Juive, pouvait devenir, au niveau des intentions un lieu de culte œcuménique.

Une réflexion pourrait être développée autour de la nature du lieu culturel.

Doit-il être singulier, et le symbole d'une religion, d'une pratique religieuse ou pourrait-il être un lieu singulier et symbolique pour une pratique œcuménique ?

- Un architecte doit-il faire abstraction de sa propre religion, (ou athée) pour concevoir un lieu de culte qui ne serait pas en harmonie avec ses propres croyances ?

Dans les différentes religions les programmes fonctionnels, la symbolique... développent-ils des espaces similaires ?

Y a-t-il des Modèles d'architecture religieuses ? Faut-il retenir des modèles, des règles de compositions, des règles d'organisations spatiales, fonctionnelles qui tendraient à créer une sacralisation de l'Espace ?

A partir de ces interrogations majeures, le projet répond à un programme complet.



CROQUIS LONGITUDINALE OUEST / EST



CROQUIS TRANSVERSALE NORD / SUD



CROQUIS LONGITUDINALE EST / OUEST



CROQUIS LONGITUDINALE SUD / NORD



CROQUIS LONGITUDINALE OUEST / EST



CROQUIS TRANSVERSALE NORD / SUD

URE DE MARSE

COUPES et FACADES

TPFE JUIN 2001

FAUT IL CROIRE POUR CONCEVOIR?

Ecole d'Architecture de Marseille Luminy

Service documentation

184, Avenue de Luminy

13288 MARSEILLE Cedex 9 - C.924

Fm.

N°10

F. MOREL

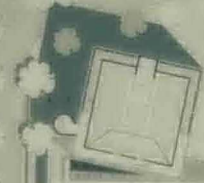
PLANCHES N°5 et N°6

INTERNATIONAL
EVENTS SOURCE

PLAN
DU
NIVEAU
+/-0 M 00



FACADE
OUEST
ENTREE



PLAN
DU
NIVEAU
+/-0 M 00

FACADE
EST



COUPE
COUPE
FACADE
FACADE

PLAN RDC et NIV + 4M00.
TPFE JUIN 2001

FOUT IL CROIRE POUR CONCEVOIR

N°9

Ecole d'Architecture de Marseille Luminy

Service documentation

184, Avenue de Luminy

13288 MARSEILLE Cedex 9 - C.924

Fm.

F. MOREL

PLANCHES N°2 N°3 et N°4



PLAN DE LOCALISATION



PLAN DE LOCALISATION

"FAUT-IL CROIRE POUR CONCEVOIR ?"
UN LIEU CULTUEL ET CULTUREL
LA SYNAGOGUE DE ST LOUP A MARSEILLE



PLAN
DU
NIVEAU
+7-0 M 00

PARADE
D'ENTREE



ARCHITECTURE DE MARSEILLE

PLAN MASSE et PLAN Rdc

TPFE JUIN 2001

FOUT IL CROIRE POUR CONCEVOIR

Fm.

Ecole d'Architecture de Marseille Luminy

Service documentation

184, Avenue de Luminy

13288 MARSEILLE Cedex 9 - C.924

N°8

T 2101

PLOCHES N°1 et N°2

F. MOREL.



Handwritten notes and text on the wall, including the words "CONDORVILLE" and "TAUPEL GROUPE".



CIMAISE DU TPE - JUIN 2001

FAUT IL CROIRE POUR CONCEVOIR ?

F. M.

F. M.

T2101

Ecole d'Architecture de Marseille Luminy

Service documentation

184. Avenue de Luminy

13288 MARSEILLE Cedex 9 - C.924

F. MOREL



ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE

1

174 Boulevard de la Chapelle
Marseille 8

MAQUETTE - TDFE JUIN 2001



RESEAU DES
BIBLIOTHEQUES

OUR CONCEVOIR ?

Fmi

D0000000926601



024

T 2101

Ecole d'Architecture de Marseille Luminy

Service documentation

184, Avenue de Luminy

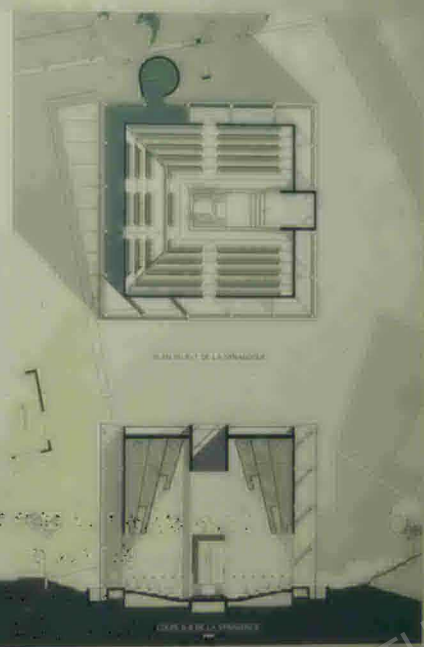
13288 MARSEILLE Cedex 9 - C.924

F. MOREL.



PLAN DE LA SYNAGOGUE

CROQUIS A DE LA SYNAGOGUE



PLAN DE LA SYNAGOGUE

CROQUIS B DE LA SYNAGOGUE



TECTURE DE MARSE

DETAILS SYNAGOGUE (1/50) +
IMAGES SYNTHÈSE

TPFE JUIN 2001

FOUT IL CROIRE POUR CONCEVOIR ?

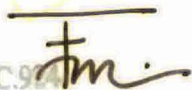
MIN

Ecole d'Architecture de Marseille Luminy

Service Documentation

184, Avenue de Luminy

13288 MARSEILLE Cedex 9 - C.914



T2A01

PLANCHES N°7 N°8 N°9.

F. MOREL

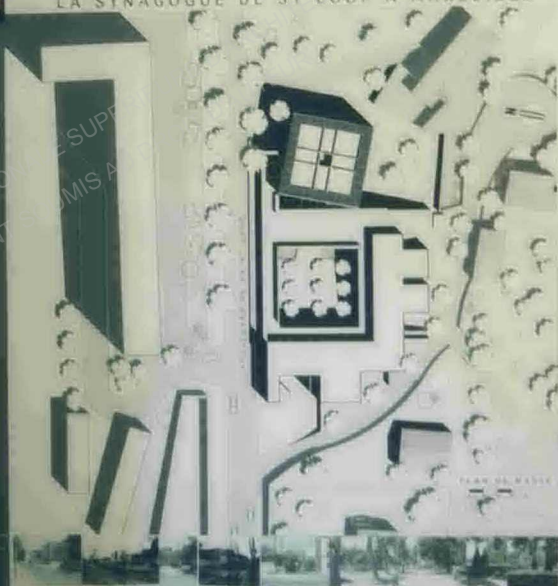


PLAN DE SITUATION APT. ET 21.500



PLAN DE SITUATION 1:200

"FAUT-IL CROIRE POUR CONCEVOIR ?"
UN LIEU CULTUEL ET CULTUREL.
LA SYNAGOGUE DE ST LOUP A MARSEILLE



PLAN DE MASSE



LE COMPLEXE DE LA SYNAGOGUE DE ST LOUP A MARSEILLE

ECOLE NATIONALE D'ARCHITECTURE
DOCUMENTATION MIS A

PLANS SITUATION
PLAN MASSE

TP FE JUIN 2001

FAUT IL CROIRE POUR CONCEVOIR?

Fm

MSM
No. 191
13288 MARSAILLE Cedex 9 - C. 924

Ecole d'Architecture de Marseille Luminy

Service documentation

184, Avenue de Luminy

13288 MARSAILLE Cedex 9 - C. 924

T 2404

N°1

F. MOREC

PLANCHE N°1.



PLAN
DU
NIVEAU
+7-0 M 00

BOULEVARD DE SAINT LOUP

FACADE
OUEST
ENTREE

PLAN RdC et
FACADE OUEST
TPFE JUIN 2001.

FAUT IL CROIRE POUR CONCEVOIR

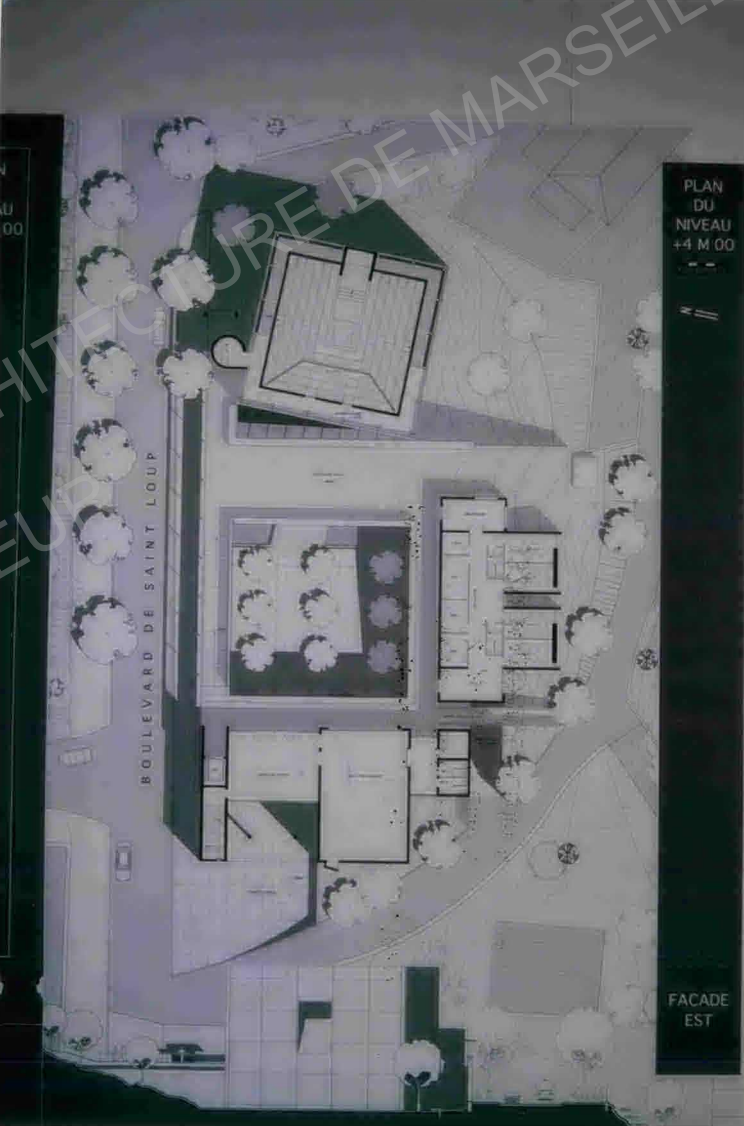
Fm.

MSM
No. 1818
Ecole d'Architecture de Marseille Luminy
Service documentation
184, Avenue de Luminy
13288 MARSEILLE Cedex 9 - C97A
T 2 46 7

N°2

F. MOREL .

PLANCHE N°2 .



N
U
00

BOULEVARD DE SAINT LOUP

PLAN
DU
NIVEAU
+4 M 00



FACADE
EST

F. MOREL TDFE JUIN 2001

FAUT-IL CROIRE POUR CONCEVOIR ?

Im.

Ecole d'Architecture de Marseille Luminy

Service documentation

184, Avenue de Luminy

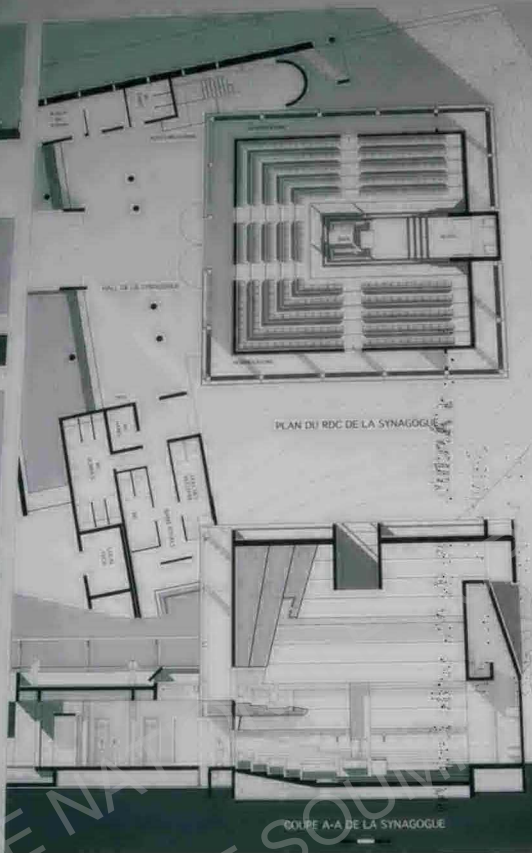
13288 MARSEILLE Cedex 9 - C.924

210

N°3

PLANCHE N°3.

PLAN NIV + 4M00
FACADE EST



PLAN DU RDC DE LA SYNAGOGUE

COUPE A-A DE LA SYNAGOGUE

F. MOREL - TPE - JUIN 2001
FAUT-IL-CROIRE POUR CONCEVOIR ?

Fm.

Ecole d'Architecture de Marseille Luminy

Service documentation

184, Avenue de Luminy

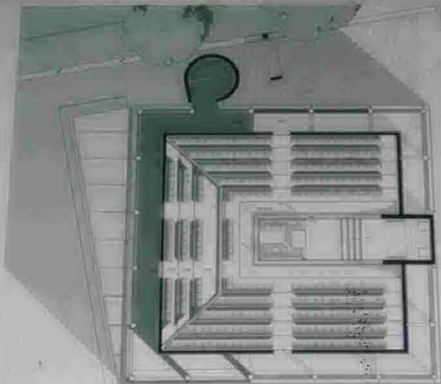
13288 MARSEILLE Cedex 9 - C924

N°4

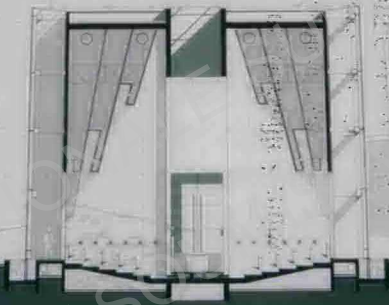
PLANCHE N°7

RdC

COUPE / PLAN SYNOGOGUE 1/50



PLAN DU R+1 DE LA SYNAGOGUE



COUPE B-B DE LA SYNAGOGUE

F. MOREL - TPFE - JUIN 2001
FAUT-IL-CROIRE POUR CONCEVOIR

Fm.

Ecole d'Architecture de Marseille Luminy

Service documentation

184, Avenue de Luminy

13288 MARSAILLE Cedex 9 - C.934

PLANCHE N°8

N°5

R+1
COUPE / PLANI SYNAGOGUE 1/50